



F.R. CONSULTANTS

2 bis, rue Dupont de l'Eure  
75020 Paris  
www.fr-consultants.com  
info@fr-consultants.com  
06 22 31 42 06



## Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale - SDAVS

### Rapport final

François ROUSSEAU  
Eva JORDAN

Octobre 2016

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC DES DYNAMIQUES TERRITORIALES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS LE DEPARTEMENT DE L'EURE .....</b>	<b>5</b>
<b>1. L'analyse des besoins des familles et des territoires de l'Eure .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1. Les évolutions sociales à l'oeuvre sur le département de l'Eure.....</b>	<b>5</b>
1.1.1. L'évolution démographique de la population départementale .....	5
1.1.2. Les caractéristiques de la population allocataire CAF .....	8
<b>1.2. Les évolutions sociales par territoires d'intervention CAF .....</b>	<b>10</b>
1.2.1. Territoire CAF Centre.....	10
1.2.2. Territoire CAF Est.....	13
1.2.3. Territoire CAF Ouest .....	14
<b>1.3. Des problématiques spécifiques aux territoires d'intervention des structures d'animation de la vie sociale .....</b>	<b>17</b>
1.3.1. Focale sur Grand Evreux Agglomération .....	17
1.3.2. Focale sur la Communauté de Communes du Pays de Conches (périmètre d'intervention du Centre social MJC Pays de Conches) .....	26
1.3.3. Focale sur la Communauté de Communes du Pays du Neubourg (périmètre d'intervention de l'Espace de Vie Sociale Kiosque d'Ateliers) .....	28
1.3.4. Focale sur Verneuil-sur-Avre (périmètre d'intervention du Centre social MJC de Verneuil) .....	29
1.3.5. Focale sur la Communauté d'Agglomération Seine Eure Ville de Louviers.....	31
1.3.6. Focale sur les Villes de Pîtres et Le Manoir (périmètre d'intervention du Centre social Espace des deux rives).....	33
1.3.7. Focale sur Gisors (périmètre d'intervention du Centre social Paul Eluard) .....	34
1.3.8. Focale sur Gaillon - Aubevoye (périmètre du centre social Espace Condorcet et de l'Espace de Vie Sociale LOCAL) .....	36
1.3.9. Focale sur Vernon (périmètre d'intervention des centre sociaux Simone Veil et Les Pénitents et de l'Espace de Vie Social Espace Laïque Vernonnais).....	38
1.3.11. Focale sur Les Andelys (périmètre d'intervention du Centre social des Andelys) .....	40
1.3.12. Focale sur le Pays Brionnais (périmètre d'intervention de l'Espace de Vie Sociale Tic Tac Bospaulois).....	41
1.3.13. Focale sur la Communauté de Communes de Beaumesnil (périmètre d'intervention de l'Espace de Vie Sociale 1001 Légumes) .....	42
<b>2. Les initiatives existantes en termes d'accueil des familles et d'animation de la vie sociale .....</b>	<b>44</b>
<b>2.1. Les initiatives des structures d'animation de la vie locale.....</b>	<b>45</b>
2.1.1. Sur le territoire d'intervention CAF Centre .....	45

2.1.2.	Sur le territoire d'intervention CAF Est .....	51
2.1.3.	Sur le territoire d'intervention CAF Ouest .....	57
<b>2.2.</b>	<b>L'animation du réseau des centres sociaux .....</b>	<b>60</b>
<b>2.3.</b>	<b>Les initiatives des partenaires .....</b>	<b>61</b>
2.3.1.	Une dynamique partenariale avant tout structurée autour de partenariats d'actions... 61	
2.3.2.	... mais des initiatives qui se multiplient de la part des partenaires institutionnels pour soutenir l'animation de la vie sociale locale.....	62
<b>3.</b>	<b>Quelles évolutions nécessaires pour l'animation de la vie sociale sur le département de l'Eure ?.....</b>	<b>64</b>
3.1.	Quel repositionnement des structures d'animation de la vie sociale sur leurs territoires d'intervention?.....	64
3.2.	La nécessité de nouvelles structures ? .....	65
3.3.	Les évolutions nécessaires en termes d'intervention .....	66
3.4.	Les évolutions nécessaires dans la gouvernance des projets globaux d'animation et au plan des partenariats institutionnels .....	68
<b>CHAPITRE 2 : SCHEMA TERRITORIAL D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS L'EURE.....</b>		<b>71</b>
1.	Un projet stratégique sur 5 ans visant à créer des effets de changement .....	71
2.	Un pilotage politique opérationnel et participatif.....	74
2.1.	Les instances de pilotage .....	74
2.2.	Les conditions d'un pilotage réussi .....	74
3.	Une évaluation par les impacts .....	75
3.1.	Les principes de l'évaluation .....	75
3.2.	Éléments du référentiel d'évaluation .....	76
<b>Table des figures.....</b>		<b>77</b>
<b>ANNEXES .....</b>		<b>78</b>
Annexe n°1 : Bibliographie .....		79
Annexe n°2 : Liste des personnes ressources rencontrées en entretien individuel.....		81

## INTRODUCTION

**Un Schéma Départemental d'Animation de la Vie Sociale** - SDAVS - est un document cadre explicitant dans une approche globale les objectifs et priorités qui seront poursuivies en termes d'animation de la vie sociale, ainsi que les actions structurantes qui seront mises en œuvre dans les cinq années qui viennent sur le territoire de l'Eure.

La CAF de l'Eure a procédé à son élaboration en souhaitant que la démarche soit à la fois politique et mobilisatrice.

**Politique** : il s'agissait de réaffirmer et de concrétiser la politique institutionnelle en termes d'animation de la vie sociale, et ce en prenant en compte les enjeux sociaux spécifiquement à investir sur les territoires de l'Eure. Il s'agissait également de travailler, dans un lien étroit aux différents partenaires à renforcer les cohérences au plan départemental et local. Cette démarche ne pouvait se faire sans échanges de fond quant aux finalités et principes qui seront mis au fondement du Schéma, ni sans priorisation stratégique : des problématiques à investir, des ressources à optimiser, des actions à conduire, ....

**Mobilisatrice** : il s'agissait d'animer une démarche permettant à tout un chacun (élus, administrateurs, responsables de centres sociaux, partenaires institutionnels,...) d'être les acteurs à part entière, certes dans sa phase de construction, mais tout autant dans sa phase de mise en œuvre. En ce sens, priorité a été donnée au débat, et à la co-construction en continu du Schéma.

Dans ce cadre, **un premier temps de travail a consisté à élaborer collectivement un diagnostic partagé** qui a servi de base à l'échange, et a constitué le support dans **un second temps pour l'élaboration concertée du Projet Territorial d'Animation de la Vie Sociale**.

Le présent document est composé de 2 chapitres.

Le premier présente les **analyses diagnostiques** et est organisé autour de trois entrées :

- une analyse des besoins des populations,
- une analyse des initiatives existantes en termes d'animation de la vie sociale,
- l'identification des évolutions nécessaires en vue d'une meilleure réponse aux besoins.

Le deuxième chapitre est consacré au **Schéma de développement pluriannuel** pour l'animation de la vie sociale dans le département de l'Eure.

Il se structure autour de 4 impacts recherchés :

- Un investissement de l'animation de la vie sociale des territoires en phase avec les principaux enjeux qui y sont à l'œuvre,
- Des habitants concepteurs du développement social du territoire,
- Des structures repositionnées comme acteurs stratégiques d'un projet territorial d'animation de la vie sociale,
- Des politiques publiques qui intègrent les enjeux et les attendus du développement social territorial,
- Un pilotage concerté et interinstitutionnel mobilisant les élus locaux et les responsables des structures d'AVS.

Y sont également présentées les modalités de pilotage du projet.

# CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC DES DYNAMIQUES TERRITORIALES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS LE DEPARTEMENT DE L'EURE

## 1. L'analyse des besoins des familles et des territoires de l'Eure

Analyser les besoins dans une perspective d'élaboration d'un SDAVS interroge les notions même de lien social et d'animation des territoires. Il est nécessaire en premier lieu de mesurer les évolutions sociales qui impactent aujourd'hui le « bien vivre » ensemble.

Le diagnostic présenté ci-après éclaire ces problématiques au travers de l'analyse d'un certain nombre de caractéristiques sociales du territoire départemental. Nous avons fait le choix d'une présentation multi-scalaire qui va du département aux périmètres d'intervention des structures d'animation de la vie sociale, et de la population dans son ensemble à la population allocataire.

Le lecteur trouvera dans un premier temps les évolutions sociales à l'oeuvre sur le département de l'Eure. Dans un second temps il trouvera une focale à l'échelle de chaque territoire d'intervention CAF.

### 1.1. Les évolutions sociales à l'oeuvre sur le département de l'Eure

#### 1.1.1. L'évolution démographique de la population départementale

##### ❖ La croissance démographique

Le département de l'Eure comptait 588 111 habitants en 2011 (source INSEE), soit une évolution de plus de 2,80% en 4 ans (contre +2,06% à échelle nationale) pour une variation annuelle moyenne de +0,7%.

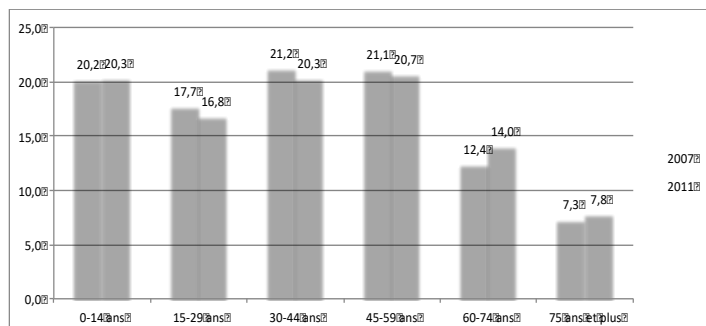
Cette augmentation est due à la fois à un solde naturel et un solde migratoire positifs : respectivement +0,5% et +0,2% entre 2007 et 2012 (source INSEE).

Figure 1: Evolution de la population par territoire de Projet CAF

	2007	2011	Taux d'évolution (en%)
Eure	572 108	588 111	2,80
Cda Seine-Eure et Cdc Seine-Bord	66 723	67 312	0,88
Cda Les Portes de l'Eure	57 765	57 869	0,18
Cdc Eure-Madrie-Seine	26 711	28 274	7,05
Grand Evreux Agglomération	81 732	80 636	-1,34
Pays d'Avre Eure et d'Iton	59 077	61 073	3,38
Pays de Conches et Pays du Neubourg et Cdc Val d'Eure et Vesgre	40 938	42 566	3,98
Pays de l'Isle-Charentonne	68 191	70 919	4,00
Pays de l'Isle-Estuaire	51 755	55 780	7,78
Pays du Roumois	42 664	44 432	4,14
Pays du Vexin Normand	76 850	79 250	3,12

Cette augmentation est notamment visible sur les territoires à dominante rurale sur l'ensemble des Pays (en moyenne + 4,40%) ainsi que sur la Communauté de communes Eure-Madrie-Seine (+7,05%).

Figure 2 : Evolution de la répartition de la population départementale par tranches d'âge (en %)

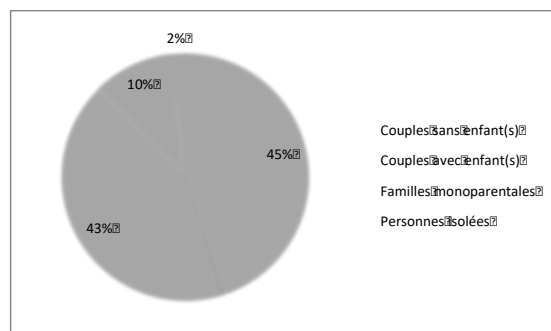


Source : CAF 27 – Traitement FR Consultants

En outre, cette évolution se fait au profit des tranches d'âge les plus élevées (plus de 60 ans) et dans une moindre mesure de la tranche des 0-14 ans (+ 3 649 enfants et jeunes en 4 ans, mais un poids dans la population globale qui reste quasiment le même).

### ❖ La situation familiale

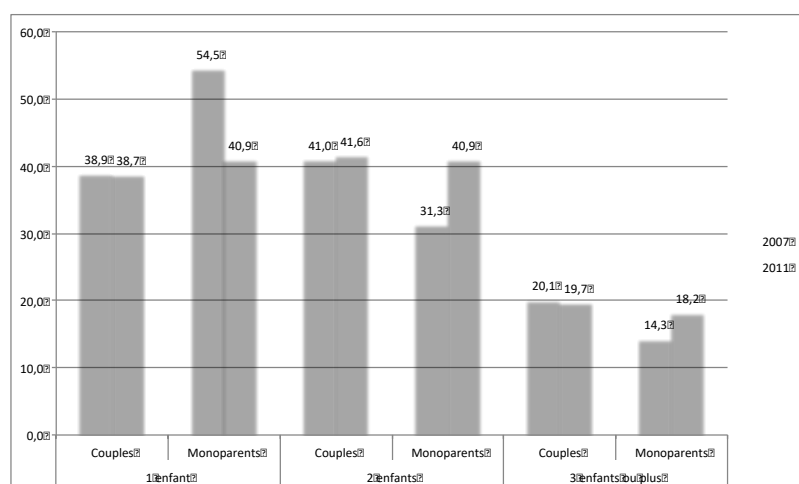
Figure 3: Structure familiale des ménages sur le département l'Eure en 2011 (en %)



Source : CAF 27 – Traitement FR Consultants

Entre 2007 et 2011, la structure familiale du département s'est quelque peu modifiée. Les familles avec enfants représentent toujours plus de la moitié des ménages. En revanche on observe une très légère augmentation des familles monoparentales (+0,4%) et une diminution des couples avec enfant(s) (-1,6%) au profit des couples sans enfants (+1%). La part des personnes isolées reste quant à elle quasiment la même (+0,1%).

Figure 4 : Evolution du nombre d'enfants des familles (en %)



Source : CAF 27 – Traitement FR Consultants

Les familles en couples ont majoritairement 2 enfants. Cette tendance reste la même depuis 2007.

La structure des familles monoparentales a quant à elle évolué. Alors qu'en 2007, plus de la moitié des familles monoparentales avaient 1 seul enfant (54,5%), elles ne sont plus que 40,9% en 2011. Elles accueillent désormais plus d'enfants (40,9% ont 2 enfants 18,2% en ont 3 ou plus).

❖ Les caractéristiques socio-économiques

La population du département est majoritairement une population au niveau de formation bas et aux revenus modestes.

En 2012, l'Eure comptait 36 975 chômeurs soit 9,8% de la population active. Après une hausse de 1,8% en 4 ans, cette proportion reste légèrement supérieure à la moyenne nationale (9,3%).

Figure 5 : Revenus et pauvreté des ménages en 2012

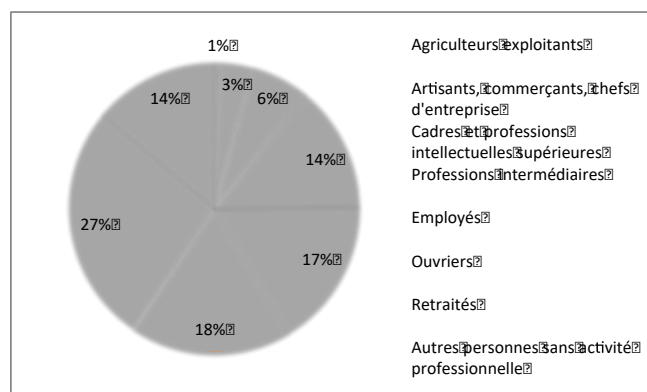
	France	Région Normandie	Département de l'Eure
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	19785,5	19216	19841
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	64	62,4	65,5
Rapport interdécile	3,5	3,1	3,1
1er décile (en euros)	10503,3	10845	11098,3
9ème décile (en euros)	37236	33539,3	33971
Taux de pauvreté (en %)	14,3	13,4	12,4

Source : INSEE – Traitement FR Consultants

Cependant, il est à noter que la situation économique des ménages ne présente pas plus de fragilités que sur le reste de la région ni au regard de la situation

métropolitaine. Au contraire, le taux de pauvreté est deux points inférieur à la moyenne nationale. En outre, la part des ménages fiscaux imposés et le revenu médian par unité de consommation sont supérieurs à la moyenne régionale (respectivement +3,1% et + 625€).

Figure 6 : Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle - CSP - en 2012 (en %)

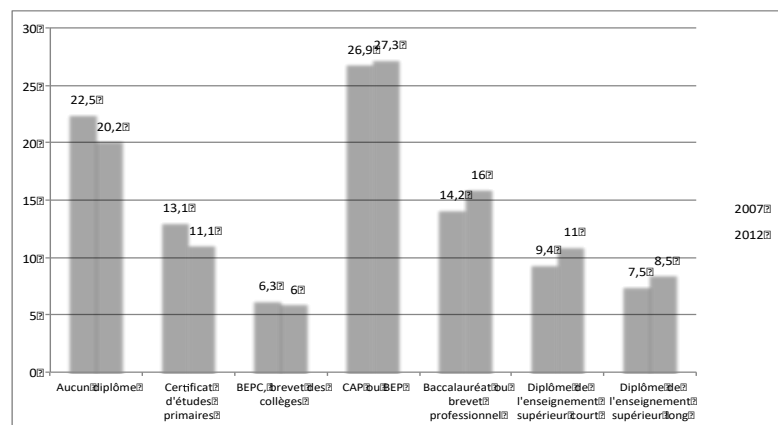


Source : INSEE – Traitement FR Consultants

De manière cohérente aux indicateurs précédents, plus d'1/4 de la population est retraitée en 2012 (27%).

Le reste de la population active est composée à plus d'1/3 de CSP dites « basses » (36% d'agriculteurs exploitants, employés et ouvriers) et de près d'1/4 CSP + (23% artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professionnels intermédiaires).

Figure 7 : Evolution des niveaux de diplômes (en %)



Source : INSEE – Traitement FR Consultants

Bien que le niveau de diplôme ait globalement augmenté, la majorité des Eurois n'a en 2012 soit aucun diplôme soit un diplôme inférieur au baccalauréat (64,6%).

Seuls 19,5% ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

## 1.1.2. Les caractéristiques de la population allocataire CAF

### ❖ L'évolution démographique

En 2014, le département de l'Eure comptait 97 275 allocataires CAF soit 288 016 personnes couvertes (représentant plus de 48% de la population totale). Le nombre d'allocataires a ainsi augmenté de plus de 4 % en 5 ans (0,65% fois moins à l'échelle nationale).

Figure 8 : Evolution de la population allocataire par territoire de Projet CAF

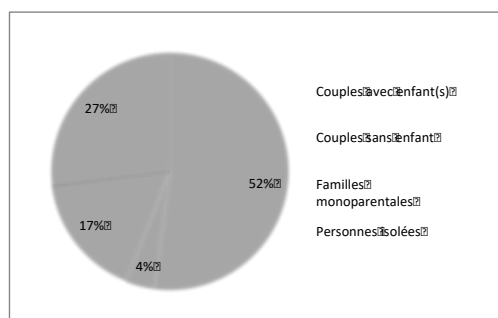
	2009	2014	Taux d'évolution
Eure	93 509	97 275	4,03%
Cda Seine-Eure et Cdc Seine-Bord	11 885	12 319	3,65%
Cda des Portes de l'Eure	9 238	9 321	0,90%
Cdc Eure-Madrie-Seine	4 276	4 381	2,46%
Grand Evreux Agglomération	15 901	16 331	3,33%
Pays d'Avre d'Eure et d'Iton	9 238	9 663	5,75%
Pays de Conches et Pays du Neubourg et Cdc Val d'Eure et Vesgre	6 199	6 369	4,36%
Pays de Risle-Charentonne	10 749	11 143	3,67%
Pays de Risle-Estuaire	8 661	9 521	9,93%
Pays du Roumois	5 701	6 174	8,30%
Pays du Vexin Normand	11 229	11 853	3,71%

Cette augmentation est plus importante dans les territoires à dominante rurale à l'extrémité nord-ouest (+9,93 % au Pays de Risle-Estuaire et +8,3% au Pays du Roumois) et sud du département (+5,75% au Pays d'Avre d'Eure et d'Iton).

Source : CAF 27 – Traitement FR Consultants

### ❖ La situation familiale

Figure 9 : Structure familiale des allocataires CAF en 2014 (en %)

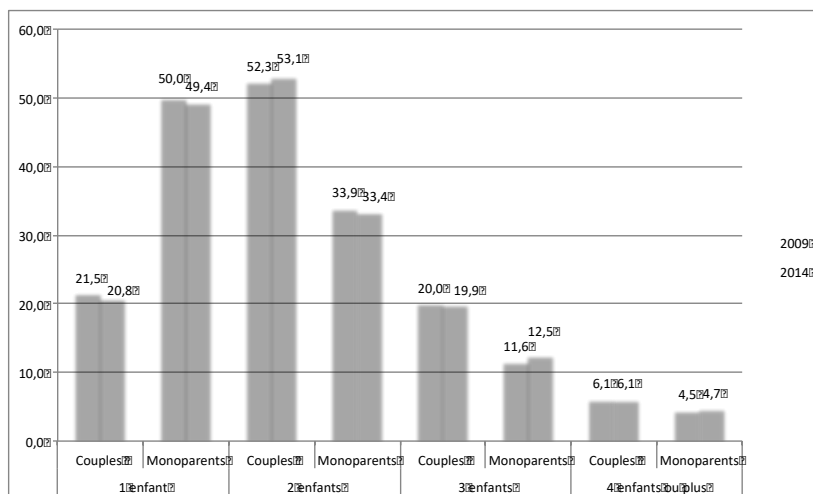


La structure familiale des allocataires CAF a peu évolué entre 2009 et 2014. Globalement la part des couples (avec comme sans enfants) a légèrement diminué (-2%) au profit des familles monoparentales et des personnes isolées. Ainsi en 2014, 17% des allocataires sont des familles monoparentales et 27% sont des personnes isolées (contre respectivement 16% et 25,8% en 2009).

Source : CAF 27 – Traitement FR Consultants

Figure 10 : Evolution du nombre d'enfants par familles allocataires (en %)

Les familles allocataires ont majoritairement 2 enfants. Cette tendance reste la même depuis 2009. On observe néanmoins que la part des familles monoparentales avec 3 enfants ou plus augmente légèrement.



Source : CAF 27 – Traitement FR Consultants



❖ Les indicateurs de précarité

En 2014, 16 856 allocataires perçoivent le RSA dans l’Eure, ce qui représente 37 933 personnes, soit 6,4% de la population départementale (contre 4,9% en 2009).

Plus des 2/3 des foyers perçoivent le RSA socle seul (66,5%), près d’1/4 reçoivent le RSA activité (22,5%), et plus d’un foyer bénéficiaire sur 10 cumulent les deux composantes.

Figure 11 : Evolution de la part d’allocataires du Revenu de Solidarité Active –RSA (en %)

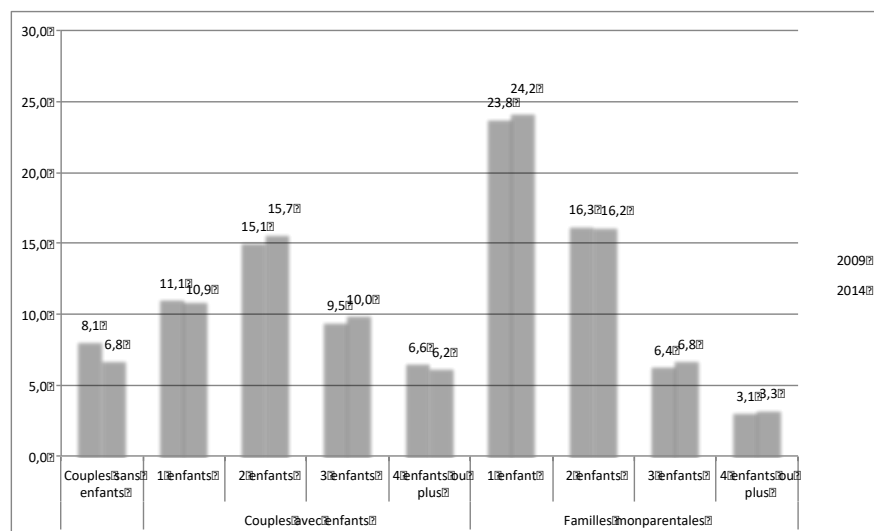
		CAF de l’Eure		France	
		2009	2014	2009	2014
RSA Socle	Sans majoration versable	52,9	56,5	54,8	56,0
	Avec majoration versable	12,9	10,0	9,4	8,3
RSA Activité	Sans majoration versable	20,5	20,2	22,4	21,8
	Avec majoration versable	3,0	2,3	2,4	2,0
RSA Socle et Activité	Sans majoration versable	9,4	10,1	9,9	10,8
	Avec majoration versée	1,4	1,0	1,1	1,0

Source : CAF 27 – Traitement FR Consultants

A la même date, 31 387 étaient des allocataires à bas revenus, c’est-à-dire en situation de pauvreté, soit 77 706 personnes couvertes équivalant à 13,1% de la population euroise (contre 11,9 en 2009).

Pour plus d’1/3 des allocataires à bas revenus (36,7%) les ressources brutes déclarées étaient exclusivement composées des prestations versées par la CAF.

Figure 12 : Evolution de la structure familiale des allocataires à bas revenus (en %)

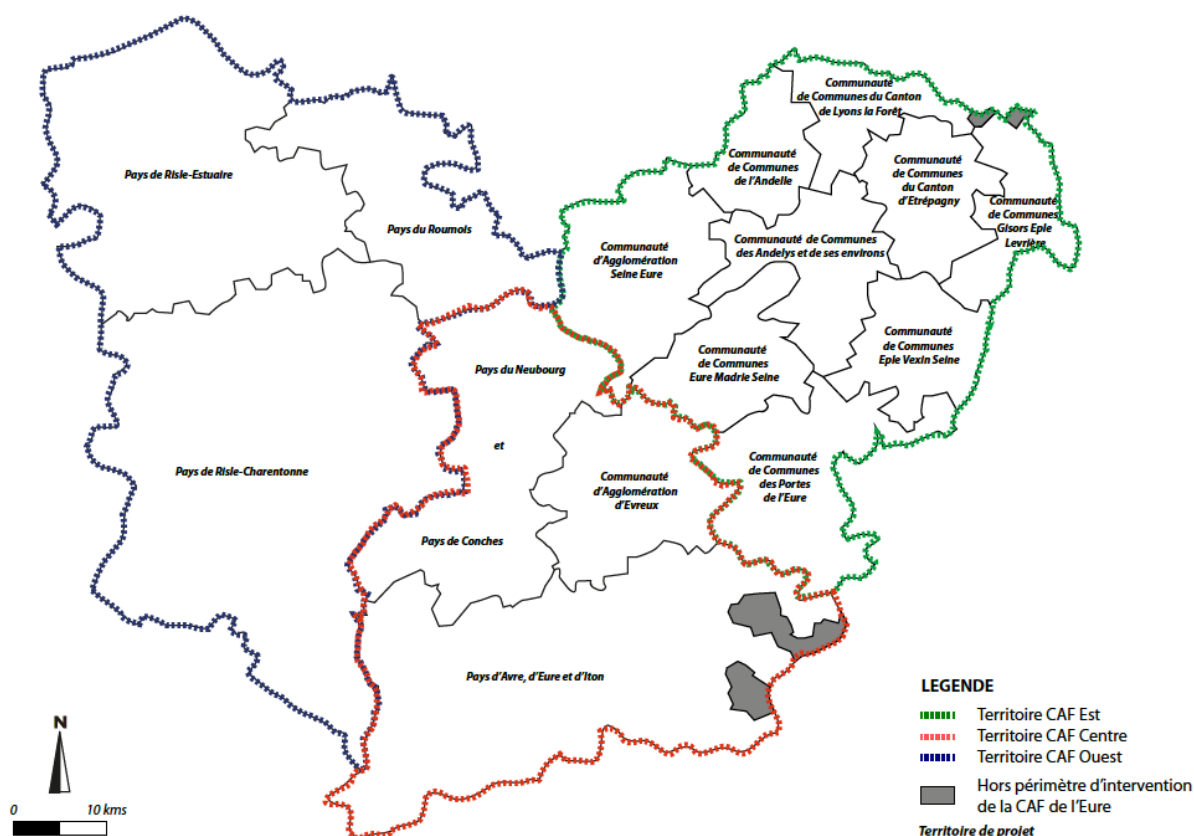


Les familles monoparentales constituent en 2014 la majorité des allocataires dits « à bas revenus » (50,5 %). Leur part a ainsi légèrement augmenté en 5 ans (+0,9% soit +1162 familles allocataires). En revanche, les couples sans enfants ont vu leur part diminuer de 1,3%.

## 1.2. Les évolutions sociales par territoires d'intervention CAF

L'action sociale est organisée autour de trois territoires d'intervention CAF : Centre, Est et Ouest. Chaque territoire d'intervention est découpé en territoires de projet<sup>1</sup>.

### Organisation territoriale de l'action sociale dans le département de l'Eure



Source : CAF 27 – Réalisation FR Consultants – 2016

### 1.2.1. Territoire CAF Centre

Le territoire CAF Centre comptait 184 844 habitants en 2013 soit 31 % de la population euroise.

Bien que la majorité de la population se trouve logiquement au nord du territoire dans l'agglomération du Grand Evreux -GEA(43,5% des habitants), celle-ci diminue depuis 2007 (-0,35%). Cette baisse est notamment le fait d'un solde migratoire négatif (-0,9% entre 2007 et 2012) bénéficiant au Pays de Neubourg et au Pays de Conches qui ont constaté dans le même temps une hausse de 3,7% de leur population.

<sup>1</sup> Sur le territoire Est, la CAF n'a pas organisé son intervention par territoires projet. Elle suit le découpage administratif des 9 EPCI qui le composent.

Figure 13 : Caractéristiques générales des allocataires du Territoire CAF Centre

Objet	Département de l'Eure	Territoire projet 1 <i>Grand Evreux Agglomération (GEA)</i>	Territoire projet 2 <i>Pays du Neubourg et Pays de Conches</i>	Territoire projet 3 <i>Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton</i>
<b>Population totale (2013)</b>	595 043	81 447 soit : - 13,7 % de la pop. départementale - 43,5 % de la pop. du territoire CAF Centre	43 454 soit : - 7 % de la pop. départementale - 23,2% de la pop. du territoire CAF Centre	59 943 soit : - 10 % de la pop. départementale - 32 % de la pop. du territoire CAF Centre
<b>Evolution de la population 2007-2013</b>	1,18%	-0,35%	3,7%	1,47%
<b>Allocataires CAF 31/12/2014</b>	97 275 (288 016 personnes couvertes) soit 48% de la pop. totale	16 431 (42 670 pers. couvertes) soit 52,4% de la pop. du territoire projet	6 469 (20 363 pers. couvertes) soit 46,9% de la pop. du territoire projet	9 663 (29 543 pers. couvertes) soit 49,3% de la pop. du territoire projet
<b>- couples avec enfants</b>	50 380 (52%)	6 111 (37%)	3 825 (59%)	5 382 (56%)
<b>- monoparents</b>	16 466 (17%)	3 382 (20,5%)	1 065 (16%)	1 483 (15%)
<b>- personnes isolées</b>	26 275 (27%)	6 154 (37%)	1 352 (21%)	2 430 (25%)
<b>Allocataires RSA</b>	16 856 soit 17,3% des allocataires et 6,4% de la pop. totale	3 837 soit 23,4% des allocataires et 10,9% de la pop. du territoire projet	879 soit 13,6% des allocataires et 4,4% de la pop. du territoire projet	1 397 soit 14,5% des allocataires et 5,1% de la pop. du territoire projet
<b>Allocataires à bas revenus</b>	31 387 soit 32,3% des allocataires 13% de la pop. totale	6 690 soit 40,7% des allocataires et 20% de la pop. du territoire projet	1 685 soit 26% des allocataires et 10 % de la pop. du territoire projet	2 776 soit 28,8% des allocataires et 11% de la pop. du territoire projet

La structure familiale des allocataires CAF montre une moindre attractivité du Grand Evreux Agglomération pour les familles avec enfants (58% de la population contre 69% à échelle départementale et 72% en moyenne sur les autres territoires projet). En revanche on observe une part de familles monoparentales (20,5%) et de personnes isolées (37%) supérieure à la moyenne départementale mais également régionale et nationale. En outre, le nombre d'allocataires RSA (10,9%) et d'allocataires à bas revenus (20%) sont également largement supérieurs aux moyennes enregistrées dans l'Eure.

Ces problématiques sociales se traduisent par le développement d'un sentiment d'isolement voire de relégation et d'une faible mixité sociale, notamment sur la ville centre d'Evreux comptabilisant 63% de la population intercommunale, et regroupant 3 quartiers prioritaires relevant de la politique de la Ville : La Madeleine, Nétreville et Navarre, et d'un quartier en veille active, le Clos-au-Duc.

Le territoire de projet du Pays de Neubourg et du Pays de Conches, situé au Nord Nord-Ouest du GEA rencontre de son côté un regain d'attractivité (+3,7% entre 2007 et 2013). Les deux pôles majeurs de Conches-sur-Ouche et Bonneville-sur-Iton à dominante péri-urbaine bénéficient de la proximité d'Evreux, tandis que le Nord du Pays de Neubourg est davantage tourné vers Louviers et attire majoritairement des couples avec enfants (59% des allocataires). Le Centre et le Sud du territoire de projet sont quant à eux majoritairement à dominante rurale pâtissant d'un manque de services de proximité. Le nombre d'allocataires CAF y est inférieur à la moyenne départementale (46,9%) et est notamment caractérisé par de faibles parts d'allocataires RSA et d'allocataires à bas revenus (respectivement 4,4% et 10% de la population total du territoire projet).

Le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton situé au Sud du territoire d'intervention CAF Centre est le plus étendu et le plus rural des territoires de projet. La structure familiale et plus largement la composition socio-économique des allocataires sont similaires à celles rencontrées sur l'ensemble du département. Malgré son caractère rural, le Pays connaît une certaine croissance démographique (+1,4% entre 2007 et 2013) du fait de l'attractivité du bassin d'emploi de Verneuil-sur-Avre (Center Parcs, Chocolaterie Michel Cluizel, association G.I.P.A.I. – groupement interprofessionnel du Pays d'Avre et d'Iton) et de l'accès ferroviaire direct à Paris (1h10 de trajet). La Ville est ainsi confrontée à une arrivée constante de nouvelles populations aux exigences et demandes accrues et impliquant parfois des problèmes de cohabitation avec les populations anciennement installées.

*Synthèse des points forts et points faibles du territoire Centre du point de vue de l'animation de la vie sociale<sup>2</sup>*

Enjeux	Points forts	Points faibles
<b>Inclusion sociale</b>	- <b>Une demande de proximité</b> quel que soit le type d'espace (urbain/rural/périurbain)	- Un phénomène de <b>dématérialisation</b> des services et un aménagement du territoire (mouvements pendulaires,...) qui limitent la proximité aux familles - Un sentiment d' <b>isolement</b> des populations sur Evreux aux traductions diverses selon les quartiers : ségrégation spatiale et/ou sociale, repli communautaire, sentiment d'abandon, de stigmatisation, ... - Un défaut de politique de peuplement à l'échelle de GEA et d'Evreux : pas de mixité sociale, développement d'un <b>sentiment de relégation</b> , ... - Une <b>faible mobilité physique</b> (notamment du fait de l'aménagement du territoire) <b>et psychique</b> - Une tendance au non recours qui s'accroît : de plus en plus d'habitants qui ne demandent plus aucune aide. Ont-ils trouvé des solutions « informelles »?
<b>Participation et vie associative</b>	- Un <b>tissu associatif riche et diversifié</b> sur les territoires ruraux et périurbains	- Mais une forte part d'associations positionnées dans une logique d'offre d'activités
<b>Lien social</b>	- Association - Nombreuses manifestations sur tout le territoire - Présence d'équipements (sport, culture,...)	- Des <b>sentiments d'appartenance à une collectivité de plus en plus faibles</b> (beaucoup de turn-over des populations, nouveaux arrivants, ...) - Des sentiments « d'identité » d'un quartier, d'une ville liée à l'image sociale qu'ils renvoient - <b>Peu de réseaux de solidarités</b> notamment familiales
<b>Parentalité</b>		- Un accès en baisse aux accueils et activités de loisirs ( <b>séparations, précarité économique, ...</b> )

<sup>2</sup> Le tableau ci-dessous est le résultat d'un travail collectif effectué dans le cadre d'une réunion collective des responsables des structures du territoire CAF Centre en date du 9 février 2016. Sa fonction principale est de poser des constats partagés et d'exprimer les représentations que les responsables des structures AVS ont des problématiques à l'œuvre sur les territoires où ils interviennent.

### 1.2.2. Territoire CAF Est

Le territoire CAF Est est celui qui accueille le plus d'habitants sur le département. En 2013, il comptait 233 117 habitants soit 39% de la population euroise.

Fortement impacté par l'Est parisien et le Sud de l'agglomération rouennaise, le territoire connaît une certaine attractivité démographique notamment le long de l'axe naturel de la Seine, et plus précisément des Communautés de Communes Eure-Madrie-Seine, de l'Andelle et du Canton d'Etrepagny (respectivement +1,89%, +1,94% et +2,13% entre 2007 et 2013).

Bien qu'il soit plus attractif, le territoire est globalement très représentatif des dynamiques sociales du département du point de vue des caractéristiques des allocataires CAF.

Figure 14 : Caractéristiques générales des allocataires du Territoire CAF Est<sup>3</sup>

Objet	Département de l'Eure	Territoire CAF Est
Population totale (2013)	595 043	233 117 soit 39% de population départementale
Evolution de la population 2007-2013	1,18%	2,36%
Allocataires CAF 31/12/2014	97 275 (288 016 personnes couvertes) soit 48% de la pop. totale	37 874 (114 502 pers. couvertes) soit 49 % de la pop. CAF Est
- couples avec enfants	50 380 (52%)	20 119 (53%)
- monoparents	16 466 (17%)	6 535 (17%)
- personnes isolées	26 275 (27%)	9 627 (25%)
Allocataires RSA	16 856 soit 17,3% des allocataires et 6,4% de la population totale	6 606 soit 17,4% des allocataires et 6,4% de la pop CAF Est
Allocataires à bas revenus	31 387 soit 32,3% des allocataires et 13% de la pop. totale	12 294 soit 32,5% des allocataires 13% de la pop CAF Est

La partie Est du territoire est caractérisée par l'arrivée de populations aux revenus bas (ou aisés sur Vernon) en provenance de Paris, qui faute de trouver des logements adaptés et à des prix attractifs sur la région francilienne, se sont orientées sur le département de l'Eure. Ces nouvelles arrivées induisent de nombreux mouvements pendulaires domicile-travail et posent des nouveaux problèmes de conciliation vie familiale-vie professionnelle.

L'Ouest du territoire attire davantage des populations plus aisées majoritairement des couples avec enfants.

<sup>3</sup> Le découpage par territoires de projet n'est ici pas opérant. L'intervention sur la zone Est se fait sur les périmètres des 9 EPCI. Est donc présenté en tableau les caractéristiques générales du territoire CAF Est en comparaison au département de l'Eure.

Synthèse des points forts et points faibles du territoire Est du point de vue de l'animation de la vie sociale<sup>4</sup>

Enjeux	Points forts	Points faibles
<b>Inclusion sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>population jeune</b> en demande d'insertion professionnelle</li> <li>- Des afflux de nouveaux habitants</li> <li>- Une volonté et/ou un discours politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des processus d'inclusion sociale qui se jouent à l'échelle d'un quartier</li> </ul>
<b>Participation et vie associative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une vie associative à dominante sportive et culturelle</li> <li>- Une <b>implication bénévole</b> dans la vie des associations</li> <li>- Une participation forte sur les questions de proximité qui touchent directement les conditions de vie/l'individu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un faible nombre d'associations caritatives/solidaires</li> <li>- Un <b>environnement institutionnel pas toujours favorable</b> à l'engagement citoyen et à la reconnaissance du pouvoir d'agir des habitants</li> <li>- Une sémantique institutionnelle apparaissant comme un obstacle possible à l'engagement citoyen</li> </ul>
<b>Lien social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attractivité de l'offre de services</li> <li>- Une <b>population âgée</b> qui est <b>pro-active</b> vis-à-vis des autres populations, avec le souhait de participer à la vie locale</li> <li>- Un besoin d'interlocuteur en vis-à-vis</li> <li>- Un besoin de rêves/d'ouverture/de voyage/d'ailleurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une disparité des niveaux « d'intégration » des nouvelles populations</li> <li>- Une diversité des langues étrangères</li> <li>- Un phénomène de <b>dématérialisation</b> (manque de contact, besoin d'accompagnement) qui limite le lien social</li> </ul>
<b>Parentalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des <b>dynamiques de solidarité entre familles</b> dans des zones où le renouvellement de la population est faible, les besoins sont partagés,...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un nombre important de <b>familles monoparentales</b> – et un phénomène d'isolement familial notamment en zone urbaine (là où il y a du locatif social et des services).</li> </ul>

### 1.2.3. Territoire CAF Ouest

Composé de trois territoires projet, le territoire CAF Ouest à dominante rurale et périurbaine comptait 174 470 habitants en 2013 soit 29% de la population euroise.

La majorité de la population se trouve au Sud du territoire dans le Pays Risle-Charentonne (41% des habitants).

Cependant au regard des évolutions mesurées entre les deux derniers recensements (2007-2013), les équilibres démographiques tendent à s'inverser au profit d'une plus grande attractivité des territoires projet du Pays Risle-Estuaire (+10,89% d'habitants) et du Pays du Roumois (+7,06%) bénéficiant respectivement de la proximité des villes du Havre (à 40 kms) et de Rouen (à 20 kms).

<sup>4</sup> Le tableau ci-dessous est le résultat d'un travail collectif effectué dans le cadre de la réunion collective du 4 février 2016. Sa fonction principale est de poser des constats partagés et d'exprimer les représentations que les responsables des structures AVS ont des problématiques à l'œuvre sur les territoires où ils interviennent.

**Figure 15 : Caractéristiques générales des allocataires du Territoire CAF Ouest**

Objet	Département de l'Eure	Territoire projet 1 <i>Pays Risle-Charentonne</i>	Territoire projet 2 <i>Pays Risle-Estuaire</i>	Territoire projet 3 <i>Pays du Roumois</i>
<b>Population totale (2013)</b>	595 043	71 402 soit : - 12 % de la population départementale - 41 % de la pop. du territoire CAF Ouest	57 392 soit - 10 % de la population départementale - 33 % de la pop. du territoire CAF Ouest	45 676 soit - 8 % de la population départementale - 26% de la pop. du territoire CAF Ouest
<b>Evolution de la population 2007-2013</b>	1,18%	4,71%	10,89%	7,06%
<b>Allocataires CAF 31/12/2014</b>	97 275 (288 016 personnes couvertes) soit 48% de la pop. totale	11 143 (31 731 pers. couvertes) soit 44,4% de la pop. du territoire projet	9 521 (27 787 pers. couvertes) soit 48,4% de la pop. du territoire projet	6 174 (21 420 pers. couvertes) soit 46,9% de la pop. du territoire projet
- couples avec enfants	50 380 (52%)	5 457 (49%)	4 983 (52%)	4503 (73%)
- monoparents	16 466 (17%)	1 776 (16%)	1 477 (15,5%)	748 (12%)
- personnes isolées	26 275 (27%)	3 325 (30%)	2 609 (27%)	778 (13%)
<b>Allocataires RSA</b>	16 856 soit 17,3% des allocataires et 6,4% de la pop. totale	2 025 soit 18,2 % des allocataires et 6,5 % de la pop. du territoire projet	1 559 soit 16,4% des allocataires et 5,9% de la pop. du territoire projet	503 soit 8,1% des allocataires et 2,41% de la pop. du territoire projet
<b>Allocataires à bas revenus</b>	31 387 soit 32,3% des allocataires et 13% de la pop. totale	3 795 soit 34,1% des allocataires et 13 % de la pop. du territoire projet	3 036 soit 31,9% des allocataires et 13 % de la pop. du territoire projet	1 111 soit 18% de allocataires et 6 % de la pop. du territoire projet

Actuellement, le Pays du Roumois est caractérisé par l'arrivée de nouvelles populations aisées et notamment de ménages bi-actifs. On observe ainsi une part de familles allocataires CAF avec enfants très importante (85%) et une part plus faible de familles monoparentales (12%). De même le nombre d'allocataires RSA et d'allocataires à bas revenus sont deux fois moins importants que sur le reste du territoire CAF Ouest et qu'à l'échelle du département (respectivement 2,41% et 6% de la population allocataire). Le territoire est ainsi un espace avant tout « dortoir », où l'animation de la vie sociale est quasi inexistante (aucun centre social ou espace de vie sociale n'y est implanté) et où les familles sont confrontées à des problématiques liées à la garde d'enfants et au manque d'offre d'accueil collectif.

Les Pays de Risle-Estuaire et de Risle-Charentonne accueillent des populations plus précaires. Les caractéristiques socio-économiques des allocataires CAF (structure familiale, allocataires à faibles revenus, ...) sont globalement les mêmes qu'à l'échelle départementale.

Le Pays de Risle-Charentonne, le plus étendu des territoires projet et à dominante rurale concentre le plus de difficultés sociales. Il est notamment caractérisé par un *turn-over* de familles nouvelles aux difficultés sociales importantes à l'instar de Bernay où 15% de la population allocataires vit des seules prestations CAF (aucun moyen de transport personnel, situation de chômage, monoparentalité, niveau de scolarité bas, vétusté des logements, impliquant des problèmes de mobilité physique et psychique et d'employabilité, ...).

Synthèse des points forts et points faibles du territoire Ouest du point de vue de l'animation de la vie sociale<sup>5</sup>

Enjeux	Points forts	Points faibles
<b>Inclusion sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une demande d'être accompagné dans l'accès au numérique de la part des personnes âgées</li> <li>- Des actions collectives qui sont des leviers pour développer le sentiment d'appartenance à un groupe, un territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une faible mobilité physique et psychologique</li> <li>- Un isolement des personnes (et pas que de plus fragiles) : milieu rural, topographie, sous équipement en voiture individuelle, faibles moyens de transports en commun, manque de services, dématérialisation qui coupe le lien physique (varie selon générations)</li> <li>- Un sentiment d'appartenance au village de la part des habitants originels versus néo-ruraux qui ont du mal à s'insérer</li> <li>- Un problème d'insertion professionnelle des jeunes (manque de qualification, mobilité réduite, ...)</li> </ul>
<b>Participation et vie associative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une participation lente dans la mise en oeuvre mais pérenne sur le long terme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un niveau de participation qui varie selon les « échelles », les besoins prioritaires des individus et familles : ponctuelle, sur le long terme, sur une activité, sur une action collective, ...</li> </ul>
<b>Lien social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La volonté politique de proposer des actions collectives d'AVS à l'échelle locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de portage politique des enjeux de l'animation sociale et plus largement de développement social local, mais une récente prise de conscience de la part de certains élus</li> <li>- Une difficulté à mobiliser une diversité de populations (toujours la même)</li> <li>- La confrontation entre néo-ruraux et habitants anciennement installés</li> <li>- Un territoire vécu lié au lieu de travail</li> </ul>
<b>Parentalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence des RAM et une multiplicité d'actions parentalité (même si peu de cohérence et travail entre partenaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un besoin accru d'accompagnement à la fonction parentale (peu exprimée, surtout repérée par les acteurs)</li> <li>- Une demande de places d'accueil et de garde en collectif et occasionnel</li> </ul>
<b>Accès aux droits</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un phénomène de dématérialisation, une absence de services de proximité et une mauvaise connaissance des droits qui limite l'accès</li> <li>- Une peur de la stigmatisation qui freine l'expression de la demande</li> <li>- Des populations qui sont par ailleurs réticentes à exprimer un besoin</li> </ul>

<sup>5</sup> Le tableau ci-dessous est le résultat d'un travail collectif effectué dans le cadre de la réunion collective du 8 février 2016. Sa fonction principale est de poser des constats partagés et d'exprimer les représentations que les responsables des structures AVS ont des problématiques à l'oeuvre sur les territoires où ils interviennent.



### 1.3. Des problématiques spécifiques aux territoires d'intervention des structures d'animation de la vie sociale

L'objet de la présente partie est de saisir plus spécifiquement les problématiques de chacun des territoires. En ce sens, nous avons dans la mesure du possible, cherché à dégager les informations de contexte significatives et de mettre en avant, avec le soutien des responsables des structures, les points forts et points faibles de la situation locale du point de vue de l'animation de la vie sociale.

Les matériaux étant hétérogènes en fonction des territoires, le lecteur pourra constater que la densité des informations et leur niveau d'analyse est disparate d'un territoire à un autre.

#### 1.3.1. Focale sur Grand Evreux Agglomération

##### Ville d'Evreux

Evreux, ville-centre du Grand Evreux Agglomération (GEA) concentre à elle seule 63% de la population, 68% des logements, et 84% de l'emploi du GEA, répartis sur 7 quartiers dont 3 inscrits en géographie prioritaire et un en veille active au titre de la politique de la Ville : Saint-Michel, Centre-ville, Nétreville (QPV), Clos au Duc (veille active), La Madeleine (QPV), Cité Unies et Navarre (QPV).

Ville moyenne de 49 359 habitants en 2011, elle connaît une baisse démographique importante (-4,13% entre 2007 et 2011) du fait notamment d'un solde migratoire négatif témoignant d'un essoufflement de l'attractivité du territoire.

La structure de la population ébroïcienne a peu évolué en 5 ans, avec une part importante de jeunes (44% a moins de 30 ans en 2011 contre 45% en 2007).

Les ménages restent majoritairement constitués de familles avec un enfant ou plus (57,6%) dont plus d'un tiers sont monoparentales. Néanmoins on observe un léger phénomène de basculement avec une baisse de ménages avec enfants (-1,8%) au profit d'une hausse des familles monoparentales (+1,6%).

La situation socio-économique de la population ébroïcienne reste très fragile. En effet, malgré un taux d'activité globalement en hausse (+8,5% de ménages actifs occupés) et ce notamment du côté des familles monoparentales (20,6% en 2011 contre 13,4% en 2007), le taux de chômage reste fort (19,6%) et augmente plus vite qu'au niveau national pour atteindre 10,4% en 2012 contre 9,9% en France Métropolitaine). Par ailleurs, le chômage touche particulièrement les jeunes (33,4% de chômeurs ont entre 15 et 24 ans), et la population active reste fortement précaire : 31,2% d'employés et 24,1% d'ouvriers, revenus bas (1<sup>er</sup> décile mensuel par unité de consommation : 265€ contre 565€ en France métropolitaine), part importante de ménages fiscaux non imposables (47,4% contre 41,6% en moyenne en France métropolitaine), et d'allocataires CAF dépendant des prestations sociales (19% ont leur revenu constitué de plus de 50% des prestations sociales), ...

Quartier La Madeleine (périmètre d'intervention du Centre social municipal La Madeleine)

Situé au sud de la Ville, le quartier est classé en Zone Urbaine Sensible (ZUS) depuis 2007, et demeure inscrit en politique de la Ville dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire (QPV).

Il compte en 2011 9 379 habitants, soit 19% de population municipale.

Il voit sa population diminuer notamment du fait de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) qui a entraîné une démolition de 803 logements entre 1999 et 2007.

Malgré un grand nombre de services et commerces de proximité, la présence d'équipements publics de rayonnement intercommunal (Hôtel d'agglomération, Maison Départementale des Solidarités, ...), et la proximité de la ZAC du Long Buisson accueillant une zone commerciale et d'activité porteuse d'emplois, le quartier souffre d'un accès insuffisant à l'offre de soins et culturelle et d'une trop faible diversification des commerces.

Sa population est encore aujourd'hui composée en grande partie de jeunes (35% a moins de 20 ans en 2011), de populations étrangères (17,7% d'étrangers contre 8,2% en moyenne sur Evreux), de familles monoparentales (34% des familles) et de familles nombreuses (près ¼ des familles comptent au moins 3 enfants).

Les indices de précarité restent par ailleurs alarmants :

- le chômage atteignait 38,7% en 2011 soit près du double de la population active d'Evreux,
- 40,2% des bénéficiaires RSA de la commune résident dans le quartier,
- les revenus fiscaux par unité de consommation sont deux fois plus faibles que la moyenne de la Ville (entre 7 600 et 8 000€ en 2011 contre 15 407 € sur Evreux)
- près de 69 % des ménages ne sont pas imposés,
- ...

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale<sup>6</sup>*

Enjeux	Points forts	Points faibles
<b>Inclusion sociale</b>	- Une offre d'insertion sociale et professionnelle importante	- ... mais ne répondant pas à tous les besoins - Un fort taux de chômage et d'inactivité - Une faible mobilité physique comme psychologique - De nombreux primo-arrivants sans repères - Un risque d'augmentation du non recours aux droits
<b>Participation et vie associative</b>	- Un grand nombre d'associations  - Une attention des pouvoirs publics à développer le pouvoir d'agir des habitants	- ...mais des projets associatifs peu aboutis, des difficultés de fonctionnement et une baisse du nombre d'adhérents - Des initiatives et expérimentations qui ont échoué pour développer la participation des habitants - Une forte inscription de certaines associations du quartier dans la vie politique communale

<sup>6</sup> L'ensemble des grilles d'analyse présentées dans cette partie exprime l'analyse diagnostique spécifiquement portée par les responsables de structure.

<b>Lien social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des solidarités communautaires et des liens intra-religieux</li> <li>- Divers lieux de rencontre et de convivialité</li> <li>- Présence d'adultes relais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ...mais des replis communautaires</li> <li>- ...mais des espaces non connectés et ne partageant pas leurs dynamiques</li> <li>- Des tensions et incompréhensions entre générations (jeunes/adultes)</li> </ul>
<b>Parentalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de la PMI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'actions de soutien à la parentalité malgré de nombreux parents cumulant des difficultés</li> </ul>
<b>Attractivité du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une proximité des zones d'activité économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un territoire de relégation (concentration de ménages à faibles revenus, à faible niveau de qualification, majoritairement issus de l'immigration, ...)</li> <li>- Pas de politique globale de peuplement</li> </ul>

#### Quartier de Nétreville (périmètre d'intervention du Centre social associatif Nétrevillia)

Situé sur un plateau Est de la Ville, le quartier est classé en ZUS depuis 1996 et est inscrit aujourd'hui dans la nouvelle géographie prioritaire (QPV).

Bien qu'il soit bien desservi par deux axes routiers importants, le quartier souffre d'un fort enclavement du fait de sa topographie par rapport au Centre-Ville et aux autres quartiers Nord et Ouest d'Evreux.

Les différentes phases de son urbanisation depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle (construction d'habitat social collectif entre les années 1940 et 1975, zones pavillonnaires diffuses dans les années 90, ...), le manque de continuités urbaines, l'absence de centre structuré, ...contribuent au sentiment d'isolement et d'abandon des habitants du quartier et à un déficit d'identité tant en interne qu'en externe.

Depuis 2008, Nétreville bénéficie d'un Programme de Revitalisation Urbaine et Sociale (PRUS) qui lui a permis d'améliorer quelque peu sa mixité fonctionnelle.

Par ailleurs le quartier constitue un pôle économique important pour la Ville avec la présence d'un ensemble de zones d'activités commerciales et industrielles avec notamment la Rougemare dont l'ouverture récente a été créatrice d'emplois.

Avec 6 197 habitants en 2011, le quartier accueille 12% de la population ébroïcienne avec une part de moins de 20 ans importante (32,3% contre 27 à l'échelle de la commune) qui reste pourtant non visible.

La situation socio-économique reste fragile : les ouvriers y sont surreprésentés (35% contre 24,1% à l'échelle de la commune), la part de jeunes chômeurs est importante et la mixité sociale est très faible comme sur le quartier La Madeleine. 26,3% des habitants du quartier vivent dans une famille monoparentale, 40% des ménages sont imposables, 8,6% des allocataires touchent le RSA (+1,9 points par rapport à l'ensemble de la ville d'Evreux) et ¼ des allocataires CAF disposent de revenus composés à plus de 50% par des prestations sociales (+6 points par rapport à la commune).

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

Enjeux	Points forts	Points faibles
<b><i>Inclusion sociale et cadre de vie</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de Revitalisation Urbaine et Sociale</li> <li>- Maison de quartier en travaux (seulement pour mise aux normes de sécurité, désamiantage, mise en conformité pour l'accueil de personnes en situation d'handicap et rafraîchissement)</li> <li>- Borne CAF connue est utilisée</li> <li>- Présence satisfaisante de services de proximité (crèche, CMS, espace public numérique , ...)</li> <li>- Valorisation des espaces naturels et extérieurs du quartier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment d'insécurité et d'abandon</li> <li>- Perte de confiance vis-à-vis des institutions</li> <li>- Logements dégradés</li> <li>- Peu d'infrastructures et d'équipements de proximité</li> <li>- Augmentation du nombre d'accueils Individuels au Pôle Ressource Habitants du Centre social et de personnes accompagnées dans l'accès aux droits</li> <li>- Manque de structure santé</li> <li>- Une forte liste d'attente pour les cours de français</li> <li>- Un manque d'ambition scolaire et un taux inquiétant d'analphabétisme et d'illettrisme</li> <li>- Absence de lieu identifié pour les 16 -25 ans</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté de structurer la vie associative pour plus de cohérence et de complémentarité dans l'action en direction des publics</li> <li>- Des partenariats avec des acteurs associatifs reconnus à l'échelle municipale voire départementale</li> <li>- Des démarches de concertation avec les habitants ...</li> <li>- Reconnaissance et redynamisation du centre social</li> <li>- Implantation de la Maison de projet à proximité du centre social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible vie associative</li> <li>- Des associations fortement influencées par la vie politique</li> <li>- ...mais un certain nombre d'associations peu structurées, qui fonctionnent en concurrence et non en partenariat.</li> <li>- ... mais des habitants abordant davantage une attitude consumériste</li> <li>- Mobilisation difficile des habitants dans le cadre du bénévolat associatif et dans la vie du quartier en général (par exemple dans le cadre des récentes initiatives liées à la politique de la Ville -conseil citoyen- ou du FSIH)</li> </ul>
<b><i>Lien social</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombreuses communautés formant la richesse du quartier</li> <li>- Rapprochement avec le Clos au Duc permettant la mixité sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tendance au repli communautaire, peu de mixité</li> <li>- Manque d'actions et de moyens contribuant au développement de liens intergénérationnels</li> <li>- Quartier divisé en sous-ensembles qui contribuent à la non reconnaissance de son identité propre</li> </ul>
<b><i>Parentalité</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'une crèche et perspective d'un L.A.E.P.</li> <li>- Partenariats développés avec l'Education nationale</li> <li>- Café des parents instauré en 2016</li> <li>- Des ateliers parents-enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des besoins de soutien à la fonction parentale</li> <li>- Des parents qui délèguent leur fonction parentale et éducative à l'Education nationale et aux associations locales</li> <li>- Faible utilisation par les familles les plus précaires des services de l'enfance et de la jeunesse</li> <li>- Des familles qui ne s'impliquent pas dans</li> </ul>

		<p>la scolarité de leurs enfants et délèguent leur rôle éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible utilisation de l'ENT au collège</li> <li>- Des associations de parents d'élèves très peu représentées par les parents issus de Nétreville.</li> </ul>
--	--	--

Quartier de Navarre (périmètre d'intervention du Centre social associatif de l'Amicale Navarre)

Situé à l'Ouest de la Ville, le quartier de Navarre est entré en 2015 dans la nouvelle géographie prioritaire. L'ensemble des îlots d'habitats collectifs a été classé en politique de la Ville (sauf le secteur de la piscine Jean Bouin). L'îlot Jeanne d'Arc concentre les plus forts indicateurs de précarité.

Originellement coupé de la Ville par une forêt, le quartier est souvent présenté par les anciens habitants comme un village construit autour de sa place. Cependant, la recomposition de son tissu urbain à partir des années 1980 avec une extension sur des zones à la fois pavillonnaires et d'habitat collectif, et les projets d'envergure dans les années qui viennent (déviation, requalification du site des usines de Navarre, ...) marquent une certaine rupture dans l'identité du quartier et par la même un sentiment d'appartenance moins fort que sur d'autres zones de la ville.

Malgré la présence de plusieurs services publics (crèche, annexes mairie et bibliothèque, équipement scolaire), de commerces et d'équipements sportifs, les habitants, notamment de l'îlot Jeanne d'Arc, sont confrontés à une inadéquation entre les besoins et l'offre de services en particulier en matière de santé et de petite enfance. L'organisation du quartier autour de trois routes traversantes entraîne des déplacements qui ne trouvent pas de point central favorable à la convivialité.

La population de Navarre est caractérisée par une croissance de la part des moins de 20 ans (+3,1 % entre 2007 et 2011) mais qui reste inférieure aux autres quartiers prioritaires et à la moyenne sur l'ensemble de la ville. De même la taille des ménages et le nombre de familles nombreuses y sont moins importants. Le nombre de personnes vivant en famille monoparentale reste quant à lui important (28,3% contre 23,9% sur Evreux). En outre, malgré un revenu fiscal médian plus élevé que sur les autres quartiers prioritaires, le taux de chômage et notamment des moins de 25 ans reste fort (36,3%).

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace Pôle Ressource Habitants identifié</li> <li>- Forte articulation au CCAS et au Conseil départemental</li> <li>- Bonne articulation entre Centre social et les services proposés aux populations par l'association Jeanne d'Arc (écrivain public, alphabétisation...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un quartier morcelé (du fait notamment de l'aménagement urbain du quartier)</li> <li>- Absence d'équipements, d'infrastructures</li> <li>- Accroissement du non recours à l'accès aux droits</li> <li>- Paupérisation du quartier</li> <li>- Isolement des personnes</li> <li>- Relations de proximité dégradées entre les habitants (nouveaux arrivants <i>versus</i> anciens habitants)</li> </ul>

<b>Participation et vie associative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une participation conditionnée à des démarches d'inclusion (investissement dans le CA du centre social, dans la vie associative locale,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnements de projets participatifs d'utilité sociale gagneraient à être renforcés du côté de l'agglomération et de la Ville</li> <li>- Repli des habitants</li> <li>- Manque de référentiel commun de la participation entre acteurs locaux</li> </ul>
<b>Lien social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manifestations festives</li> <li>- Projets innovants des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Racisme (par exemple sur les conflits d'usages d'espaces collectifs)</li> <li>- Clivages générationnels forts entre une population jeune urbaine et des anciens ayant connu un quartier plus rural</li> <li>- Difficulté de passer du sentiment d'isolement à un projet collectif</li> <li>- Des relations de voisinage dégradées</li> </ul>
<b>Parentalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupe de travail inter partenarial petite enfance (CAF PMI, ville, habitants, association Jeanne d'Arc, crèche, hôpital, SIVU, CPAM, ...)</li> <li>- Présence PMI sur le quartier</li> <li>- Lieu d'échanges parents-enfants (LAEP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Familles monoparentales nombreuses</li> <li>- Liens difficiles avec les équipes pédagogiques du collège et l'Education nationale</li> </ul>

Quartier Saint-Michel (périmètre d'intervention de l'EVS portée par la section « AGORA », créée au sein de l'association Amicale Laïque de St Michel) qui portait l'ancien centre social (fin d'agrément 31.12.2015)

Situé au Nord de la Ville, le quartier Saint-Michel connaît depuis plus de 15 ans une baisse démographique due essentiellement à la démolition de logements HLM.

Sa population est structurellement jeune (33%) mais globalement vieillissante. La majorité des ménages du quartier (40,5%) sont des familles avec enfants. 1/3 d'entre elles sont monoparentales mais leur poids reste constant. De manière cohérente avec la dynamique de vieillissement de la population, la proportion des ménages d'une personne progresse. Néanmoins cette part reste inférieure à la moyenne d'Evreux (35,7% des ménages contre 41,1% sur l'ensemble de la Ville).

La situation socio-économique est bien meilleure que sur les autres quartiers avec un nombre de chômeurs en baisse (-14,1% entre 1999 et 2006) malgré une augmentation de la part des chômeurs de 15-24 ans. En outre près des ¾ des actifs occupés sont en CDI, et la part de cadres et de professions intermédiaires est supérieure à celle de la moyenne de la commune (respectivement 15,2 % et 29,6%).

Cependant les indicateurs de précarité sur le quartier progressent. On observe en effet que le nombre d'allocataires CAF à bas revenus augmente. De même, bien que la population soit majoritairement peu dépendante des prestations sociales, le nombre de familles très dépendantes progresse (+29% entre 2004 et 2008).

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b>Inclusion sociale</b>	- Globalement une bonne inclusion des habitants dans le quartier	- ...malgré une absence de sentiment d'appartenance au quartier - La progression d'indicateurs de précarité
<b>Participation et vie associative</b>	- Amicale Laïque de Saint-Michel constituant la plus importante association du territoire (2500 adhérents)	- Une difficile mobilisation des habitants dans la vie associative (positionnement en tant qu'utilisateur)
<b>Lien social</b>	- Présence d'un Centre social jusqu'en décembre 2015 - Depuis janvier 2016, création de l'EVS l'Agora, qui a pour objectif de faire perdurer une offre d'activités socio-éducatives en plaçant les habitants du quartier au cœur de l'action sociale.	- Un habitat à majorité pavillonnaire qui fait obstacle au développement de solidarités de proximité - Un défaut d'évènements festifs sur le quartier
<b>Parentalité</b>	- La présence d'une association de parents d'élèves - L'Escale des Loisirs qui accueille les 6-12 ans - Présence d'un ALSH Mater	- Une crèche municipale (multi-accueils) méconnue, de 24 places.

Quartier le Clos au Duc (périmètre d'intervention du Centre social associatif Le Clos au Duc)

Situé à l'Est de la Ville entre les quartiers de Nétreville et de La Madeleine, il est retenu depuis 1989 au titre des sites prioritaires de la politique de la Ville. Depuis 2015, le quartier du Clos au Duc est sorti de la géographie prioritaire. Seul l'îlot du 8 Mai 1945 reste classé en quartier politique de la Ville. Il est rattaché administrativement à La Madeleine depuis le 01 janvier 2015. « L'accueil jeunes » du Centre Social y est implanté depuis son origine. Le reste du territoire est classé en territoire de veille et en territoire vécu.

Le quartier à dominante résidentielle est composé d'un habitat mixte, relativement diversifié mais ancien avec une certaine mixité sociale. Il est perçu par les habitants comme un espace où « il fait bon vivre » malgré une absence de mixité fonctionnelle (peu d'équipements publics, d'équipements petite enfance, de services à la personne, quasi absence de commerces, de services de proximité et d'espaces verts). En outre, le territoire est en pleine mutation (développement urbain récent et important en termes d'apport de population) et certains secteurs appellent à la vigilance quant à leur évolution sociale, notamment le domaine de l'habitat (logements sociaux diffus, résidence d'habitat collectif, augmentation du nombre de logement individuels et collectifs).

Sur le Clos au Duc, la majorité des ménages vit en location en résidence principale dans des appartements (34% de propriétaires contre 64% de locataires) et 42% des personnes en résidence principale sont en HLM.

Avec 2 635 habitants, le quartier Clos au Duc est caractérisé par un certain dynamisme démographique (+4,1 entre 1999 et 2010). La population est cependant plutôt âgée et vieillissante : la part des plus 75 ans est inférieure à celle de la Ville (6,2% contre 7,7 en 2011) mais la part de moins de 20 ans aussi (23,3% contre 27%). Un habitant sur quatre vit dans une famille monoparentale (25,7% contre 23,9% sur la ville) et le nombre de familles nombreuses est quasiment deux fois moins important (7,3% contre 12,5 % des ménages d'Evreux).

La situation économique des habitants y est moins préoccupante que sur les autres QPV avec une part de ménages imposables et d'allocataires RSA quasi-identique à la moyenne de la ville, et un revenu fiscal médian supérieur à la moyenne d'Evreux (17 141€ contre 15 407€ en 2011). Néanmoins, les indicateurs de précarité progressent sur le quartier, qui connaît de multiples difficultés sociales au sein des foyers les plus démunis : le taux de chômage y est élevé (17,1% avec une augmentation de +4 % entre 2013 et 2014) et la part de ménages dépendant de revenus sociaux reste importante (15,5%). Le taux d'hommes touchés par le chômage est en croissance (+7.1%) entre 2013 et 2014 contre 0.8% pour les femmes. De plus, entre 2010 et 2014, on constate une augmentation du nombre de foyers allocataires : 49% en 2010 contre 53% en 2014. Entre 2010 et 2014, une augmentation de 6.80% des allocataires dépendant exclusivement des prestations. Quant au nombre d'allocataires à bas revenus, il représente 47.9% de la population allocataire

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale<sup>7</sup>*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une population qui se rajeunit</li>   <li>- Un projet de construction sur l'ancien site ASPOCOMP, prévoit une arrivée massive et brutale de 1700 habitants supplémentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ...mais dont la part des plus de 75 ans reste importante</li> <li>- Des écarts qui se creusent notamment au sein des foyers les plus défavorisés : carences éducatives, chômage, isolement...</li> <li>- une précarité et une fragilité économique au sein des familles avec jeunes enfants</li> <li>- ... qui engendrera une augmentation des besoins en terme de scolarisation, d'accueils de service, d'information, d'intégration.....</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un début d'émergence de projets d'habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ... mais qui reste sur du court terme.</li> <li>- Fragilité de ces nouvelles modalités de participation et d'implication.</li> </ul>
<b><i>Lien social</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une dynamique locale en matière d'animation existante et qui permet de créer du lien social entre les habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ...mais une difficulté à repérer et faire participer de nouveaux habitants</li> </ul>
<b><i>Parentalité, éducation</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une structuration du réseau d'acteurs ayant pour champs d'action la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille</li> <li>- Une structuration d'une offre jeunesse sur le territoire</li> <li>- La mise en place de projets partagés avec les différents acteurs autour de problématiques communes (scolarité, santé, information, accompagnement, périscolaire ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une baisse de la fréquentation des accueils chez les 10-12 ans</li> <li>- Un besoin en terme de soutien à la parentalité</li> </ul>

<sup>7</sup> Cette grille a été complétée, en l'absence du responsable à la réunion collective du 9 Février 2016, à partir du projet social qui donnait assez d'éléments pour le faire.



### Nord de Grand Evreux Agglomération

#### 20 communes du Nord de l'agglomération (périmètre d'intervention du Centre social du CAP NORD EST)

Le Sivom Cap Nord Est est un territoire périurbain. Il compte 13 907 habitants en 2014 soit une augmentation de 1,2% en 8 ans. Malgré un léger fléchissement de la part des 0-18 ans, le territoire du Cap Nord Est reste très jeune, un peu au-dessus de la moyenne départementale (24.5 % contre 24.2% pour le département). On observe par ailleurs une tendance au vieillissement avec une augmentation sensible des 19-60 ans et une stabilité des plus de 60 ans (respectivement 63 et 12 % 2014).

Les allocataires CAF sont majoritairement des couples avec enfants (81,7% en 2013), des personnes isolées (20,9%) et des familles monoparentales (18,2%). Le nombre de familles monoparentales continue de croître sur le territoire notamment sur la commune de Gravigny, ainsi que le taux de familles nombreuses sur les autres sous-territoires.

Malgré quelques indicateurs au vert (taux d'activité notamment) la situation socio-économique des habitants du Sivom est plus fragile que sur l'ensemble du GEA (24% d'allocataires à bas revenus, 20% de CSP +). Par ailleurs sans être un territoire éligible à la politique de la ville, il ressort une très grande diversité de difficultés sociales entre les communes.

Les communes les plus éloignées dotées peu de services, sont composées très majoritairement de logements privés individuels. Les regroupements scolaires permettent aux familles d'accéder en proximité à une offre éducative. La mobilité y est réduite du fait d'une faible desserte en transports en communs.

La Ville de Gravigny concentre quant à elle la majorité des services et commerces tout comme les plus grandes difficultés sociales (nombre important de familles monoparentales, forte part de ménages à bas revenus, ...)

#### *Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

Enjeux	Points forts	Points faibles
<b><i>Inclusion sociale</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire nouveau qui a su fédérer les énergies locales</li> <li>- Une forte demande en termes de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Territoire peri-urbain</li> <li>- Peu de sentiment d'appartenance à la collectivité</li> <li>- Problème de mobilité</li> <li>- Sentiment d'isolement</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une vie associative riche et développée avant tout dans une logique d'offre de services (sportive, culturelle, de loisirs, ...)</li> <li>- Quelques projets d'habitants voient le jour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de vie associative militante de type caritative, de défense du patrimoine ou encore de l'environnement</li> <li>- ... mais une démarche de participation des habitants peu naturelle (nécessité d'organiser et assurer en amont les conditions de la participation)</li> </ul>

<b>Lien social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une vie associative qui offre des services comme leviers du lien social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une dominante périurbaine qui est peu propice à la mixité fonctionnelle et donc au développement de liens sociaux</li> </ul>
<b>Parentalité, éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un accompagnement des parents autour notamment de la problématique de conciliation vie familiale-vie professionnelle</li> <li>- Des rencontres entre parents en cours d'organisation dans le cadre du LAEP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des besoins non couverts en termes d'accueil collectif petite enfance</li> </ul>

### **1.3.2. Focale sur la Communauté de Communes du Pays de Conches (périmètre d'intervention du Centre social MJC Pays de Conches)**

Située au centre du département au Sud-Ouest d'Evreux, la Communauté de Communes du Pays de Conches connaît une augmentation de sa population entre 2007 et 2011 (soit +3,58% atteignant en 2015 les 19 084 habitants). Quatre communes totalisent plus de 1 000 habitants en 2011 : Conches-en-Ouches, Bonneville-sur-Iton, Ferrières-Haut-Clocher et Claville. Cette dynamique démographique est notamment le fait d'un solde naturel (+0,5% entre 2007 et 2011) et d'un solde migratoire positifs (arrivée de couples avec enfants relevant d'un phénomène de périurbanisation lié au desserrement du bassin de vie ébroïcien, à l'attractivité du cadre de vie et au prix du foncier).

Bien que le territoire demeure attractif pour les couples avec enfants, le nombre de naissances commence à baisser depuis 2010 et les flux migratoires diminuent. De même la relative jeunesse cache une tendance générale au vieillissement de la population. Par ailleurs, le nombre de familles monoparentales augmente (10,5% contre 8,5 % en 2011 à l'échelle du département), tout comme le nombre d'allocataires CAF monoparents. Cela pose des problèmes d'isolement physique (27,5% des ménages sont composés d'une seule personne en 2011) comme psychologique des personnes.

Le territoire est par ailleurs caractérisé par un taux d'activité élevé (76,3%), bien au-dessus de la moyenne départementale (69,4%). La répartition par catégories socio-professionnelles est la même qu'à l'échelle de l'Eure avec une surreprésentation des employés, professions intermédiaires et ouvriers. Cependant le nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures parmi la population active ayant un emploi est en hausse. Pour autant le taux de chômage, légèrement inférieur au taux départemental (10,3% contre 11,3% en 2011), augmente et ce notamment chez les moins de 25 ans. Cela est peut-être le fait du nombre croissant de collégiens sortant du système scolaire sans qualifications.

La population active a néanmoins des revenus plus modestes qu'à l'échelle du département (impôt moyen net inférieur de 100 à 150€) et le nombre d'allocataires des minimas sociaux augmente. La proportion des publics fragiles, c'est-à-dire avec des ressources entre 50 et 60% du revenu médian (993€/mois) dépasse celle du département en 2013.

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un projet familles proposant une diversité d'actions (week-ends collectifs, départs en vacances, ateliers cuisine, ...)</li> <li>- La présence de l'antenne de la Mission locale</li> <li>- Une action de socialisation portée par le CS/MJC en partenariat avec le Département</li> <li>- La présence de 3 associations caritatives : Restos du cœur, Secours Populaire et Croix Rouge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un isolement social, géographique (défaut de mobilité) et familial</li> <li>- Une concentration d'actions sur la ville centre de Conches-en-Ouche au détriment des autres communes</li> <li>- Un manque d'activités économiques pourvoyeuses d'emplois</li> <li>- Des élus qui connaissent encore peu les besoins des habitants et les enjeux du territoire</li> <li>- Une tendance au retrait des services publics sur le territoire</li> <li>- Une arrivée de nouveaux habitants aux modes de vie plus urbains qui posent la question de leur intégration</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tissu associatif riche proposant une diversité d'offres sportives et culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de liens avec les associations caritatives (Restos du cœur, Secours populaire, Croix Rouge, ...)</li> </ul>
<b><i>Lien social</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des équipements sportifs et culturels qui participent au développement du lien social (médiathèque, musée, salle de spectacle, ...)</li> <li>- Une animation dynamique sur la ville de Conches-en-Ouche à travers l'organisation de grandes manifestations</li> <li>- Des actions intergénérationnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de transversalité des actions solidaires à l'échelle du territoire</li> <li>- Des difficultés à toucher les usagers des associations caritatives aux fragilités sociales et économiques importantes</li> </ul>
<b><i>Parentalité et éducation</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des ALSH aux projets éducatifs approfondis</li> <li>- Une focale du PEdT sur l'apprentissage de la citoyenneté et le développement des solidarités</li> <li>- Des SIVOS (syndicats intercommunaux à vocation scolaire) qui ont l'habitude de travailler en réseau et en partenariat</li> <li>- Un maillage territorial des accueils petite enfance (3 multi-accueils et 1 micro-crèche, 1 RAM)</li> <li>- Des ateliers parents-enfants proposés pendant les vacances scolaires sur 10 communes et co-animées par les différents acteurs de la parentalité sur le territoire intercommunal</li> <li>- Un réseau parentalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des difficultés à toucher de nouvelles familles</li> <li>- Une diminution de la fréquentation des structures du fait d'une baisse des naissances et d'une faible arrivée de nouveaux enfants</li> </ul>
<b><i>Pour l'ensemble des items</i></b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un déficit d'informations et un manque de communication à l'échelle intercommunale sur l'ensemble des actions et services existants sur le territoire</li> </ul>

### **1.3.3. Focale sur la Communauté de Communes du Pays du Neubourg (périmètre d'intervention de l'Espace de Vie Sociale Kiosque d'Ateliers)**

La Communauté de Commune du Pays du Neubourg comptait 17 792 habitants en 2013, soit +2,09% depuis 2007. Cette hausse est notamment le fait d'un solde migratoire positif (+1,3% entre 2007 et 2012).

La population est caractérisée par une tendance générale au vieillissement (21,2% ont plus de 60 ans contre 19,02% en 2007 et 42,5% ont entre 30 et 59 ans contre 44,2% en 2007). Néanmoins sur la même période on observe une légère augmentation des 0-14 ans (21% soit + 0,6% en 5 ans). Ainsi la part des jeunes de moins de 25 ans reste importante (32%).

Les familles composent la grande majorité des ménages (74,8%). La majorité sont des couples avec enfant(s) (36,9%). A noter que la part des familles monoparentales est plus faible que la moyenne départementale (6,8% contre 8,7% en 2012). Près ¼ des habitants sont des personnes isolées (24%).

En conformité avec la tendance au vieillissement de la population, et de manière identique à la moyenne départementale, la part des retraités est importante (33,2% des ménages en 2012, soit +1,8% en 5 ans). En revanche, du point de vue de la répartition par catégories socio-professionnelles, on observe une part légèrement plus importante d'ouvriers (26,9%) et de professions intermédiaires (14,8%).

Plus globalement, la situation économique des populations est meilleure qu'à l'échelle départementale.

- La population est plus active (6% était au chômage en 2013), et déclare des revenus plus élevés : 69,6% des ménages fiscaux sont imposables contre 65,5%, avec un revenu médian par unité de consommation de 20 891€ contre 19 841€ en 2012.
- Le taux de pauvreté y est bien moins important (7,9% contre 12,4%).
- La part de bénéficiaires de minimas sociaux est beaucoup plus faible (15,1% contre 23,7%)
- ...

Le secteur associatif est bien présent sur le territoire mais que les services et activités proposés n'offrent pas forcément un large « éventail ». De plus, le tissu associatif est disparate : toutes les communes ne possèdent pas d'association

Ainsi, les associations sportives représentent 62% de l'offre de services à la population. Les offres culturelles, éducatives et musicales sont beaucoup moins importantes à la différence des grandes agglomérations. Les autres offres représentent 20%, et concernent les activités de regroupements de personnes âgés, ou de clubs de cartes mais également d'autres associations (culturelles, club d'entreprise ...).

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolement économique des habitants qui ne peuvent pas faire « d'extra »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nouveaux habitants n'ont pas forcément suffisamment réfléchi à la vie en famille en ruralité</li> <li>- Demande de services gratuits ou à moindres coûts pour rompre l'isolement</li> <li>-</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problème de mobilité sur le territoire, services inexistantes</li> <li>- A condition d'être accompagné, les habitants sont prêts à s'investir dans des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les projets sur le territoire sont de l'ordre de manifestations telles que « Coinchée, loto, foire à tout... » et sont orchestrés souvent par les mêmes personnes</li> </ul>
<b><i>Lien social</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les habitants attendent des lieux de proximité pour eux et toute leur famille, autres que ceux de consommations (sport, musique, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de locaux à destination de la population, les communes développent peu ou pas de lieux de proximité</li> </ul>
<b><i>Parentalité</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieux d'accueils Parents-enfant</li> <li>- Actions parentalité</li> <li>- Sorties familles</li> <li>- Lieux d'accueils entres parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les actions concrètes à destinations des parents</li> </ul>

**1.3.4. Focale sur Verneuil-sur-Avre (périmètre d'intervention du Centre social MJC de Verneuil)**

Avec 6 215 habitants en 2012, la Ville de Verneuil-sur-Avre est la seule aire urbaine du Pays d'Eure d'Avre et d'Iton et le seul pôle de proximité du Sud de l'Eure.

La population de la commune diminue (-7,16% en 5 ans) et est confrontée à un phénomène de vieillissement. La part des plus de 60 ans est de 30,8% et tend à augmenter (+4,1% en 5 ans) au détriment des tranches d'âge plus jeunes (34,1% ont entre 15 et 44 ans contre 38% en 2007). Ainsi, 40,6% des ménages sont composés de retraités (contre 33,5% à l'échelle du département).

Le bassin de vie de Verneuil-sur-Avre dépasse les limites administratives de la commune. De part ses nombreux emplois et équipements (enseignement, santé, activités sportives et culturelles, restauration, ...), la ville exerce une forte attraction sur les communes rurales environnantes. Des manques persistent cependant dans le domaine social concernant le mode de garde et les services d'aide à domicile.

Par ailleurs, la ville est elle-même très influencée par l'étalement francilien avec la mise en 2x2 voies de la RN12 et l'amélioration de la desserte ferroviaire. Néanmoins, malgré une évolution de type résidentielle, le bassin reste à orientation industrielle forte.

La commune constitue en outre le premier pôle d'emploi rural du département avec près de 4 400 emplois (Centre Parcs, Chocolaterie Michel Cluizel, ...). Le nombre d'actifs ayant un emploi et résidant sur la ville tend quant à lui à diminuer (-3,9% en 5 ans) pour atteindre un taux de chômage parmi les

actifs de 11,8% soit deux points au dessus de la moyenne départementale. Les ménages sont majoritairement composés de catégories socio-professionnelles « basses » : ouvriers (17,6%), employés (11,6%) et professions intermédiaires (11,5%).

Globalement la situation économique des habitants reste fragile avec 55,4% de ménages fiscaux imposés en 2012, un revenu médian par unité de consommation de 17 433€ par an et un taux de pauvreté atteignant 18,6% (soit 6,2 points au-dessus de la moyenne euroise). De même, 23,3% des allocataires perçoivent le RSA soit près de 12% de la population. Plus de 40% des allocataires sont à bas revenus (22% de la population totale).

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale et cadre de vie</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un territoire attractif notamment pour les populations en provenance du bassin parisien</li> <li>- Un cadre de vie considéré comme agréable et doté de nombreux services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un fort repli des populations avec un confinement des expressions de mal-être</li> <li>- Un territoire isolé au sud de l'Eure et une concentration de populations fragiles et peu mobiles</li> <li>- ... mais des services en fragilité</li> <li>- un immobilier cher et relativement vétuste</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une grande diversité d'associations</li> <li>- Une population encore à l'écoute et prête à s'investir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une multitude d'acteurs n'agissant pas de manière concertée et complémentaire</li> <li>- Une précarisation des populations qui freine la capacité à s'impliquer</li> </ul>
<b><i>Lien social</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une petite ville sans tensions entre communautés ou habitants</li> <li>- Une multitude de ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des lieux de sociabilité dispersés sur la ville</li> <li>- Une désertification du centre ville</li> <li>- ...à fédérer</li> </ul>
<b><i>Parentalité</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un désir de participation</li> <li>- Une demande de soutien à la fonction parentale (informations, conseils, rencontres inter-parents, animations...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une perte d'ambition éducative et d'implication dans le suivi de la scolarité</li> </ul>

### 1.3.5. Focale sur la Communauté d'Agglomération Seine Eure Ville de Louviers<sup>8</sup>

#### **Communauté d'Agglomération Seine Eure (périmètre d'intervention du Centre social des Gens du voyage)**

Composée de 37 communes et de 69 000 habitants la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE) est le fruit de la fusion en 2013 de l'agglomération Seine-Eure et de la Communauté de Communes Seine-Bord.

Les communes de Louviers et de Val-de-Reuil représentent 46% de la population de l'agglomération. Entre 2006 et 2011, ces deux villes sont marquées par des soldes naturels positifs mais des soldes migratoires négatifs qui conduisent à une baisse de leurs populations respectives et interrogent plus largement leur attractivité.

Sa population est marquée par une part importante de jeunes (en 2011 54% ont moins de 30 ans à Val-de-Reuil et 39% à Louviers) et une composante ouvrière majoritaire (19,6% à Louviers et 26,3% à Val-de-Reuil).

Le territoire constitue le deuxième pôle économique et de services du département par la présence d'industries de pointe dans le champ pharmaceutique (302 établissements pour 10 600 salariés), la cosmétique, la logistique, l'électronique, ou encore la robotique. Cependant l'agglomération est caractérisée par un décalage entre l'offre d'emploi et la qualification des habitants du fait notamment d'un manque d'attractivité résidentielle et d'un décalage avec les profils de formation présents sur place : 41% des actifs résidant dans la CASE travaillent à l'extérieur (soit 10 000 personnes) tandis que 12 500 personnes viennent y travailler soit 47% des emplois locaux.

Cette inadéquation est notamment visible dans les quartiers prioritaires particulièrement touchés par l'illettrisme et une faible mobilité physique comme psychologique.

Ainsi, le taux de chômage est élevé (20,2% à Louviers et 25,7% à Val-de-Reuil en 2011), et le niveau de revenus est inférieur aux moyennes départementales :

- des revenus médians par unité de consommation de 16 287€ à Louviers et de 11 647€ à Val-de-Reuil,
- un taux de ménages imposables de 47% à Louviers et 38% à Val-de-Reuil,
- une part d'allocataires RSA correspondant à 8,6% de la population de la CASE (contre 6,4% dans l'Eure),
- une part d'allocataires à bas revenus atteignant les 16,6% de la population de la CASE (contre 13,2% à l'échelle départementale), 22,7% à Louviers et 31,7% à Val-de-Reuil.

---

<sup>8</sup> Les responsables des trois centres sociaux Aires des Gens du Voyage, Pastel, et La Chaloupe n'ayant pas pu être présents lors de la réunion collective de diagnostic du 4 février 2016, l'analyse des besoins sociaux et leur présentation synthétique sous forme de tableau synoptique n'a pu être effectuée. Sont donc présentées ci-dessous les caractéristiques générales de la Communauté d'Agglomération Seine Eure – périmètre d'intervention du centre social des gens du voyage, et des quartiers d'intervention des deux centres sociaux Pastel et La Chaloupe à Louviers : Acacias et Maison Rouge.

#### Quartier Acacias-La Londe-Les Oiseaux (périmètre d'intervention du Centre social municipal Pastel)

Le quartier des Acacias-La Londe-Les Oiseaux est un des trois quartiers de Louviers inscrits en géographie prioritaire (QPV). Constitué de trois ensembles d'habitat social il représente environ 3000 habitants et 652 logements sociaux.

Ces trois zones, représentant des ensembles distincts mais proches géographiquement, sont marquées par des situations de cohabitation réputées tendues. On y retrouve un climat d'incivilité et de délinquance juvénile couplés à de nombreuses situations d'addictions notamment dans le secteur de La Londe.

Les habitants du quartier expriment régulièrement un sentiment d'isolement important. Les liens intergénérationnels sont fragilisés, et plus largement on repère un besoin d'accompagnement global des familles pour améliorer les dynamiques intrafamiliales.

En outre, la participation et l'engagement des habitants dans l'élaboration et conduite de projets collectifs restent faibles.

Enfin, ce territoire est particulièrement concerné par des problématiques éducatives notamment autour de :

- la problématique jeunesse (des actions éducatives dans le cadre des accueils de loisirs de primaire importantes et lisibles alors que les actions en direction du secondaire apparaissent faibles voir inexistantes),
- le soutien à la fonction parentale (inscrit comme un axe prioritaire dans le projet éducatif de la Ville),
- l'accompagnement à la scolarité du CP à la 6<sup>ème</sup> (dans le cadre du dispositif CLAS).

#### Quartier Maison Rouge (périmètre d'intervention du Centre social municipal La Chaloupe)

Le quartier Maison Rouge inscrit en géographie prioritaire (QPV), est composé de 1 700 habitants, et fait l'objet depuis 2008 d'une Opération de Renouvellement Urbain (ORU).

Le projet a pour objectifs l'implantation de nouveaux commerces de proximité, le renforcement de la présence des services publics (et notamment l'implantation du nouveau centre social en 2012), la création d'équipements sportifs et de loisirs, et la construction de logements sociaux (notamment pour l'accession à la propriété).

Le quartier est aujourd'hui caractérisé par une population plus jeune que sur l'ensemble de la commune de Louviers, un nombre important de foyers monoparentaux (27% en 2012) et une grande diversité culturelle (18 nationalités soit 35% des logements du parc d'Eure Habitat en 2012).

Les habitants se trouvent globalement dans des situations de grande précarité :

- taux de chômage élevé (12,5% des chômeurs de la Ville habitent dans le quartier),
- 15% de la population a pour seul moyen de subsistance les prestations sociales,
- 58% des locataires du parc Eure Habitat étaient chômeurs ou inactifs en 2012,
- 22,5% de la population est bénéficiaire du CMU en 2012,



- aucun cabinet de médecin ni d'infirmière implanté,
- départ continu des populations les plus qualifiées.

Malgré un environnement restauré depuis 2008, le sentiment d'isolement géographique perdure. Ce contraste fort entre réalité des faits et représentations est particulièrement vrai en matière de tranquillité : le sentiment d'insécurité y est fort alors que les chiffres des infractions et de la délinquance sont les plus bas des zonages de Louviers.

Par ailleurs, les habitants sont nombreux à afficher un véritable attachement à ce quartier qu'ils habitent depuis longtemps.

### **1.3.6. Focale sur les Villes de Pîtres et Le Manoir (périmètre d'intervention du Centre social Espace des deux rives)**

Les Villes de Pîtres et du Manoir, communes urbaines membres de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, sont sortantes de la politique de la Ville mais restent inscrites en territoires de veille active.

Leurs profils démographiques sont proches : une population jeune (1/3 des habitants ont moins de 20 ans), mais un nombre important de personnes de plus de 75 ans et une tendance globale au vieillissement impliquant des nouvelles problématiques de dépendance et de lutte contre l'isolement.

Avec la conduite d'opérations immobilières importantes, les communes ont réussi à attirer de nouvelles populations leur permettant de sortir de la géographie prioritaire. Néanmoins, avec une forte présence de logements sociaux (30% à Pîtres et 50% au Manoir), les populations résidentes restent majoritairement précaires :

- hausse de 14% de demandeurs d'emploi en 2012 à Pîtres, hausse importante de 28% au Manoir en 2011 mais une légère baisse constatée depuis 2012,
- augmentation significative des habitants sous le seuil des bas revenus,
- augmentation du nombre de bénéficiaires RSA (+53% en 4 ans).

Ces situations de fragilité socio-économique couplées à un certain isolement géographique renforcent le sentiment d'isolement social des habitants qui de surcroît ont une faible mobilité physique comme psychologique.

Enfin, les territoires sont confrontés à des enjeux importants en termes de réussite éducative. On constate ainsi que 50 % des enfants accueillis en périscolaire n'ont pas accès à des activités extérieures (uniquement dans le cadre du Centre social Espace des deux rives) et que 40 % des enfants des écoles primaires sont bénéficiaires du Programme de Réussite Educative – PRE (porté par le centre social) sur au moins un des axes suivants : scolaire, santé, éducatif, social environnement, culturel, sport.

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale</i></b>		- De nouveaux habitants qui ne prennent pas part à la vie de la cité
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une population vieillissante qui exprime le désir de participer à la vie de la cité</li> <li>- Une capacité d'initiatives forte chez les personnes retraitées et de la part des commerçants</li> </ul>	- Un manque de soutien pour accompagner les projets qui émergent
<b><i>Lien social</i></b>	- Une demande de contact physique et une volonté de sortir de l'isolement de la part de personnes dépendantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'interactions avec les habitants des villages voisins : manque d'ouverture voire tensions et relations conflictuelles</li> <li>- Des lieux de diffusion culturelle éloignés des villages</li> </ul>

**1.3.7. Focale sur Gisors (périmètre d'intervention du Centre social Paul Eluard)**

Située au Nord-Est aux limites du département de l'Eure, la commune de Gisors comptait 11 474 habitants en 2011. Dans un secteur à dominante rurale, la commune est devenue aujourd'hui un pôle urbain important concentrant des équipements et des services rayonnant bien au-delà des limites administratives, au sein d'un bassin de plus de 30 000 habitants.

La population de la Ville connaît une légère diminution entre 2006 et 2011 (-2,84%) notamment due à une baisse du solde naturel et une stagnation des naissances. Le solde migratoire reste quant à lui positif notamment au profit de l'arrivée de personnes de plus de 60 ans et dans une moindre mesure des 25-29 ans.

L'analyse de la composition familiale montre une hausse du nombre de personnes isolées (+2,9% entre 2007 et 2012) au détriment du nombre de familles (-3,4%) et notamment des couples avec enfants (-4%). En revanche, on observe que la part des familles monoparentales augmente (20,6% en 2012 soit +2,8%, contre 14,3% au niveau national).

Les données de cadrage CAF confirment cette tendance avec une légère hausse d'allocataires isolés (37% de la population allocataire en 2014 contre 35% en 2009), et de familles monoparentales (23% en 2014 contre 21% en 2009) et une baisse de couples allocataires avec enfants (35% en 2014 contre 39% en 2009).

Concentrant 97% du parc social de la Communauté de Communes de Gisors Epte Levrières, les ménages gisorsiens ont un profil socio-économique plus fragile que sur l'ensemble de l'intercommunalité et qu'à l'échelle du département. Ils disposent ainsi d'un revenu médian par unité de consommation moins élevé que les références intercommunales et départementales (18 258 € contre 19 841 dans l'Eure en 2012). La part de foyers fiscaux imposables y est également inférieure (61,6% contre 65,5% sur l'Eure en 2012) et le taux de chômage plus élevé, continue

d'augmenter (17,6% en 2012 soit +4,1% en 5 ans). De même la part d'allocataires percevant le RSA et à bas revenus augmentent (respectivement 21% et 39% en 2012 soit +6 % en moyenne en 5 ans).

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des afflux de nouveaux habitants</li> <li>- Des habitants attachés à leur territoire</li> <li>- Des demandes pour être accompagné dans l'accès à la langue française et face au numérique.</li> <li>- Une forte mixité sociale (34% taux de logements sociaux).</li> <li>- L'existence d'un réseau interprofessionnel de l'action sociale depuis 1 an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'emplois locaux</li> <li>- Des difficultés de la part des habitants à comprendre les fonctionnements administratifs</li> <li>- Un territoire éloigné des centres administratifs/culturels (et des permanences qui s'éloignent).</li> <li>- Des habitants démunis face à la dématérialisation (non connaissance des outils numériques, sentiment de rejet, tous âges).</li> <li>- Des habitants en difficulté avec la langue française (illettrisme et analphabétisme).</li> <li>- Faible mobilité physique et psychologique d'une part de la population</li> <li>- Des indicateurs de fragilité socio-économique dans le rouge</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tissu associatif riche (associations sportives et culturelles)</li> <li>- L'existence d'un réseau bénévole depuis 1 an</li> <li>- Des réunions de quartiers avec une forte participation des habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ... mais une difficulté à recruter des bénévoles dans les associations.</li> <li>- Des questions lors des réunions de quartier restant sur un cadre personnel/individuel.</li> </ul>
<b><i>Lien social et vivre ensemble</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une vie locale riche (manifestations associatives ou du service culturel municipal)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ... mais une méconnaissance de ces manifestations par les habitants</li> <li>- De nombreuses personnes isolées</li> <li>- Une arrivée de nouvelles populations qui ont des demandes de services et d'activités que l'on trouve dans les grandes villes</li> <li>- De nombreux habitants qui travaillent en région parisienne et qui ne sont présents que le week-end ce qui limite le lien social</li> </ul>
<b><i>Parentalité</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une volonté politique de développer l'accompagnement et l'information aux familles</li> <li>- Un réseau local de professionnels volontaire</li> <li>- Des actions de soutien à la parentalité fréquentées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un nombre important et en augmentation des familles monoparentales</li> <li>- Des familles isolées</li> <li>- Des professionnels qui notent des besoins en termes de prévention (des enfants en manque de repères, des parents en demande de soutien, ...)</li> </ul>
<b><i>Autres</i></b> <i>(accès aux droits, ...)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'existence d'une permanence d'accès aux soins et de santé (PASS) et d'un centre médico-psychologique (CMP) enfant et adolescent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de médecins libéraux et de spécialistes</li> <li>- Des personnes démunies face à leur dossier retraite (Manque une permanence CARSAT de proximité)</li> </ul>

### **1.3.8. Focale sur Gaillon - Aubevoye (périmètre du centre social Espace Condorcet et de l'Espace de Vie Sociale LOCAL)<sup>9</sup>**

#### **La Ville de Gaillon**

La commune de Gaillon membre de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine est située en bordure de Seine, et compte 7 208 habitants en 2012 (soit + 4,8% en 5 ans). A une petite centaine de kilomètres de Paris (également accessible par train), et à moins de 50 kilomètres de Rouen, Gaillon constitue un pôle économique en pleine expansion dans la Vallée de la Seine avec l'implantation d'entreprises innovantes dans le domaine de la chimie, la plasturgie ou encore la mécanique générale.

La population gaillonnaise est relativement jeune (41,5% avait moins de 30 ans en 2012 contre 37 % à échelle départementale). Néanmoins, alors que les moins de 15 ans augmentent légèrement, la part 15-29 ans baisse significativement (-4,4% entre 2007 et 2012). Par ailleurs, la part des 60 ans et plus augmente de manière tendancielle (20,3% contre 17,2% en 2007).

De manière logique, la structure des ménages est caractérisée par une part importante de personnes vivant seules (38% en 2012 contre 28,5% dans l'Eure à la même époque) et une part de familles en baisse (59,9% en 2012 soit - 4,9% en 5 ans) y compris chez les familles monoparentales (10,9% contre 11,2% en 2007). Malgré cette baisse, la part des familles avec enfants reste importante ce qui interroge à la fois les besoins en termes de modes de garde et de soutien à la fonction parentale.

Gaillon représente un bassin d'emplois important du fait notamment de l'étendue de sa zone industrielle et l'arrivée d'entreprises performantes. Cependant l'analyse des données socio-économiques montre que ce vivier d'emplois ne profite semble-t-il pas majoritairement aux populations résidentes sur la commune. En effet le taux de chômage augmente et est supérieur à la moyenne départementale (19,8% en 2012 soit +3,3 en 5 ans contre 13,1% dans l'Eure), la part de ménages fiscaux imposables n'est que de 60,1%, le revenu médian par unité de consommation reste plus faible que sur le département (17 158€), le taux de pauvreté atteint les 18,9% et 43% des allocataires CAF sont à bas revenus.

Par ailleurs on constate une inadéquation entre les emplois proposés et le profil et niveau de formation des résidents (alors que la part de cadres stagne à 8,4%, la part d'ouvriers est d'employés reste importante et la majorité de la population est sans diplômes ou avec un diplôme de niveau CAP/BEP).

#### **La Ville d'Aubevoye**

Commune limitrophe de Gaillon, Aubevoye est également membre de la Communauté de Communes de Eure-Madrie-Seine. Avec 5027 habitants en 2012, Aubevoye connaît une forte augmentation de sa population (+13,9% en 5 ans). Depuis le 1er janvier 2016 elle fait désormais partie de la commune nouvelle Le Val d'Hazley, regroupant Aubevoye, Vieux-Villez et Saint de Barbe sur Gaillon.

---

<sup>9</sup> Les responsables du Centre social Espace Condorcet et de l'Espace de Vie Social LOCAL d'Aubevoye ayant participé à la réunion collective de diagnostic du 4 février 2016 ont complété une seule grille pour les deux structures.

La population est très jeune (42,2% à moins de 30 ans et près d'un quart des habitants à moins de 15 ans). Cependant, et ce comme sur le reste de l'intercommunalité et de l'Eure, la part des plus de 60 ans augmente (19,1% soit +1,9% en 5 ans).

La structure des ménages a peu évolué entre 2007 et 2012. Les familles sont majoritaires (69,5%), la part des personnes vivant seules croît légèrement (+1,4%), tout comme la part de familles monoparentales, mais dans une moindre mesure (+0,4%).

Du côté des allocataires CAF, on observe une diminution des couples avec enfants (53% en 2014 soit -5% depuis 2009) au profit des familles monoparentales (22% soit + 3%) et des personnes isolées (20% soit +2%).

Originellement cité ouvrière la commune conserve une part importante d'ouvriers (20,2% contre 19,6% à l'échelle de l'intercommunalité et 18% à l'échelle du département). La part d'employés suit cette tendance. Inversement, les catégories socio-professionnelles dites supérieures sont inférieures aux moyennes intercommunale et départementale.

En outre, le taux de chômage reste élevé et est même en augmentation (14,2% soit +3,8% en 5 ans entre 2007 et 2012) tout comme le nombre d'allocataires RSA (16% soit +3%) et le nombre d'allocataires à bas revenus (31,2% soit +2,5%).

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des structures et équipements socio-éducatifs existants (EVS, centre social, foyer de jeunes travailleurs, maison de la santé, aide aux personnes âgées, CCAS, groupements scolaires, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un défaut de mobilité physique et psychique</li> <li>- Des jeunes peu insérés professionnellement</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tissu associatif riche</li> <li>- Des infrastructures de qualité</li> <li>- Une forte mobilisation bénévole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des infrastructures de qualité mais insuffisantes au regard du nombre d'associations présentes sur le territoire</li> </ul>
<b><i>Lien social</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des actions contribuant au développement de relations intergénérationnelles</li> <li>- Des structures de proximité (maison de quartier) facilitant le lien social</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une arrivée de nouvelles populations aux besoins diversifiés pas toujours pris en compte</li> </ul>
<b><i>Parentalité et éducation</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'une offre diversifiée d'accueil petite enfance (RAM, multi-accueil, micro crèche privée)</li> <li>- Activation du dispositif CLAS et Réap</li> </ul>	

### **1.3.9. Focale sur Vernon (périmètre d'intervention des centre sociaux Simone Veil et Les Pénitents et de l'Espace de Vie Social Espace Laïque Vernonnais)**

La commune de Vernon constitue la ville cœur et le pôle économique et social de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE). Située à mi-distance entre Paris et Rouen, elle est la deuxième ville du département avec ses 24 112 habitants en 2012.

Sa population tend pourtant à diminuer ces dernières années (-1,98 % en 5 ans) notamment du fait d'une légère baisse des naissances et d'un solde migratoire négatif.

Ainsi, même si la population reste jeune (40,5% a moins de 30 ans), la structure des ménages évolue avec une baisse des ménages avec enfants (34,7 en 2012 contre 38,1% en 2007) au profit de l'augmentation du nombre de personnes seules (39,6% en 2012 contre 36,9% en 2007). A noter cependant que la part des familles monoparentales augmente légèrement (17,6% en 2012 soit +1,3%).

La ville est en outre caractérisée par la fragilité des profils socio-économiques de sa population. Elle compte certes une part de cadres et d'employés supérieure à la moyenne départementale (respectivement 13,6% et 12,8% contre 8,4% et 10,3% sur toute l'Eure). Néanmoins la part des populations très fragilisées reste importante notamment dans les quartiers inscrits en géographie prioritaire (QPV) : Boutardes, Valmeux et Blanchères (territoires d'intervention du centre social Simon Veil et de l'EVS Espace Laïque Vernonnais) et également à Vernonnnet (périmètre d'intervention du centre social Les Pénitents) :

- taux de chômage de 18,4% contre 11% à l'échelle du département,
- revenus médians par unité de consommation atteignant 18 233 €/an contre 19 841 sur l'Eure,
- taux de pauvreté de 20% contre 12,4% sur l'ensemble du territoire,
- part d'allocataires CAF à bas revenus atteignant près de 41% soit 20% des Vernonnais,
- part d'allocataires RSA de 22,6% soit 10% des habitants,
- ...

Ces quartiers sont à la périphérie de la ville. Le quartier du Vernonnnet est séparé du reste de la Ville par la frontière naturelle de la Seine. Les QPV sont quant à eux coupés de la commune par le boulevard Georges Azémia. Ces derniers comptent 4 470 habitants et regroupent des populations majoritairement issues de l'immigration en particulier des populations turques, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne qui conservent souvent leurs langues l'origine, leurs cultures, leurs pratiques. Elles coexistent sans vraiment vivre ensemble dans un esprit qui se rapproche du communautarisme :

- 24% sont de nationalité étrangère,
- 27,6% sont issues de l'immigration,
- 29,8% sont des familles nombreuses,
- 18,5% sont des familles monoparentales,
- le revenu fiscal médian s'élève à 7 593€ par an,
- 21% des foyers perçoivent le RSA
- 70,4% des ménages ne sont pas imposés (non 100% des ménages du quartier de Valmeux)

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale<sup>10</sup>*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale</i></b>	- Un pourcentage important de jeunes	- Une jeunesse en recherche de reconnaissance et d'insertion professionnelle - Des sentiments d'appartenance à un quartier plutôt qu'à la ville
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	- Une vie associative riche	- ...mais un manque de lisibilité et de coordination des actions menées par les associations
<b><i>Lien social</i></b>	- Sur les quartiers prioritaires, des familles en demande de participation et impliquées dans les projets contribuant au vivre-ensemble	- Un fort repli communautaire - Une mauvaise connaissance du français chez certains habitants
<b><i>Parentalité</i></b>	- La revendication de l'importance de la cellule familiale - Des réseaux de solidarité familiales	- Une part importante de familles monoparentales

**1.3.10. Focale sur Charleval (périmètre d'intervention du Centre social Espace Libre<sup>11</sup>)**

Le village de Charleval fait partie de la Communauté de communes de l'Andelle. Il comptait 1 849 habitants en 2011 soit 15% des habitants de l'intercommunalité.

De manière similaire aux tendances observées sur le département, la population de Charleval est confrontée à un phénomène de vieillissement. Ainsi, même si près d'1/3 des habitants à moins de 30 ans, la part des 45 ans et plus augmente et ce notamment la tranche des 60 -74 ans (+2,3 en 5 ans). Entre 2009 et 2014, le nombre d'allocataires a quasiment stagné (+3). En revanche la structure des allocataires a évolué avec une augmentation du nombre de personnes isolées (29% en 2014 soit +2,1%) et des familles monoparentales (20% soit +19%) au détriment des couples avec enfant(s) (44% soit -2,2%).

Le Centre social Espace Libre a mené une enquête par questionnaire auprès des habitants de tous âges pour les consulter sur leur cadre de vie et mieux identifier leurs besoins.

Cette enquête met notamment en avant les problématiques suivantes :

- un manque de transports en commun,
- une faible pratique d'activités culturelles,
- une demande de proximité et rencontres notamment pour lutter contre l'isolement social,
- une demande de réseaux de solidarités,
- un besoin d'accompagnement à la fonction parentale.

<sup>10</sup> Est présenté ci-dessus la grille unique pour l'ensemble des structures d'animation de la vie sociale implantés sur la Ville de Vernon. Ce tableau a été complété par les responsables des dites structures lors de la réunion collective de diagnostic du 4 février 2016.

<sup>11</sup> Le Centre social Espace Libre intervient majoritairement sur Charleval, ville d'implantation de l'association mais également sur la Communauté de Communes de l'Andelle pour tout ce qui concerne l'axe jeunesse et santé. Par manque de données statistiques et d'informations sur le périmètre de l'intercommunalité, est ici présenté uniquement la commune de Charleval.

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

Enjeux	Points forts	Points faibles
<b>Inclusion sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des services qui se développent</li> <li>- Une ouverture de la Vallée grâce à l'arrivée des habitants des villes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de mobilité physique</li> <li>- Une hausse du coût de l'immobilier</li> </ul>
<b>Participation et vie associative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un tissu associatif très dense (32 associations pour 1872 habitants)</li> <li>- Une coopération inter associative avec de nombreux bénévoles « mobiles »</li> <li>- Une bonne participation des habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de bénévoles</li> </ul>
<b>Lien social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un fort sentiment d'appartenance au village</li> </ul>	

**1.3.11. Focale sur Les Andelys (périmètre d'intervention du Centre social des Andelys)<sup>12</sup>**

Située sur une boucle de la Vallée de la Seine, la commune des Andelys se trouve dans un espace rural attirant des populations aux habitudes citadines du fait de la proximité de Rouen (40kms) et d'un accès direct à Paris par l'A13 (100kms).

La population des Andelys reste à peu près stable pour atteindre 8179 habitants en 2012 (soit -0,35% en 5 ans). Sa composition est assez diversifiée, et reste majoritairement jeune (39% ont moins de 30 ans en 2012). Cependant elle connaît une tendance au vieillissement avec une baisse de l'ensemble des tranches d'âge au profit des plus 60 ans (24,3% en 2012 contre 20,9% en 2007).

Les ménages sont composés d'une majorité familles et notamment de couples avec enfants (42,7% en 2012). Néanmoins le nombre de couples avec ou sans enfants tend à diminuer au profit des familles monoparentales (16,3% des familles soit 10,1% des ménages) et des personnes isolées (34,2% des ménages soit +4,5% en 5 ans). Ces dynamiques se confirment du côté de la structure des allocataires CAF.

Le profil socio-économique des habitants demeure globalement le même depuis cinq ans bien que l'on note une légère augmentation des employés (+1,3%) et de manière plus marquée des retraités (+4,2%). La situation économique tend pourtant à se dégrader. On observe en effet une augmentation significative du taux de chômage (18,4% en 2012 soit +5,8% depuis 2007) et une part de ménages fiscaux imposés de seulement 59% entraînant une augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA (20% en 2014 soit + 2,7%) comme des allocataires à bas revenus (37% en 2014 soit +2,1%).

En outre le niveau de formation de la population reste majoritairement de niveau V (CAP/BEP). Ce niveau qui apparaît globalement faible peut représenter un frein d'accès vers l'emploi dans un

<sup>12</sup> La responsable du Centre n'ayant pas pu être présente lors de la réunion collective de diagnostic du 4 février 2016, l'analyse des besoins sociaux et leur présentation synthétique sous forme de tableau synoptique n'ont pu être effectués. Sont donc présentées ci-dessous les caractéristiques générales de la Ville des Andelys.



contexte où la mobilité des actifs est réduite (peu culture du déplacement notamment chez les jeunes qui n'ont pas toujours le permis de conduire) et où les secteurs d'activités, et majoritairement le tertiaire, proposent des emplois dans le domaine de la santé, l'action sociale, et ce le plus souvent dans le cadre de contrats aidés.

Le centre social municipal, au travers d'une enquête par questionnaire réalisée en 2013, a pu recueillir et étudier le ressenti de habitants vis-à-vis de leur cadre de vie. L'enquête fait ressortir que dans l'ensemble, les habitants se sentent bien dans leur ville et trouvent que l'offre en termes de scolarité correspond à leur besoin. En revanche ils notent un déficit sur les axes emploi, transports, offre sanitaire (manque de spécialistes), commerces (en voie de disparition) et habitat (offre non adaptés à la demande).

### **1.3.12. Focale sur le Pays Brionnais (périmètre d'intervention de l'Espace de Vie Sociale Tic Tac Bospaulois)**

Composée de 23 communes, la Communauté de Communes Intercom du Pays Brionnais comptait 11 670 habitants en 2012.

L'Espace de Vie Sociale intervient sur cinq communes : Saint Eloi de Fourques, Saint Paul de Fourques, Bosrobert, Malleville sur le Bec et la Neuville du Bosc.

Bien que rurales, celles-ci connaissent une augmentation importante de leurs populations (+31% entre 1999 et 2011), notamment par l'arrivée de jeunes couples avec enfants accédant à la propriété grâce à un prix du foncier attractif, impliquant des besoins accrus en termes de garde, de scolarisation et d'accès aux loisirs.

En outre, le secteur est marqué par une forte rotation de la population due à de nombreuses séparations et des déménagements par mutations qui implique un renouvellement constant de la population mais aussi une plus grande difficulté à créer des réseaux de solidarités et un sentiment d'appartenance au territoire.

Contrairement au reste du département, le nombre de familles monoparentales représente une faible part des ménages en 2011 et son poids reste stable depuis 2006.

De même, le taux de chômage reste plus faible que sur l'ensemble de l'intercommunalité (6% contre 10% en 2011) et représente un de chiffres les plus bas du département.

A noter cependant, que la part de salariés travaillant dans la commune de résidence ne représente que 14% des cas. De nombreux travailleurs se déplacent en dehors de leur commune pour se rendre à leur lieu de travail entraînant de forts mouvements pendulaires domicile-travail. Cette situation entraîne un plus faible temps accordé aux temps libres et impacte potentiellement la capacité à participer l'animation de la vie locale.

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale et cadre de vie</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une bonne écoute des habitants qui s'expriment</li> <li>- Une cadre rural apaisant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des populations peu mobiles</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des populations de bonne volonté</li> <li>- Des population dynamiques une fois impliquées dans l'activité</li> </ul>	
<b><i>Lien social</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les liens se créent facilement entre les adhérents lorsqu'ils participent à une activité hebdomadaire. (Les groupes déjà constitués sont dynamiques et intègrent très aisément les nouveaux participants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un turn-over des familles du fait des mutations professionnelles et des situations de séparations</li> <li>- Un territoire dortoir</li> </ul>
<b><i>Parentalité et éducation</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreux jeunes enfants</li> <li>- Des écoles très dynamiques</li> </ul>	

**1.3.13. Focale sur la Communauté de Communes de Beaumesnil (périmètre d'intervention de l'Espace de Vie Sociale 1001 Légumes)**

La Communauté de Communes de Beaumesnil est une des plus petites intercommunalités rurales du Pays Risle-Charentonne. Elle est composée de 17 communes pour un total de 5 006 habitants.

Sa population est marquée par une tendance au vieillissement, et un départ des jeunes du territoire du fait d'un manque d'emplois.

En outre, la présence sur le territoire intercommunal d'enfants âgés de 0 à 14 ans est très liée à l'installation récente et à l'urbanisation sous forme de maisons individuelles : les familles trentenaires arrivent avec leurs enfants nés sur d'autres territoires plus urbains (agglomérations rouennaise, ébroïcicenne, ...), attirées par un prix du foncier bas. Ces populations nouvellement installées sont des populations qui peuvent devenir très vite fortement fragilisées au moindre aléa de la vie (voiture en panne, perte d'emploi, divorce, etc.).

La population active est principalement composée de retraités (34,2%), mais également d'ouvriers et employés (30%).

Globalement la Communauté de communes est confrontée à une paupérisation de sa population. On dénombre 325 demandeurs d'emploi (soit un taux de chômage à 8,3 %) dont 44,3 % sont chômeurs de longue durée. Près de 15% des allocataires CAF sont bénéficiaires du RSA. De manière cohérente, on constate que les faibles quotients familiaux (inférieurs à 610 €) sont surreprésentés. Enfin le taux d'allocataires à bas revenus est important (37,5%) et est supérieur à la moyenne départementale (31%).

Les habitants de l'intercommunalité sont en outre confrontés à des problèmes de mobilité du fait de l'étalement du territoire (17 630 hectares) et d'un fort déficit en transports collectifs.

Enfin, le territoire est marqué par une faiblesse des liens sociaux et une dynamique participative pauvre dues au croisement de quatre facteurs principaux :

- un manque d'animations,
- une faible dynamique inter-associative,
- une tendance à l'isolement des habitants,
- des relations sociales de proximité et de voisinage dégradées.

*Les points forts et points faibles du point de vue de l'animation de la vie sociale*

<b>Enjeux</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b><i>Inclusion sociale</i></b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une faible mobilité physique du fait d'un manque de transports en communs</li> <li>- Un manque de services et d'équipements</li> </ul>
<b><i>Participation et vie associative</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un fort investissement de certains habitants</li> <li>- Une demande exprimée d'animer la vie sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ...mais peu d'habitants impliqués</li> <li>- Un tissu associatif faible</li> </ul>
<b><i>Lien social et vivre ensemble</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une participation des habitants aux évènements collectifs organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'isolement marqué d'une partie de la population</li> </ul>
<b><i>Parentalité</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une véritable compétence de la Communauté de communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de structures d'accompagnement à la parentalité</li> </ul>

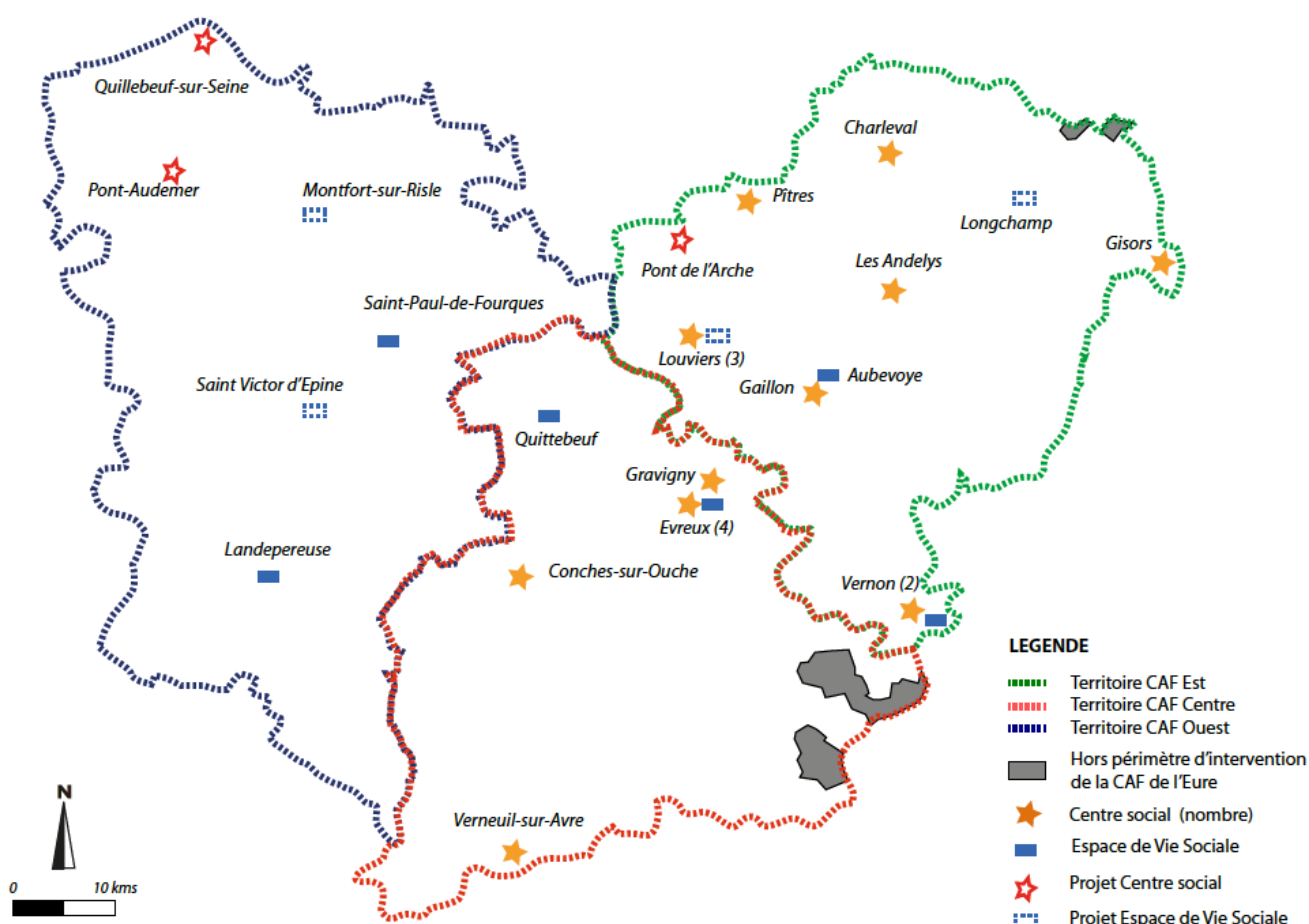
## 2. Les initiatives existantes en termes d'accueil des familles et d'animation de la vie sociale

23 équipements de proximité développent des projets d'animation de la vie sociale, faisant l'objet d'un agrément par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure :

- 17 Centres Sociaux (CS),
- 6 Espaces de Vie Sociale (EVS).

En outre 3 centres sociaux et 4 EVS sont en projet.

### Répartition des structures d'animation de la vie sociale dans le département de l'Eure



Source : CAF 27 – Réalisation FR Consultants – 2016

## 2.1. Les initiatives des structures d'animation de la vie locale

Afin de donner à voir précisément la diversité des initiatives des structures d'animation de la vie sociale pour répondre aux besoins identifiés, tout en dégagant les points forts transversaux sur le département, le choix a été fait de poursuivre une approche multi scalaire par territoires d'intervention CAF et par structures.

Dans un premier temps sont donc présentés, de manière monographique, les différents axes de travail validés au titre de chaque projet social ainsi que les moyens humains et financiers mobilisés pour leur mise en œuvre.

Dans un second temps, le lecteur trouvera à l'échelle des territoires d'intervention CAF, une synthèse des potentiels des structures pour animer la vie sociale locale.

### 2.1.1. Sur le territoire d'intervention CAF Centre

#### Centre Social La Madeleine d'Evreux

Gestion municipale (CCAS) - 11 ETP en 2016 - Budget 2015 : 568 000 € (CCAS et Ville : 52 % - CAF : 18 % - Etat : 16 % - Agglomération : 14 %)

Le Centre social de La Madeleine poursuit en 2016 le travail de restructuration de son fonctionnement, afin :

- d'améliorer sa qualité d'accueil et de développer une communication active, auprès des habitants
- de développer, par des méthodes d'animation appropriées, le pouvoir d'agir des habitants ;
- de développer une concertation et une collaboration permanente entre le centre social et les différents acteurs du quartier.

Les 8 axes d'intervention du centre social pour l'année 2016 sont les suivants :

- Dynamiser la vie sociale locale
- Faciliter l'accès des habitants aux droits et services
- Favoriser l'intégration des primo-arrivants
- Soutenir la parentalité
- Favoriser l'épanouissement et la réussite des enfants et des jeunes
- Favoriser l'accès à l'art et à la culture
- Promouvoir l'activité physique et la santé
- Améliorer le cadre de vie des habitants

Le centre social conduit également, en 2016, la démarche participative d'élaboration du futur Projet Social de Territoire, qui verra le jour en 2017.

### **Centre Social Nétrevillia d'Evreux**

Gestion associative – 6 ETP – Budget 2014 : 344 653,70 € (CAF : 46 % - Collectivités locales : 45% - Etat : 5% - Autres : 4%)

4 axes de travail :

- Enfance-Jeunesse (ALSH 11-17 : accompagnement à l'autonomie, info jeunesse, actions vacances, coordination périscolaire, réflexion autour des 16-25 ans pour la création d'un espace jeunes qui n'est plus d'actualité depuis fin 2014 par manque de moyen humain seules des actions ponctuelles en direction de ce public sont mises en places, mise en réseau des acteurs éducatifs)
- Intervention sociale, accompagnement des familles et santé (accueil et orientation, animation intergénérationnelle, départ en vacances autonomes, sorties familiales construction d'une complémentarité des interventions dans le suivi des familles), développement d'actions vers le public sénior
- Insertion et accès à l'emploi (Pôle Ressources Habitants)
- Animation de la vie locale (temps libre familial, événement fédérateurs et ateliers, action culturelle)
- accueil du public et orientation, (Espace public numérique, conseil aux associations...)

### **Centre Social Amicale Navarre d'Evreux**

Gestion associative – 4,5 ETP – Budget prévisionnel 2016 : 489 681€ (CAF : 26,3% - Collectivités locales : 42,8% - Etat : 3,1% - Autres : 27,8%)

5 axes de travail :

- Famille (création et animation d'un réseau d'acteurs, Pôle Ressources Habitants, temps libre familial, ...)
- Animation de la vie locale (échanges intergénérationnels, fêtes et événements fédérateurs, information des habitants et acteurs locaux)
- Enfance-jeunesse et cohérence éducative locale (formation-action des acteurs éducatifs, plateforme de veille éducative, information jeunesse, recherche action sur les 16-25 ans, accueil jeunes 11-17 ans, accompagnement à la scolarité)
- Cadre de vie et habitat (groupes de travail thématiques)
- Initiatives locales et solidaires (groupes de travail thématiques)

Des groupes de travail inter-acteurs (Ville, GEA, CAF, Conseil départemental, groupements scolaires, associations, ...) permettant de développer des dynamiques partenariales dans des espaces dédiés à l'analyse du territoire et au partage du projet :

- la petite enfance, enfance, jeunesse
- animation de la vie locale
- accompagnement social des familles

### **Centre Social Saint Michel d'Evreux<sup>13</sup>, aujourd'hui Espace de Vie Sociale l'Agora depuis janvier 2016)**

Gestion associative – 2 ETP - Budget 2011-2014 : 246 437 € (CAF : 39,6 % - Collectivités locales : 34,4% - Département : 2,7% - Etat : 15,5% - Autres : 7,8%)

Jusqu'au 31 décembre 2015, les actions à destination des familles étaient portées par le Pôle Ressources Habitants du Centre Social. Le Centre Social n'existant plus, les habitants et membres de l'Agora ont aujourd'hui la volonté de faire perdurer certaines de ces actions. L'Agora se compose aujourd'hui d'un axe enfance-jeunesse (ALSH La Passerelle 11-17 ans) et d'un axe familles et habitants.

3 axes de travail :

- Animation de quartier : développement de la participation des acteurs locaux et habitants sur des projets d'animation de la vie locale (animations de quartier)
- Enfance-Jeunesse (ALSH La Passerelle 11-17 ans) : construction d'une action éducative partagée et complémentaire entre les différents acteurs éducatifs du territoire ; consolidation et enrichissement de l'accueil, l'accompagnement et l'information des adolescents ; contribution à l'amélioration de la réussite scolaire des collégiens du territoire (réseau éducatif local, projet local d'animation jeunesse)
- Familles et Habitants : soutien à l'expression des besoins des habitants et création de conditions pour leur prise en compte dans la mise en œuvre d'actions partagées, favoriser la rencontre, la mixité et les liens intergénérationnels du public (animations parents-enfants)

### **Centre Social Clos au Duc d'Evreux**

Gestion associative – 6 ETP *Données manquantes sur la composition de l'équipe et le budget prévisionnel (subventions : 70% ; financeurs publics : Ville d'Evreux, CAF, GEA, Etat (manque les chiffres) ; usagers : 25%*

4 axes de travail :

- Animations de quartier (organisation d'évènements et festivités, accompagnement des habitants dans la mise en œuvre de projets collectifs, accueil de nouveaux arrivants,
- Animation enfance –jeunesse (accueil jeunes 11-17 ans, animation d'activités dans les temps méridiens pour les 3-12 ans, information jeunesse 12-25 ans, accompagnement des jeunes dans des projets collectifs, diagnostic ALSH 3-17 ans, accompagnement à la scolarité, actions de prévention 11-17 ans,
- Animations collectives familles (sorties familiales et intergénérationnelles, actions de soutien à la parentalité, lieu ressources habitants, accueil-information-orientation et accompagnement, mise en place d'un observatoire social inter-partenarial)
- Activités détente loisirs

---

<sup>13</sup> Le centre social est devenu Espace de Vie Sociale au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Nous ne disposons pas d'informations plus récentes concernant son action, ni ses moyens humains et financiers.

### **Centre Social Association PST CAP Nord Est**

Gestion associative – 12 ETP - Budget prévisionnel 2016 : 689 291 € (CAF : 38,1% -Collectivités locales : 58,7% - Département : 2,2% - Etat : 0,4% - Autres : 0,6%)

3 axes de travail :

- Animation globale du territoire (rencontres élus-associations-habitants, information et formation des responsables associatifs, organisation de festivités et d'actions culturelles,
- Education et socialisation des enfants et des jeunes (ouverture d'une micro-crèche, poursuite des accueils de loisirs 3-12 ans, RAM, guichet unique accueil éducatif, formation des animateurs, point accueil jeune, séjours collectifs, projet d'animation 10-12 ans, mobilité jeunes)
- Familles (centre d'informations et d'initiatives)

### **Centre Social MJC Pays de Conches**

Gestion associative – 13 ETP – Budget prévisionnel 2015 : 827 268 € (CAF : 13,8% -Collectivités locales : 29,4% - Département : 0,9% - Etat : 0,8% - Autres : 55,1%)

L'association est organisée autour de 3 pôles : éducation, lien social et animation globale.

Son projet 2016-2019 se traduit par 10 axes de travail :

- Echanges intergénérationnels,
- Prévention/promotion de la santé,
- Aller au devant des personnes isolées et/ou fragilisées,
- Accompagnement à la fonction parentale,
- Epanouissement éducatif de tous les enfants,
- Organisation de la concertation et de la coordination des acteurs,
- Mobilisation du pouvoir d'agir des publics fragilisés,
- Communication et information à l'échelle intercommunale,
- Participation et initiative des habitants,
- La culture comme source de dynamisme pour la coordination et le partenariat.

### **Espace de Vie Sociale Kiosque d'Ateliers du Pays de Neubourg**

Gestion associative – 1 ETP - Budget prévisionnel 2016: 66 975€ (CAF : 29,5% -Collectivités locales : 12,6% - Département : 0% - Etat : 0% - Autres : 57,9%)

Malgré le faible nombre de salariés permanents, l'association bénéficie d'un noyau de 15 bénévoles actifs et d'une trentaine de bénévoles ponctuels. 4 vacataires sont également mobilisés.

5 axes de travail :

- Parentalité : accompagnement à la fonction parentale, temps libre familial
- Temps libre familial : accompagnement de la cellule familiale dans sa globalité (de 0 à 77 ans et +)
- Jeunesse : rencontres jeunes, accompagnement des jeunes dans la réalisation de projets collectifs
- Lien social : lien intergénérationnel, valorisation des talents et compétences des habitants
- Soutien à la vie associative : information et orientation des habitants



### Centre Social MJC Verneuil-sur-Avre

Gestion associative – *Données manquantes sur la composition de l'équipe et le budget prévisionnel*

3 axes de travail :

- Animation globale et coordination (accueil et information familles, accueil-information et prévention jeunesse, promotion de la vie locale et associative, participation aux réseaux existants, accompagnement des initiatives locales d'habitants-associations-partenaires, animation d'espaces d'expression, organisations d'évènements et festivités)
- Animation jeunesse (activités éducatives périscolaires et extrascolaires, ALSH 12-17 ans, séjours ados, organisation d'espaces d'expression de la jeunesse, accompagnement d'initiatives collectives de jeunes)
- Animation collective familles (ateliers d'apprentissage de la langue française, ateliers vie quotidienne, échanges de savoirs, organisation de manifestations de proximité, ateliers parents-enfants, temps libre familles, ateliers d'éveil des jeunes enfants, actions intergénérationnelles, accompagnement scolaire, initiation aux usages d'internet, ...)

#### Synthèse des potentiels des structures du territoire Centre pour animer la vie sociale locale<sup>14</sup>

Critères	Points forts	Points faibles
<b>Modes de fonctionnement,</b> (place des habitants, activités proposées,...)	- Sur les territoires périurbains et ruraux : une <b>offre d'activités diversifiée</b> adaptée aux besoins	- Sur Evreux : des structures associatives majoritairement politisées (une pression de la dimension politique plus ou moins forte selon les quartiers)
<b>Caractéristiques de l'équipe</b> (profils, compétences, niveaux de formation, besoins existants...)	-	- Des Centres sociaux aux <b>ambitions fortes mais aux moyens réduits</b> (décalage entre ambitions exigées par les conventions et les moyens): <b>problème de dimensionnement</b> (locaux inadaptés, équipe réduite, des fonctions de pilotage pas toujours assurées, des profils d'animateurs d'activités et peu de profils d'animateurs du territoire dans une logique de développement social local) - Des centres sociaux ruraux à vocation intercommunale <b>qui peinent à animer le projet à l'échelle des EPCI</b>
<b>Partenariats locaux et institutionnels</b> (projets, portage politique, articulations aux politiques locales et dispositifs, ...)	- Sur les territoires périurbains : un projet social qu s'appuie sur une offre de service  - Sur Evreux : une volonté des centres sociaux de travailler en réseau	- Sur Evreux : une faible dynamique inter associative couplée à une concurrence entre associations dans un environnement local sans politique associative globale. - ... et des freins de la part de certains élus locaux  - Une difficulté de travailler avec les associations caritatives - <b>Une mauvaise connaissance des structures</b>

<sup>14</sup> Le tableau ci-dessous est le résultat d'un travail collectif effectué dans le cadre de la réunion collective du 9 février 2016.

		<p><b>d'animation de la vie sociale</b> par les partenaires locaux et institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des Centres sociaux qui sont quelquefois des outils/faire-valoir pour les élus</li> <li>- <b>Des élus insuffisamment impliqués</b> et connaissant peu voire pas du tout les missions et la plus-value des structures d'animation de la vie sociale sur les territoires</li> <li>- Une multiplication des missions demandées aux structures avec des moyens constants ou sous-dimensionnés dans une <b>logique de délégation de service public</b></li> </ul>
--	--	---

Quelque soit le territoire d'intervention, **les dynamiques des structures sont souvent et majoritairement subordonnées à l'existence d'un portage politique local et à un manque de moyens en termes d'ingénierie, et de dimensionnement des équipes.**

Cela est par exemple le cas sur la Ville d'Evreux où un projet existe depuis une dizaine d'années afin de créer un centre social par quartier en s'appuyant sur les ressources existantes à savoir les associations implantées dans les maisons de quartier. Cinq centres sociaux ont ainsi été agréés sur les quartiers de La Madeleine, Nétreville, Navarre, Clos au Duc et Saint-Michel.

Néanmoins, les projets des centres sociaux peinent à être portés en partenariat et les difficultés rencontrées par les structures ne font pas suffisamment l'objet d'un examen collectif, et d'une étude partagée au plan inter institutionnel.

Sur le SIVOM CAP Nord Est, le centre social PST CAP Nord Est est confronté avant tout à des **problèmes de dimensionnement**. Originellement créée dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, le SIVU Cap Nord Est avait pour mission de porter la compétence enfance partagée entre 20 communes, dans un souci de coordination des centres de loisirs associatifs. Le SIVU a développé en parallèle un volet petite enfance et jeunesse. Aujourd'hui transformé en SIVOM avec la gestion des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP- Réforme des rythmes), il s'est doté d'une association portant le projet éducatif du syndicat. L'association a aujourd'hui l'agrément Centre social en complément de la gestion d'un RAM de deux micro-crèches et d'un LAEP. Intervenant sur les 20 communes du Nord du GEA, l'association est confrontée à un manque de ressources humaines.

Du côté du Pays de Conches, le centre social MJC représente aujourd'hui le troisième plus grand centre social du département du fait notamment de la gestion des Accueils de Loisirs. **A vocation intercommunale, il n'intervient pourtant réellement que sur la ville** de Conches-sur-Ouche, territoire d'implantation de la structure. Par ailleurs le pilotage du centre social n'est assuré que par un demi équivalent temps plein (poste de directeur mis à disposition par la Ville).

Tout comme sur le Pays de Conches, le centre social de Verneuil-sur-Avre à vocation intercommunale déploie ses actions avant tout sur la commune et plus particulièrement sur le quartier de Vlaminck. Il est notamment confronté à un **problème de stabilité de la direction** (2 directeurs et 2 référents

familles sur le dernier agrément), ce qui a entraîné des difficultés de pilotage du projet comme de management de l'équipe.

L'Espace de Vie Sociale géré par l'association intercommunale Kiosque d'Ateliers a quant à lui défini suite à une démarche DLA - Dispositif Local d'Accompagnement, un projet territorialisé partagé et co-porté par sept communes du Pays de Neubourg. La démarche DLA a par ailleurs permis de structurer et de pérenniser le poste de direction jusqu'alors en contrat aidé. Aujourd'hui l'association a gagné en réactivité et souplesse pour répondre rapidement et au plus près aux besoins identifiés (y compris en termes de recherche de financements) et créer davantage de proximité aux habitants. Pourtant, des freins perdurent dans la relation à certains **élus qui ne reconnaissent pas toujours la plus-value d'un EVS ni d'un centre social en termes d'identification et de réponse aux besoins.**

### 2.1.2. Sur le territoire d'intervention CAF Est

#### Centre social des Gens du Voyage de la Communauté d'Agglomération Seine Eure

Gestion intercommunale – *Données manquantes sur la composition de l'équipe* - Budget prévisionnel 2016 : 209 622 € (CAF : 30,2% - Collectivités locales : 69,5% - Autres : 0,2%)

6 axes de travail :

- Poursuivre le développement d'une offre d'habitat de qualité (développement de la fonction d'accueil social des agents de la régie, réalisation d'un livret d'accueil, accès au numérique, mise en place du comité d'usagers des aires de l'agglomération, ...)
- La scolarisation et l'éducation (prévention du décrochage scolaire, construction de passerelles avec le collège, lutte contre l'illettrisme massif des adultes, accès aux structures de loisirs, culturelles et sportives)
- L'accès au droit commun (domiciliation)
- L'accès à la santé et aux soins (prévention)
- Expression et citoyenneté (accès à la culture dans sa dimension interculturelle)
- Aller-vers les gens du voyage stationnés en dehors des aires de l'agglomération (schéma départemental d'accueil des gens du voyage, ...)
- Un centre social « hors les murs ».

L'organisation de comités techniques en groupes de travail thématiques (scolarité, accès aux droits, santé) mobilisant une diversité de partenaires (CASE, communes, CD27, Etat, CAF, Inspection académique, Mission locale, ...).

La volonté de créer un comité d'usagers.

Un enjeu de contribuer à la prise en compte des problématiques des gens du voyage au niveau institutionnel.

### **Centre Social Pastel de Louviers**

Gestion municipale – 5,6 ETP - *Données manquantes sur le budget prévisionnel*

3 axes de travail :

- Education et soutien à la fonction parentale (pilotage du PEL, soutien à la scolarité-CLAS, animation des cafés des parents, temps libre familial, animation des quartiers prioritaires)
- Lien social et citoyenneté (élaboration schéma des instances participatives municipales, soutien à la vie associative, ateliers collectifs cuisine du monde et intergénérationnels, ateliers d’alphabétisation, pédibus)
- Observation sociale (renforcement des réseaux d’acteurs socio-éducatifs, développement de projets partagés entre les services municipaux petite enfance/enfance/jeunesse et le centre social, point info familles pour l’accès aux droits, prévention)

Une priorité accordée au travail autour de la réussite éducative et du temps libre familial.

### **Centre Social La Chaloupe de Louviers**

Gestion municipale – 6 ETP - Budget prévisionnel 2016 : 235 000 € (CAF : 35% - Collectivités locales : 61% - Autres : 4%)

De manière complémentaire aux priorités de travail du Centre Social Pastel (dans le cadre des orientations politiques communes à l’échelle de la Ville de Louviers) 4 axes de travail :

- Lien social et citoyenneté (inscription et développement d’instances participatives, soutien à la vie associative, jardin partagé, actions intergénérationnelles, lutte contre l’illettrisme)
- Education et soutien à la fonction parentale (pilotage du PEL, actions contre le décrochage scolaire au collège, animation des cafés des parents, projet jeunes, animations de quartier)s
- Observation sociale (animation des réseaux d’acteurs insertion socio-professionnelle, et du réseau local de santé, coordination d’un pôle ressources habitants pour l’accès aux droits)
- Pilotage du projet social (animation des instances décisionnelles, coordination avec le volet social de l’ANRU)

Une priorité accordée à la jeunesse et à la participation des habitants.

L’ambition d’un accueil polyvalent et partenarial (renforcement des services d’accueil et d’accès aux droits avec la présence sur site d’accueils de proximité des services sociaux de la Ville, de la CAF, de la Mission Locale, ou encore du Foyer des Jeunes Travailleurs).

### **Centre Social Espace des deux Rives de Pîtres**

Gestion associative – 42,21 ETP – Budget prévisionnel 2016 : 2 017 000 € (CAF : 28% - Collectivités locales : 49% - Etat : 7% - Région : 1% - Département : 1,5% - Autres : 13,5%)

10 chantiers :

- Observatoire local et réseau : affiner la connaissance du bassin de vie et la partager avec les acteurs et habitants du territoire
- Pôle Ressource Familles de l’Andelle : soutenir les familles face aux fragilisations économiques et sociales

- Communications interne et externe : susciter la réflexion, développer les échanges et favoriser la circulation des informations et des idées
- Initiatives : encourager et développer la prise d'initiative des habitants dans tous les services et domaines d'intervention
- Projet Educatif Local : permettre la réussite éducative de tous les enfants en impliquant tous les acteurs concernés
- Entre 2 rives : diminuer l'isolement des personnes fragilisées et donner la priorité à des actions d'insertion sociale et/ou professionnelle
- Les Z'arts pour tous : promouvoir la culture
- Bien vieillir en milieu rural : chercher des moyens d'offrir aux personnes âgées des structures et des actions adaptées à leur vie
- Accueil et accès aux droits : renforcer le centre social comme lieu d'accueil généraliste et approfondi, lieu d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement des populations et notamment les plus fragilisées
- Carrefour de vie – Espace Santé Social : offrir à la population un ensemble de services permettant un état du bien-être

#### **Centre Social Paul Eluard de Gisors**

Gestion municipale – 5,5 ETP – Budget 2014 : 229 528 € (CAF : 25% - Collectivités locales : 60% - Etat : 14% - Autres : 1%).

4 axes de travail pour le projet social 2015-2018:

- Accueillir, orienter, accompagner les habitants (information droits, accompagnement administratif, animations de proximité, ateliers socio-linguistiques, pilotage et coordination d'un réseau et d'un observatoire local avec les autres acteurs de l'accès aux droits)
- Accompagner les familles dans leurs fonctions parentales (accueil ressource généraliste pour les parents, permanence accueil écoute, ateliers ds parents, groupe de parole de parents, ateliers parents-enfants, soutien à la parentalité, pilotage d'un réseau de soutien à la parentalité, projet LAEP, sorties familiales)
- Développer le vivre ensemble, la citoyenneté et lutter contre l'isolement (animations de proximité, temps d'accueil libre dans et hors du centre social)
- Favoriser la solidarité sur le territoire (chantiers été jeunes, travail en réseau des acteurs de la solidarité sur le territoire)

#### **Centre Social Espace Condorcet de Gaillon**

Gestion associative – 20,9 ETP - Budget prévisionnel 2015 : 825 773 € (CAF : 13,6% - Collectivités locales : 33,1% - Département : 19 % - Etat : 26,7% - Autres : 7,6%)

3 axes de travail :

- La fonction accueil (espace accueil, accompagnement aux démarches administratives, observation et veille des besoins, coordination de la réponse sociale à travers des conventions partenariales, ...)
- La gouvernance du projet (élaboration d'outils de présentation du projet, mise en place d'instances participatives de suivi du projet sociale, ...)

- L'animation de la vie sociale (animations de proximité, soutien à l'engagement et la participation, développement de liens entre nouveaux et anciens habitants, communication sur l'offre petite enfance/enfance, organisation d'échanges intrafamiliaux, de rencontre entre associations, ...)

#### **Espace de Vie Sociale Association Local d'Aubevoye**

Gestion associative - 3,23 ETP - Budget prévisionnel 2016 : 113 980 € (CAF : 25,7% -Collectivités locales : 63,4% - Département : 0% - Etat : 6,1% - Autres : 4,8%)

4 axes de travail :

- formation et épanouissement personnel (atelier informatique, apprentissage du français, acquisition de savoirs fondamentaux, accès aux droits, projets culturels et collaboratifs avec les écoles, ...)
- parentalité (ateliers du soir, accompagnement à la scolarité, ressources parents)
- accueil et orientation (fonction d'accueil, accompagnement individuel des familles)
- logistique et coordination (cellule de concertation partenariale, transversalité numérique)

En outre, il est à noter que l'EVS est adossé à un pôle animation qui gère tous les Accueils de loisirs de la Vallée de Seine du territoire Eure-Madrie-Seine (Aubevoye, Gaillon, Fontaine Bellenger, Saint pierre de Bailleul).

#### **Centre social Les Pénitents de Vernon**

Gestion municipale – 6 ETP - Budget prévisionnel 2016 : 306 721 € (CAF : 26% -Collectivités locales : 73% - Département : 0% - Etat : 0% - Autres : 1%)

3 axes de travail :

- Animation de la vie sociale et développement local (espace accueil, orientation et accompagnement des parents dans leur mission éducative, formation de l'équipe sur la fonction accueil et accès aux droits, implication des jeunes et des adultes dans le comité d'usagers, soutien à la création de nouvelles associations, développement de la participation des habitants dans les actions menées par le centre social, création d'une commission sociale de proximité, travail en interface avec le centre social Simone Veil)
- Offre de services au bénéfice de la population (renforcement et réorganisation des secteurs adultes/familles et enfance/jeunesse, formation des agents, communication et concertation, activités favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle, accès à la culture, partenariats avec les écoles primaires, activités parents-enfants, lutte contre l'isolement des personnes âgées)
- Pérennisation et développement des actions existantes (travail en réseau, temps d'échanges entre équipes d'animation de la branche famille sur d'autres centres sociaux du département, projet pédagogique de l'accueil de loisirs, développement du bénévolat, valorisation de la participation des habitants)

### **Centre social Espace Simone Veil de Vernon**

Gestion municipale – 12 ETP - Budget prévisionnel 2016 : 404 726 € (CAF : 28,7% -Collectivités locales : 69,3% - Département : 0% - Etat : 0% - Autres : 2%)

3 axes de travail :

- Enfance et jeunesse (point relais info jeunesse, CLAS, chantiers éducatifs)
- Adultes et familles (séjours familles, temps libre familial, projet académie des parents, commission familiale composé de professionnels et d'habitants, comité d'usagers, soutien à la parentalité dans l'accompagnement scolaire, ateliers socio-linguistiques, club détente loisirs)
- Vivre-ensemble « cadre de vie et citoyenneté » (mutualisation de la fonction accueil avec celle de la CAF de l'Eure, comité des usagers du centre social, animations de proximité et en pieds d'immeubles, commission sociale de proximité composé d'acteurs et élus locaux, permanences des partenaires au sein du centre social)

### **Espace de Vie Sociale Espace Laïque du Vernonnais**

Gestion associative – 9,5 ETP - Budget prévisionnel 2016 : 80 095 € (CAF : 41% -Collectivités locales : 36,2% - Département : 0% - Etat : 17,5% - Autres : 5,3%)

2 axes de travail :

- la parentalité (CLAS, soutien à la parentalité, développement de solidarités intrafamiliales et intergénérationnelles, soutien à la scolarité, séjours familiaux, ateliers parents/enfants et ateliers parents, sorties familiales, comité de parents,...),
- l'animation locale (ateliers éducatifs et sportifs dans les quartiers, actions auprès des jeunes d'apprentissage de la citoyenneté, et des valeurs de la République, conseil de jeunes, journées citoyennes / chantiers, ...).

### **Centre Social Espace Libre de Charleval**

Gestion associative - *Données manquantes sur la composition de l'équipe et le budget prévisionnel*

7 axes de travail :

- L'élaboration et le pilotage du projet social (développement du travail en réseau, renforcement de la participation des habitants)
- Le bénévolat et la vie associative (soutien à la participation citoyenne)
- La solidarité et les relations intergénérationnelles (développement du sentiment d'appartenance)
- La communication et l'information (diffusion de l'information relative aux droits et services existants, création/adaptation de supports d'information)
- Les familles (renforcement des compétences des parents, soutien à la réussite éducative, conciliation vie familiale-vie professionnelle, partage d'expériences entre parents, développement des liens intrafamiliaux)
- Les enfants et les jeunes (soutien à la réussite éducative dans le cadre des temps libres)

- Les plus de 60 ans (développer le bien vivre, l'autonomie des personnes âgées, les liens intergénérationnels)

### **Centre Social des Andelys**

Gestion municipale – 4,25 ETP - *Données manquantes sur le budget prévisionnel*

4 axes de travail :

- Accueil, accès aux droits, accompagnement des personnes fragilisées (accueil, information et./ou accompagnement de tous, en particulier des familles fragilisées, identification du centre social et développement des compétences, permanences d'accès aux droits, Info Mobile)
- Soutien à la parentalité (sorties familiales pour les familles fragilisées, temps parents-enfants, temps d'échanges parents-professionnels, guidance individuelle, aide au départ en vacances familiales)
- Vie sociale (ateliers de vie quotidienne, espace public numérique, atelier socio-linguistique, animation-cohésion sociale insertion et prévention, Info Mobile)
- Concertation (comité partenaires et usagers, comité de pilotage)

#### Synthèse des potentiels des structures du territoire Est pour animer la vie sociale locale<sup>15</sup>

<b>Critères</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b>Modes de fonctionnement</b> , (place des habitants, activités proposées,...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des <b>démarches projet</b></li> <li>- Des <b>modes de fonctionnement participatifs</b> au sein des centres sociaux municipaux dans lesquels les habitants sont parties prenantes (instances de consultation et d'implication, gouvernance du projet, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>temps trop important dévolu à l'administration</b>, au contrôle de gestion, et à la gestion RH au détriment de la conduite du projet (surtout du côté des centres sociaux associatifs)</li> <li>- Une <b>marge d'autonomie variable</b> pour animer des démarches participatives dans les centres sociaux municipaux (procédures lourdes)</li> </ul>
<b>Caractéristiques de l'équipe</b> (profils, compétences, niveaux de formation, besoins existants...)	-	- Un <b>décalage entre les enjeux sociaux</b> repérés sur les territoires <b>et la formation des professionnels</b> (animation versus développement local)
<b>Partenariats locaux et institutionnels</b> (projets, portage politique, articulations aux politiques locales et dispositifs, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>environnement partenarial institutionnel de plus en plus favorable</b></li> <li>- Un partage croissant des projets sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ...mais globalement un <b>environnement institutionnel mouvant et incertain</b> qui ne facilite pas la mise en place de stratégies pérennes.</li> <li>- ...mais de nombreux élus locaux qui raisonnent en termes de moyens et non de projets et d'objectifs et/ou <b>qui ne légitiment pas les structures comme pouvant être copilotes de l'AVS.</b></li> </ul>

<sup>15</sup> Le tableau ci-dessous est le résultat d'un travail collectif effectué dans le cadre de la réunion collective du 4 février 2016.



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>inégale reconnaissance des structures</b> d'animation de la vie sociale dans la mission d'observation et de veille sociale</li> <li>- Un <b>défaut de projets pluriannuels</b> (hormis avec la MSA et la CAF)</li> </ul>
--	--	--

Le territoire d'intervention CAF Est constitue la zone la plus dotée en structures d'animation de la vie sociale. De ce fait, de **nombreuses actions collectives et des espaces multiservices** sont proposés aux populations, et ce souvent **pour pallier le déficit de services publics de proximité**, à l'instar du Centre social Espace des deux Rives de Pîtres-Le Manoir qui développe une offre importante d'activités et de projets culturels.

Néanmoins **l'animation de la vie sociale reste inégale sur le territoire** et ce quelque soit le type de milieu (urbain, périurbain, rural) ou le mode de gestion de la structure (municipale, associative).

Globalement, les structures pâtissent d'un **calibrage insuffisant des équipes** du point de vue de la direction et du pilotage et/ou de l'animation et de l'accueil des habitants (personnel insuffisant, manque de formation, ...). L'arrivée récente de nouveaux profils va permettre à moyen terme de mieux ajuster l'offre de services au regard des besoins des habitants.

Cependant pour l'heure, nombreuses structures rencontrent des **difficultés pour communiquer** sur leurs missions et plus largement sur leurs projets sociaux, **et valoriser les effets** de leurs actions. Ces écueils sont notamment le fait d'un **défaut de démarche évaluative en continu comme outil de pilotage du projet**.

Ainsi, malgré un environnement institutionnel de plus en plus favorable, et des partenariats qui se développent dans des quartiers prioritaires ou en veille active (par exemple à Louviers ou aux Andelys), **certaines structures peinent à animer le réseau de partenaires** y compris en lien aux élus locaux. Tel est le cas par exemple du Centre social Espace Condorcet de Gaillon, qui est, semble t'il confronté à un manque de reconnaissance de la structure.

### 2.1.3. Sur le territoire d'intervention CAF Ouest

#### Espace de Vie Sociale TIC TAC Bospaulois

Gestion associative – 1 ETP – Budget prévisionnel 2016 : 150 227€ (CAF : 21,9% - Collectivités locales : 6,9% - Etat : 2,1% - Participation des familles : 19,8% - Autres : 49,3%)

4 axes de travail :

- Proposer des actions en direction des familles (activité hebdomadaires de proximité, animations pendant les vacances scolaires, soutien à la fonction parentale, politique budgétaire en faveur des familles)

- Développer la dynamique participative au sein de l'association (développement du bénévolat, accompagnement des habitants dans l'animation de temps d'échanges, d'activités ou de festivité, développement de l'identité locale)
- Construire des partenariats – Accueillir le public (relai de la politique institutionnelle de la CAF, de l'IPB, des écoles, développement de la communication avec les autres associations et comités de fête du territoire, consolidation des partenariats existants et développement du réseau de partenaires, développement de la visibilité de l'association)
- Développer des projets et des actions à destination des jeunes, dès 11 ans (animateur référent, travail conjoint avec le service ados de l'IPB, opération paquet cadeaux, développement du réseau de babysitting)

### **Espace de Vie Sociale 1001 Légumes**

Gestion associative – 1 ETP - Budget prévisionnel 2013-2017: 34 300 €/an (*Données manquantes sur la répartition des subventions*)

4 axes de travail :

- Etre acteur de la vie associative cantonale pour développer les liens sociaux et la cohésion sociale (développement de liens entre structures éducatives, valorisation de l'association, développement du partenariat local, projets permettant la participation des habitants)
- Permettre la socialisation au travers de l'animation d'actions collectives qui s'appuient sur l'environnement et l'alimentation (éducation à l'environnement, mini-séjours et activités nature pour les jeunes)
- Proposer des animations qui renforcent les relations intergénérationnelles (loisirs intergénérationnels par la pratique du jardinage, séjours familles, ateliers cuisine)
- Développer la citoyenneté par la prise de responsabilité progressive (bénévolat)

### **Synthèse des potentiels des structures du territoire Ouest pour animer la vie sociale locale<sup>16</sup>**

<b>Critères</b>	<b>Points forts</b>	<b>Points faibles</b>
<b>Modes de fonctionnement,</b> <i>(place des habitants, activités proposées,...)</i>	- Dans les structures à gestion municipale : <b>une diversité des activités et services</b> proposés qui facilite l'expression des besoins (moins de stigmatisation) et favorise l'accès aux droits	- Des dynamiques associatives diversement portées par les administrateurs (positionnement en termes de prestataires de service versus porteurs d'un projet social) - Un niveau de participation des usagers diversifié selon que l'on parle de gouvernance du projet, de conduite d'activités, ...
<b>Caractéristiques de l'équipe</b> <i>(profils, compétences, niveaux de formation, besoins existants...)</i>		- Majoritairement une <b>dichotomie entre l'ambition des projets sociaux et la qualification des équipes</b> (sur ingénierie de projet, conduite de partenariats, ...)

<sup>16</sup> Le tableau ci-dessous est le résultat d'un travail collectif effectué dans le cadre de la réunion collective du 8 février 2016.

<p><b>Partenariats locaux et institutionnels</b> (projets, portage politique, articulations aux politiques locales et dispositifs, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une <b>réforme territoriale qui peut représenter une opportunité</b> pour mettre en questionnement et partager le projet d’animation de la vie sociale</li> <li>- Un accompagnement de proximité de la part de la CAF pour définir le projet de territoire et le partager avec les acteurs locaux</li> <li>- Des <b>structures de plus en plus reconnues comme ressources par les élus locaux</b></li> <li>- Un développement de partenariats entre associations d’un même territoire pour créer/porter des actions collectives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un <b>défaut d’accompagnement de la dynamique participative des habitants</b> au service d’un projet de territoire (au-delà des instances existantes de type conseils de quartier, ...)</li> <li>- ...mais des structures associatives qui sont majoritairement positionnées en tant qu’opérateurs, prestataires de services</li> <li>- Un manque de communication et de valorisation de ce qui est fait par les structures pour donner à voir la plus value aux partenaires et capter de nouveaux publics</li> </ul>
---	---	--

Le territoire d’intervention CAF Ouest est le moins doté en structures d’animation de la vie sociale. Il y a une dizaine d’années, chaque territoire de projet accueillait un centre social (à Pont Audemer, Bernay et Bourg Achard).

Aujourd’hui **seuls deux espaces de vie sociale** sont implantés sur le territoire de projet du Pays de Risle-Charentonne, à Saint Paul sur Fourques et Landepereuse.

La disparition des centres sociaux est notamment due à un **manque de portage politique local**, se traduisant par :

- un défaut d’investissement des élus sur les questions d’animation de la vie sociale locale (défaut de culture autour des enjeux de développement territorial),
- une vision trop gestionnaire de court terme (*versus* des logiques de projets à long terme),
- un défaut de soutien à la participation des habitants,
- ...

Néanmoins, les EVS développent de **nombreuses initiatives pour animer leur territoire d’intervention à dominante rurale et à échelle intercommunale.**

L’Association TIC TAC Bosrobert, à l’origine créée autour d’un service d’aide aux devoirs, développe désormais sur cinq villages une grande palette d’activités et de services à la personne pour toutes tranches d’âges (projet d’initiatives jeunes, activités d’animation, ateliers informatique, espace d’accueil des habitants, ...). Elle se repose sur une **force bénévole importante** et une **bonne participation des habitants dans l’émergence et la mise en œuvre d’activités**. En cours de DLA, elle étudie aujourd’hui la possibilité d’un passage en centre social.

L’Association 1001 Légumes peut-être encore trop encore centrée sur ses activités originelles de sensibilisation à l’environnement, a tout de même réussi à développer une **diversité d’actions** (santé, alimentation, cadre de vie) **de manière complémentaire à celles de la Communauté de Communes de Beaumesnil** davantage centrées sur les enjeux d’accompagnement à la parentalité.

Les administrateurs **bénévoles sont également mobilisés dans la mise en œuvre de projets**. Cependant, au regard des besoins l'association est confrontée à un **problème de dimensionnement et de qualification de son équipe** (4 salariés dont deux spécialisés dans l'animation locale).

Par ailleurs, un **nombre important de structures, anciennement agréés, en cours d'agrément ou pas du tout agréés, sont mobilisées** pour répondre aux besoins des habitants et participer à l'animation de la vie sociale locale (Espace Marie-Louise Hémet à Bernay, Association LEZSARTS et les Mots du canton de Brionne, MJC Val de Risle,...). De plus, une nouvelle dynamique est relancée avec **deux projets de centres sociaux au Nord-Ouest du territoire** sur Pont-Audemer ainsi que sur la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine. Seul le Pays du Roumois ne compte actuellement ni structure active ni projet de création.

Malgré ces dynamiques et face à des besoins sociaux de plus en plus nombreux, les structures agréées rencontrent des **problèmes de communication et de positionnement politique pour le développement d'une dynamique de réseau**. En outre, le **volet accueil des familles** étant relativement **récent** dans les EVS (des formations et de nouveaux espaces dédiés mais pas de personnel de type référent famille), le nombre et les effets des actions restent limitées.

## 2.2. L'animation du réseau des centres sociaux

Le réseau des centres sociaux de l'Eure est aujourd'hui un **réseau informel** dans lequel les structures peuvent s'impliquer en fonction de leurs moyens, de leur temps et de leurs demandes autour de problématiques spécifiques.

A l'origine, le réseau des centres sociaux a émergé à la fin des années 2000, sous l'impulsion du Centre social des deux Rives de Pîtres-Le Manoir proposant la création d'une association offrant un lieu de rencontres et d'échanges régulier sur le département.

Après consultation des structures, le projet a été arrêté. En effet, les centres sociaux n'ont pas souhaité se réunir dans le cadre de cette nouvelle association. En revanche un certain nombre de directeurs ont exprimé le souhait de pouvoir se rassembler et échanger des informations et des pratiques de manière plus informelle et souple.

Dès lors, avec le soutien et l'animation de la part de la CAF, **deux projets** ont vu le jour :

- un projet de **formation des référents familles et d'élaboration d'un référentiel emploi départemental**,
- un projet de **communication et de promotion des centres sociaux pour l'élaboration d'une stratégie départementale**, l'organisation d'une journée de promotion de l'animation de la vie sociale et le développement d'outils communs valorisant les projets.

En parallèle, un **groupe de travail** a été constitué en 2015 afin d'expérimenter la mise en place de l'**Observatoire départemental de la vie sociale** au travers de la diffusion en ligne d'une enquête par

questionnaire<sup>17</sup>. Le groupe a notamment en charge de recueillir et d'analyser les données afin de mettre en avant les évolutions existantes et de les comparer aux dynamiques régionales et nationales<sup>18</sup>.

Néanmoins **ce réseau ne fédère pas tous les centres sociaux**. La diversité des situations des structures, liée au type de gestion, aux moyens mobilisés, aux environnements partenariaux et aux actions menées auprès des publics, rend difficile la conduite d'actions communes.

**Il gagnerait pourtant à être davantage structuré** afin de toucher l'ensemble des centres sociaux, de faciliter leur engagement durable et d'intégrer à terme les espaces de vie sociale et ce notamment **dans la perspective de contribuer à la mise en œuvre et au pilotage du futur Schéma départemental d'Animation de la Vie Sociale**.

## 2.3. Les initiatives des partenaires

### 2.3.1. Une dynamique partenariale avant tout structurée autour de partenariats d'actions...

Sur le département de l'Eure, **les structures d'animation de la vie sociale ont développé peu de partenariats pérennes avec les acteurs locaux comme institutionnels**, que cela soit au travers d'accords territoriaux de type pactes de coopération, Convention Territoriale Globale,... ou par la signature d'une convention pour la conduite du projet social.

Ainsi parmi les centres sociaux interrogés dans le cadre de l'enquête nationale SENACS 2015-2016, seule une structure a signé une convention pluri-partenariale. Les conventions sont avant tout signées de manière bilatérale avec la CAF et les communes pour la conduite du projet social (pour respectivement 85,71% et 28,5% des centres sociaux interrogés) ou avec les intercommunalités et l'Etat pour la conduite d'une action spécifique (pour respectivement 42,8% et 50% des centres sociaux interrogés). A noter que les partenariats avec le Conseil départemental, l'ARS ou encore la MSA et CARSAT sont très peu nombreux voire inexistantes. De même, une minorité de centres sociaux (40%) sont inscrits dans une relation de partenariat avec les instances de démocratie participative existantes sur leurs territoires d'intervention (conseils de quartier, conseils municipaux de jeunes). En revanche, des partenariats d'actions sont plus nombreux en lien à d'autres équipements d'animation de territoire (71,4%).

Ainsi, on recense un certain nombre de partenariats ponctuels autour d'actions, par exemple dans le cadre de la politique de la Ville, ou encore le champ éducatif.

Tel est le cas de l'Etat et plus particulièrement de **la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)** qui s'engage pour le soutien des dynamiques locales au travers du **Plan pluriannuel**

---

<sup>17</sup> Cette initiative est née de la mise en œuvre à l'échelle nationale de l'Observatoire national des centres sociaux (démarche SENACS - Système d'Echanges National des Centres Sociaux- lancée en 2011 par la CNAF).

<sup>18</sup> Les résultats ont été présentés dans le cadre de la Journée départementale d'Animation de la Vie Sociale

**de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale** ou encore de la **signature des Contrats de Ville** (Grand Evreux Agglomération, Communauté d'Agglomération Seine Eure, Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure, Communautés de Communes de Bernay, Communauté de Communes de Pont-Audemer). Dans ce cadre elle accompagne la mise en œuvre des **conseils citoyens et maisons de projet** autour desquels les centres sociaux sont diversement associés, et lance une diversité d'**appels à projet** thématiques sur lesquels de nombreux centre sociaux peuvent se positionner.

De même, du côté de l'**Education nationale**, des actions ponctuelles émergent et s'inscrivent plus particulièrement dans le cadre des **Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté** (CESC) ou du **dispositif CLAS** (avec les Centres sociaux La Chaloupe de Louviers, de Gisors, de Verneuil-sur-Avre, du Pays de Conches, l'Espace Libre de Charleval, ou encore l'Espace des deux Rives de Pîtres-Le Manoir, les centres sociaux Simone Veil et les Pénitents de Vernon, le centre social de Gaillon, les espaces de vie sociale d'Aubevoye et de Vernon). Ces actions restent peu nombreuses du fait notamment d'un manque de connaissance réciproque et d'une mauvaise identification des missions dévolues aux centres sociaux comme aux espaces de vie sociale.

### **2.3.2. ... mais des initiatives qui se multiplient de la part des partenaires institutionnels pour soutenir l'animation de la vie sociale locale**

Malgré une faible dynamique partenariale à l'échelle globale, **les partenaires institutionnels représentés dans le département de l'Eure tendent à se positionner de plus en plus comme des acteurs à part entière de l'animation de la vie sociale** que cela soit au travers de partenariats locaux avec les centres sociaux et espaces de vie sociale, que de partenariats de projets avec la CAF de l'Eure.

Dans le champ sanitaire, **l'ARS Normandie développe de plus en plus une approche globale de la santé** comme « état complet de Bien-Etre physique, mental et social » (définition de l'OMS). Elle se positionne comme participant à l'animation de la vie sociale du département par le **développement d'une offre de services participant tant à l'inclusion socio-sanitaire des populations qu'à l'attractivité des territoires, en ayant une attention particulière sur les quartiers prioritaires** (accès aux soins, prévention, soutien d'initiatives, financement des associations locales, ...). Ainsi des partenariats de projets se développent avec la CAF de l'Eure au travers de la signature des Contrats Locaux de Santé pour le développement d'une offre cohérente et globale de proximité associant offre de soins de premier recours (Maisons de Santé Pluridisciplinaires) et services sociaux (Etrepagny, Gaillon, ...).

Dans le champ de l'action sociale, le **Conseil départemental de l'Eure – CD27-** a développé jusqu'à aujourd'hui des partenariats de manière ponctuelle avec quelques centres sociaux du département (Louviers, Evreux, Conches) et a organisé des actions collectives thématiques spécifiques (accès au logement, lutte contre l'endettement, parentalité, ...) qui n'ont pas toujours reçu le succès escompté (difficulté notamment à mobiliser les publics).

Cependant, en cours de réorganisation (création de la direction de l'action sociale et de l'aménagement du territoire, passage de 4 à 3 Unités Territoriales d'Action Sociale-UTAS, élaboration du Schéma Unique), le Conseil départemental affiche désormais une réelle **volonté de faire de l'action sociale un levier de développement du territoire au local en :**

- **sensibilisant et formant les travailleurs sociaux au développement social local** pour décloisonner les approches,
- **développant l'autonomie et soutenant la participation des habitants** pour qu'ils soient acteurs de leurs propres parcours.

Pour ce faire courant 2017, le CD27 lancera un travail de diagnostic territorialisé sur les trois nouveaux UTAS pour identifier au local les ressources et les liens existants ou à faire émerger avec les différents acteurs y compris les centres sociaux et espaces de vie sociale et les habitants, et définir des projets territoriaux en cohérence avec le Schéma Unique du département et le Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale de l'Eure.

### 3. Quelles évolutions nécessaires pour l'animation de la vie sociale sur le département de l'Eure ?

#### 3.1. Quel repositionnement des structures d'animation de la vie sociale sur leurs territoires d'intervention?

Nous avons pu constater que de nombreux responsables de structures avaient une vision claire des problématiques à l'œuvre sur le territoire, qu'ils ne manquaient pas de mentionner dans leur diagnostic. Cependant, en règle générale bien qu'ils rassemblent des composantes d'une démarche de développement social territorial, les projets sociaux pâtiennent :

- d'un **ancrage insuffisant dans les territoires, leurs problématiques et les réseaux locaux**,
- d'une tendance à l'**émiettement** des axes de travail, objectifs poursuivis et priorités,
- d'un **décalage** entre le périmètre d'intervention « agréé », voir porté politiquement – notamment à l'échelle des communautés de communes, et le périmètre d'action « réel »,
- d'un **impact institutionnel faible** dans la mesure où ils ne contribuent pas à structurer l'action publique locale.

Autrement dit, un repositionnement explicite sur une démarche de projet territorialisé est aujourd'hui indispensable de manière transversale, quoiqu'évidemment avec des nuances en fonction des pratiques des structures en la matière.

#### **Une nécessité d'amplifier la démarche de projet territorialisé**

Le défaut de démarche projet a d'une part pour conséquence, par l'absence d'évaluation en continu du projet, de nuire à la mise en évidence de l'impact et des résultats produits par les structures dans la vie sociale des territoires. Cela rend d'autant plus difficile la communication et une bonne visibilité quant à la fonction de ces équipements.

En outre, ce défaut ne facilite pas l'identification du centre social ou espace de vie sociale comme un équipement s'adressant à l'ensemble de la population d'un territoire, et qui peut à ce titre favoriser l'inclusion des familles les plus en difficultés.

Enfin, ce repositionnement est selon nous la condition pour que les centres sociaux et les espaces de vie sociale parviennent plus facilement à mobiliser des financements pérennes au-delà des financements liés à l'agrément. Le défaut de positionnement suffisamment explicite et délibéré sur des démarches projet a en effet tendance à favoriser un émiettement des financements « par actions ».

#### **La nécessité de lever une ambiguïté sur ce qu'est un projet de centre social ou d'espace de vie sociale**

Nous avons observé que nombre de structures rencontrent des difficultés tant pour toucher une diversité de publics (et pas seulement les populations les plus fragiles aux besoins d'accompagnement importants) que pour développer des partenariats de projet durables. Ces points d'achoppement sont le fait d'une mauvaise connaissance des rôles et missions des structures



comme d'un manque de positionnement de leur part en tant qu'acteurs à part entière du développement social des territoires.

L'enjeu est ainsi de ré-expliciter voire de redéfinir le projet social non pas comme un projet de structure mais comme un projet de territoire dont le centre social est un outil parmi d'autres de mise en œuvre. Le projet de la structure n'a donc de sens qu'en référence à un projet territorial défini en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux (institutionnels, associatifs, entreprises, ... habitants).

Ce repositionnement passera par la mise en place d'une diversité d'actions. Il nécessitera entre autres de :

- sensibiliser les acteurs institutionnels et les élus sur la fonction d'un centre social et d'un espace de vie sociale et plus largement sur les enjeux du développement social territorial,
- accompagner le renforcement des compétences (positionnement, savoirs, savoir-faire) des responsables des structures et des équipes intervenant auprès des publics,
- déployer une stratégie de communication audacieuse capable de valoriser les initiatives des structures tout comme celle de leurs partenaires au service d'un projet de territoire partagé.

L'accompagnement de ce repositionnement doit selon nous constituer une **priorité politique pour la CAF de l'Eure** dont elle doit pouvoir tirer toutes les conséquences en termes de structuration des partenariats à l'échelle départementale et en termes d'animation des réseaux des structures d'animation de la vie sociale.

### 3.2. La nécessité de nouvelles structures ?

Le département est aujourd'hui doté de 17 centres sociaux et 7 espaces de vie sociale **inégalement répartis** sur le territoire : l'Est et le Centre, autour du Grand Evreux Agglomération, concentrent la majorité des structures, alors que l'Ouest et le Sud sont marqués par une très faible couverture.

Néanmoins c'est à l'Ouest du département que la majorité des **nouveaux projets émergent** :

- 3 centres sociaux sont en projet sur les Communautés de Communes de Quillebeuf-sur-Seine, à Pont-Audemer, et l'espace de vie sociale de Saint-Paul-sur-Fourques étudie la possibilité de passer en centre social.
- 1 espace de vie sociale est en projet à Saint Victor d'Epine,
- 1 espace de vie sociale vient d'être agréé sur la CDC de Val de Risle.

De même à l'Est du département :

- 1 Centre social est en projet sur la ville de Pont de l'Arche,
- 2 espaces de vie sociale sont en projet à Longchamps (CDC du canton d'Etrepagny) et à Louviers.

Malgré ces récents chantiers, de **nombreux espaces demeurent abandonnés**.

Ce sont d'une part des **territoires ruraux du Sud** du département aux lieux de vie plus éloignés les uns des autres et souffrant d'un manque d'équipements et de services de proximité. Les liens sociaux et les solidarités y sont notamment plus tenus.

Ce sont d'autre part des **territoires connaissant des dynamiques périurbaines importantes**. Tel est le cas par exemple du secteur entre Les Andelys, Etrepagny et Gisors marqué par l'arrivée de nouvelles populations d'origine parisienne aux profils socio-économiques majoritairement précaires, et n'ayant pas toujours une culture du vivre-ensemble. Un agrément est néanmoins en cours de validation sur Longchamp.

### 3.3. Les évolutions nécessaires en termes d'intervention

Il est **difficile de dégager des priorités transversales dans l'évolution des interventions** (auprès des publics, comme en termes d'animation de la vie sociale) au regard de la diversité des pratiques existantes et des contextes d'intervention.

L'exercice est d'autant plus difficile qu'un certain nombre de structures ont **des démarches pointues** en termes de mobilisation des forces bénévoles - notamment en milieu rural, de déploiement d'activités itinérantes, d'actions contribuant au renforcement du lien intergénérationnel à l'image du Centre social Espace deux rives, ou encore de mobilisation des habitants et d'animation de la vie locale :

- enquêtes auprès des habitants sur le fonctionnement et la plus-value de l'association à l'EVS Tic-Tac Bospaulois, pour l'analyse des besoins sociaux par le Centre social Espace Libre de Charleval, ou encore pour la redéfinition du projet d'EVS Kiosque d'ateliers à Quittebeuf,
- animation d'une démarche de concertation pour la redéfinition des projets sociaux des centres sociaux de Vernon,
- ...

La définition de priorités sur ce point est d'autant plus délicate qu'il n'y a **pas de traçabilité des interventions effectivement mises en œuvre et de leurs effets**. Si l'on a une trace dans le cadre des bilans des actions réalisées, celle-ci est bien imprécise en ce qui concerne les formes d'intervention qui ont été retenues et les effets qui ont été les leurs. :

- jusqu'à quel point les actions menées permettent de développer l'inclusion et l'autonomie des habitants ?
- dans quelle mesure contribuent-elles à dynamiser le lien social ?
- permettent-elles d'identifier de nouveaux besoins et d'y apporter des réponses au sein des équipements et plus largement au sein des territoires ?

De plus, on constate qu'un certain nombre de **problématiques** restent **insuffisamment investies** telles que l'accueil des nouveaux arrivants, la mobilité – qui, qu'elle soit déficiente ou extrême est un défi central pour les structures AVS dans les années qui viennent, la mixité sociale – et intergénérationnelle - ou encore l'accompagnement des familles monoparentales, ....

#### **Un besoin de retravailler le soutien à la parentalité et son articulation au projet de centre social ?**

Le travail du réseau des centres sociaux sur les missions des référents familles met en évidence l'hétérogénéité existante sur l'Eure en termes d'articulation entre les projets familles et les projets sociaux.

A l'évidence la dimension individuelle du soutien à la parentalité est fortement investie par les centres sociaux (accès aux droits via les points info familles, accompagnement à la scolarité, temps libres familiaux, guidance aux familles, ...). Cependant nous n'identifions pas d'initiatives spécifiques concernant les familles monoparentales. De même il est difficile d'identifier si ces actions correspondent à des actions juxtaposées ou si elles constituent autant d'ingrédients d'un parcours d'autonomisation des parents mis en œuvre en relation aux autres acteurs associatifs et institutionnels concernés.

En outre, l'investissement de la dimension collective est à l'évidence assez disparate si ce n'est ténue. Des initiatives existent à l'instar des ateliers parents enfants à Gisors, de la mise en place de groupes de paroles ou l'animation d'ateliers thématiques permettant la valorisation des compétences parentales et l'échange de paroles et de pratiques entre parents. Néanmoins, nous n'arrivons pas à discerner dans quelle mesure les actions des structures contribuent à sortir les parents et notamment des nouveaux arrivants ou parents en difficulté de leur isolement, ou encore à créer des solidarités interfamiliales.

Enfin, nous n'arrivons pas à identifier d'initiatives au travers desquelles les centres sociaux et les espaces de vie sociale travaillent à faire en sorte que le soutien à la parentalité soit identifié comme un enjeu structurant au développement du territoire (élaboration d'un projet local de soutien à la parentalité, ...), si ce n'est peut-être quand les centres sociaux pilotent le Projet Educatif Local de leur commune d'implantation (tel est le cas par exemple du Centre social Pastel de Louviers).

*Les travaux du groupe projet du 26 février ont fait ressortir en lien à ces enjeux, l'analyse suivante mettant en avant les leviers et obstacles à contourner pour favoriser l'inclusion sociale des habitants.*

<b>Problématiques</b>	<b>Leviers</b>	<b>Obstacles à contourner</b>
<i>Comment développer un projet social global tous publics?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'itinérance des Centre sociaux et EVS (notamment en milieu rural)</li> <li>- Des actions de soutien à la parentalité (parents participants, dynamique collective, ...)</li> <li>- Des partenariats avec institutions (de projet, financier, opérationnel, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La perception que les usagers ont du Centre social (stigmatisation par l'offre)</li> <li>- La stigmatisation des publics</li> <li>- La disparité des situations du point de vue des ressources humaines à mobiliser</li> </ul>
<i>Comment créer du lien social avec les habitants du territoire?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des lieux d'échanges</li> <li>- L'existence de réseaux dynamiques (réseaux professionnels)</li> <li>- Des actions autour de la problématique intergénérationnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La perception des structures comme proposant une offre de services</li> <li>- La non implication de certains élus</li> <li>- La disparité de situations du point de vue des ressources humaines à mobiliser</li> </ul>

### 3.4. Les évolutions nécessaires dans la gouvernance des projets globaux d'animation et au plan des partenariats institutionnels

#### **Une nécessité de renforcer la place des habitants dans la gouvernance du projet.**

La lecture des bilans des projets sociaux des structures, ainsi que les acquis des entretiens collectifs et individuels menés dans le cadre du diagnostic, ont permis d'identifier des **initiatives positives** en termes de participation des habitants dans la gouvernance des projets. Tel est le cas par exemple du pilotage collégial organisé sur le Centre social Espace Condorcet de Gaillon conduit par un conseil d'administration composé de 3 collèges dont un collège associations et un collège adhérents se réunissant de manière bimensuelle pour suivre et orienter les projets de la structure. De même dans le Centre social du Pays de Conches dont le conseil d'administration est composé à moitié de bénéficiaires d'actions du pôle famille, dans le centre social de Pîtres qui engage les acteurs et les habitants dans une démarche de développement social local et d'évaluation annuelle du projet social via des ateliers participatifs ou encore dans le Centre social des Andelys doté d'un comité d'habitants.

Cependant ces initiatives **restent somme toutes à la marge et leurs impacts sont faibles et/ou sont peu visibles.**

Pourtant elles représentent une des conditions *sine qua non* permettant de se tenir au plus près des besoins et de construire l'intérêt collectif.

#### **Une opportunité sans précédent de construire le partenariat institutionnel.**

L'analyse des dynamiques à l'œuvre a fait ressortir un manque de gouvernance partagée sur les territoires tant en lien aux collectivités locales qu'avec les partenaires institutionnels.

L'évolution du positionnement de certaines institutions à l'image du Conseil départemental ou encore de l'Agence Régionale de Santé ouvre de nouvelles opportunités qu'il sera judicieux de saisir.

#### **La nécessité de bien positionner l'animation de la vie sociale et les structures AVS dans le cadre de la réforme territoriale**

Il est indispensable, sur le territoire de l'Eure, de mieux anticiper et investir la question de l'intercommunalité, et de ses effets pour l'animation de la Vie Sociale. En effet, à l'heure actuelle, peu de structures AVS ont réellement une vocation intercommunale, et l'émergence de l'intercommunalité pourrait fonctionner aux dépens de l'animation de la vie sociale et d'un engagement citoyen de proximité.

#### **Un impératif de renforcer le rôle de détecteur, de « radars sociaux » des centres sociaux et espaces de vie sociale.**

Il ne nous est pas apparu que les centres sociaux et espaces de vie sociale fonctionnaient comme des outils d'aide à la décision. Par leur rôle nodal entre habitants et institutions, c'est pourtant une de leur fonction essentielle dans la gouvernance d'un projet de développement social territorial. Ce peut être pourtant de formidables outils d'anticipation et de prévention des risques sociaux.

*Les travaux du groupe projet du 26 février ont fait ressortir en lien à ces enjeux, l'analyse suivante mettant en avant certains leviers et obstacles à contourner.*

Favoriser la place des habitants

<b>Problématiques</b>	<b>Leviers</b>	<b>Obstacles à contourner</b>
<i>Comment promouvoir la participation des habitants/usagers à l'échelle des territoires de vie?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le conseil citoyen (comme relais de promotion de la participation), les comités d'usagers, les conseils de quartier</li> <li>- La politique de la ville (un discours volontariste)</li> <li>- Une information de plus en plus adaptée et accompagnée</li> <li>- Le réseau partenarial coopératif</li> <li>- Les habitants ressources qui portent des initiatives citoyennes</li> <li>- Des lieux de vie existants</li> <li>- La participation à des instances partenariales au sein desquelles la participation des habitants est promue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque d'information</li> <li>- Des niveaux d'envie différenciées</li> <li>- Un manque de culture de la participation des professionnels et des habitants</li> <li>- La politique de la Ville (géographie prioritaire: non inclusion du quartier dans son environnement)</li> <li>- L'absence de dynamiques partenariales...</li> <li>- ...parfois concurrentielles</li> <li>- La méconnaissance du fonctionnement du tissu social</li> <li>- La marchandisation du lien social (services à domicile, ...)</li> </ul>
<i>Comment rendre lisibles et tangibles les processus de participation auprès des partenaires institutionnels et opérationnels ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ingénierie (compétences professionnelles)</li> <li>- Des expériences existantes</li> <li>- Une participation informelle à faire perdurer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La tendance à la marchandisation du rapport social</li> <li>- La représentation erronée ou différente de la participation</li> <li>- La volonté d'institutionnalisation de la participation</li> <li>- La méconnaissance des enjeux du développement social territorial</li> <li>- Les différences de temporalités entre élus, habitants, structures</li> </ul>

Renforcer les dynamiques partenariales et la gouvernance partagée de projets sociaux de territoire

<b>Problématiques</b>	<b>Leviers</b>	<b>Obstacles à contourner</b>
<i>Comment convaincre les élus et partenaire, de l'utilité du Centre social et de l'EVS?</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La proximité du Centre social aux élus (selon échelles territoriales)</li> <li>- Une connaissance réciproque (selon les territoires)</li> <li>- Un intérêt des élus pour leurs administrés</li> <li>- La démarche d'élaboration du SDAVS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des structures perçues par certains élus municipaux comme une solution « miracle » à tous les problèmes (méconnaissance des missions et de la plus value des structures, tendance à la délégation accrue de missions)</li> <li>- La baisse des ressources financières</li> </ul>
<i>Comment les structures peuvent-elles amener les partenaires sur la notion de projet versus</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des démarches participatives (par exemple via des études de faisabilité, comités de travail pour la redéfinition des projets sociaux...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des cultures différentes (action associative versus action de service public)</li> <li>- Des techniciens (responsables de CS,</li> </ul>

<i>moyens?</i>		DGS, ...) qui n'accompagnent pas les élus sur l'appropriation de la démarche projet - Des structures non reconnues comme légitimes pour animer la vie sociale
<i>Comment peut-on fédérer les partenaires autour du projet ?</i>	- Des instances participatives, de pilotage, de suivi du projet - La qualification des professionnels	- Des postures professionnelles - Des jeux de pouvoir entre acteurs, des effets de concurrence - L'absence d'espaces de coordination interinstitutionnels
<i>Comment prendre de la distance par rapport à l'action pour piloter le projet?</i>	- L'animation de réseaux, instances, observatoires sociaux, ... à différentes échelles - Des démarches d'élaboration de projets sociaux de territoire	- Un manque de moyens humains - Des temps de gestion/administratifs qui prennent le pas sur les temps de réflexion et de co-conception

On l'aura compris, l'analyse diagnostique fait ressortir la nécessité d'un certain « recadrage » de la fonction et des priorités d'intervention des structures d'animation de la vie sociale sur le département de l'Eure : des problématiques nodales du point de vue des familles (accueil des nouveaux arrivants, mobilité, parentalité, jeunesse, ...) ne sont pas explicitement et suffisamment investies, et peu de structures AVS ont un positionnement adéquat sur leur territoire d'intervention.

Elle met cependant également en évidence que l'environnement local et institutionnel ne favorise pas un positionnement adéquat des structures : portage faible de l'enjeu de la participation – alors qu'elle est, rappelons-le une des principales conditions du développement social des territoires -, défaut de cohérence des politiques locales ou départementales en appui à l'animation de la vie sociale.... non reconnaissance/compréhension de la fonction d'un centre social.

L'analyse diagnostique révèle, dans le même temps, de précieux atouts du département et de ses territoires, de par les expériences mises en œuvre ici et là par certaines structures AVS, en termes :

- De démarche participative,
- De contribution à l'animation d'un projet de territoire,
- D'itinérance des activités et animations,
- ...

Elle confirme enfin la nécessité d'un schéma co-construit, et de la définition, dans ce cadre, d'actions structurantes, qui, à l'échelle départementale, pourront générer des effets d'entraînement sur les territoires.

## CHAPITRE 2 : SCHEMA TERRITORIAL D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DANS L'EURE

### 1. Un projet stratégique sur 5 ans visant à créer des effets de changement

Le projet stratégique se décline sous la forme d'un Schéma de développement pluriannuel qui découle d'une démarche participative, co-construite et co-conduite. Il décrit un processus qui s'inscrit dans le temps avec l'ambition de créer les effets de changement suivants :

- ⇒ Un investissement de l'animation de la vie sociale des territoires en phase avec les principaux enjeux qui y sont à l'œuvre
- ⇒ Des habitants concepteurs du développement social du territoire
- ⇒ Des structures AVS repositionnées comme des acteurs stratégiques d'un projet territorial d'animation de la vie sociale
- ⇒ Des politiques qui intègrent les enjeux et attendus du développement social territorial
- ⇒ Un pilotage concerté et interinstitutionnel mobilisant les élus locaux et responsables des structures AVS

IMPACT	OBJECTIFS	ANNEE1	ANNEE2	ANNEE3	ANNEE4	ANNEE5
<b>UN INVESTISSEMENT DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DES TERRITOIRES EN PHASE AVEC LES PRINCIPAUX ENJEUX QUI Y SONT A L'ŒUVRE</b>	<b>Agir sur les représentations sociales</b>	Mettre en place des <b>chantiers territoriaux</b> thématiques d'expérimentation (accueil, parentalité, initiatives citoyennes, mobilité,...) sur la base d'un cahier des charges précisant les attendus en termes de participation des habitants	Mettre en place des actions individuelles (financement du permis/ engagement citoyen) et collectives (réseau d'échanges de services, auto-école associative favorisant la <b>mobilité</b>	<b>Former</b> les responsables, élus, bénévoles et équipes sur les thématiques investies		
	Créer sur chaque territoire des lieux d'échange <b>parents</b> /enfants (Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP),...), parents/parents (groupe de parole, table de dîner,...), parents professionnels					
	Organiser, dans chaque structure AVS des conférences de sensibilisation et de contradiction <b>citoyenne</b> sur les <b>représentations</b> , qui, sur le territoire, fonctionnent comme des obstacles au vivre ensemble					
	Concevoir une plate forme départementale partagée d'échange numérique permettant, aux <b>populations mobiles</b> , de participer en lien aux populations moins mobiles, à la vie des structures et à la recherche de solutions					
	<b>Provoquer la rencontre</b>			Animer un forum d' <b>échange</b> et capitaliser les acquis des expériences, les partager, les <b>essaimer</b>		
	<b>Créer des espaces temps d'échange et de co-construction</b>					

IMPACT	OBJECTIFS	ANNEE1	ANNEE2	ANNEE3	ANNEE4	ANNEE5
DES HABITANTS CONCEPTEURS DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE	Repérer, valoriser, renforcer les aptitudes et compétences des individus pour faciliter leur parcours d'inclusion sociale et d'engagement citoyen	Détecter et analyser sur chaque territoire tout ce qui représente un frein et une opportunité à l'inclusion sociale des habitants	Investir des <b>secteurs stratégiques</b> pour impliquer de nouveaux habitants dans la vie sociale locale (collège, habitat,...)			
			Animer la vie sociale locale de telle sorte qu'elle permette à tout un chacun de construire un <b>"projet de vie"</b> sur le territoire où il réside	Faire des structures AVS des <b>espaces de réalisation</b> des envies et projets des nouveaux arrivants		
	Intégrer les habitants au cœur du processus de création et de mise en œuvre des politiques de développement social des territoires	<i>Initier et structurer une démarche innovante visant à positionner les habitants comme des praticiens du développement social local, reposant sur les principes : - observer et s'immerger, - co-construire des solutions avec les usagers et habitants (organisés ou non) en recherchant sur d'autres territoires les pratiques existantes, et expérimenter  Concevoir au travers de ce type de démarche toute nouvelle offre ou évolution des offres, toute évolution des politiques publiques locales et services publics locaux impactant le développement social des territoires</i>				

IMPACT	OBJECTIFS	ANNEE1	ANNEE2	ANNEE3	ANNEE4	ANNEE5
DES STRUCTURES AVS REPOSITIONNEES COMME DES ACTEURS STRATEGIQUES D'UN PROJET TERRITORIAL D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	Créer un éco-système favorable permettant aux structures AVS de se positionner comme des acteurs stratégiques du développement social local	Sensibiliser en continu les <b>élus</b> , en lien au Conseil Départemental, aux fonctions des structures AVS (savoir les solliciter sur ces fonctions, leur apporter des ressources spécifiques,...)				
		Conduire des actions de communication permettant de <b>promouvoir</b> les structures AVS dans ce rôle d'acteur stratégique				
		Organiser une journée trimestrielle d' <b>information</b> et d'échange avec les élus et responsables des structures AVS, consacrée aux évolutions et aux orientations des politiques publiques impactant le DST – et notamment les schémas départementaux				
	Accompagner les structures AVS dans l'évolution de leur organisation, fonctionnement et management	<i>Passer d'une logique d'offre d'activités à la construction de parcours permettant aux habitants de développer leur capital social et culturel</i>				
Elaborer au sein de chaque structure AVS un plan de formation continue permettant de faire <b>monter en compétence</b> les salariés sur l'animation de la vie sociale, le travail en mode projet participatif		Animer un forum d'échange de pratiques entre professionnels du DST, portant sur les méthodes et conditions à réunir en termes de <b>management</b> des équipes et d' <b>organisation</b> pour ce repositionnement				



IMAPCT	OBJECTIFS	ANNEE1	ANNEE2	ANNEE3	ANNEE4	ANNEE5
DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI INTEGRENT LES ENJEUX ET ATTENDUS DU DEVELOPPEMENT SOCIAL TERRITORIAL	Identifier et faire partager les besoins nouveaux et émergents	Conduire une <b>campagne départementale</b> de sensibilisation des <b>élus</b> sur le DST, les fonctions des structures AVS, les priorités de travail dans les années à venir				
		Organiser une journée de sensibilisation-formation sur l'AVS dans le cadre de l' <b>intercommunalité</b> de projet (enjeux, modalités,...)				
			Elaborer pour chaque projet de structure AVS un <b>référentiel de pilotage</b> partagé, simple et appropriable			
		Animer sur chaque territoire des démarches d' <b>évaluation de l'AVS stimulantes et citoyennes</b>				
		<b>Observer</b> en continu l'évolution des besoins des habitants (conseils d'usagers, outils numériques de remontées citoyennes, boîte à idées, sites de co-conception de projets,...)				
	Coordonner l'offre pour faciliter, sur la diversité des territoires, l'accès à la diversité des habitants	Définir pour chaque structure AVS un projet de valorisation et de développement de la <b>fonction accueil</b> , et le travailler en réseau				
		<i>Articuler les SDAVS avec les autres politiques d'action sociale de territoire, et adosser les agréments des structures AVS aux politiques "supports"</i>				

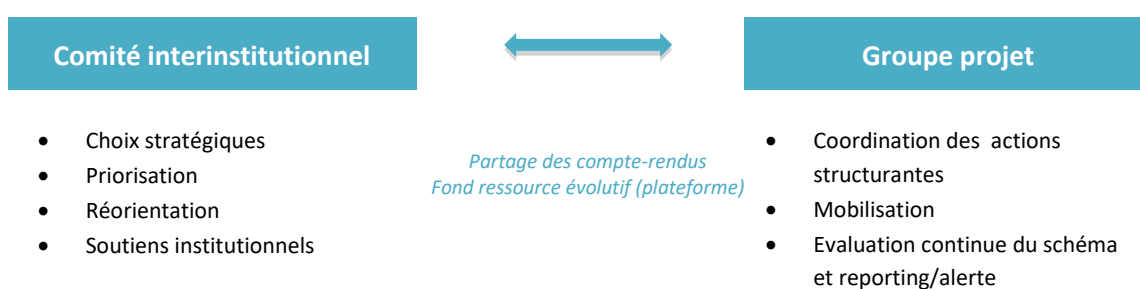
IMPACT	OBJECTIFS	ANNEE1	ANNEE2	ANNEE3	ANNEE4	ANNEE5
UN PILOTAGE CONCERTÉ ET INTERINSTITUTIONNEL MOBILISANT LES ELUS LOCAUX ET RESPONSABLES DES STRUCTURES AVS	Coordonner et animer la mise en œuvre du SDAVS	Elaborer une <b>convention cadre</b> engageant les différents partenaires du schéma	Mettre en place une <b>platte forme</b> partenariale départementale recensant les éléments constitutifs des engagements des partenaires pour l'AVS	Partager une réflexion <b>prospective</b> continue sur les enjeux sociaux à l'œuvre sur le département		
			Mettre en place une <b>mission</b> d'évaluation et d'animation continue			
	Répondre aux besoins peu ou non couverts	Soutenir en partenariat les projets d'AVS nouveaux ou émergents			Compléter l'offre sur les zones péri-urbaines dynamiques et sur les secteurs ruraux dépourvus	
	Evaluer le schéma en continu	Activer le référentiel et animer l'évaluation continue du SDAVS en lien aux territoires locaux				

## 2. Un pilotage politique opérationnel et participatif

### 2.1. Les instances de pilotage

Poursuivant la dynamique participative engagée au cours de la démarche d'élaboration du SDAVS et en vue de réunir les conditions de sa bonne conduite, il a été décidé de mettre en oeuvre une fonction partenariale de pilotage politique et pratique du projet.

Les instances de travail permettant l'élaboration du Schéma sont ainsi maintenues dans leurs compositions et évoluent en instances de pilotage permettant, dans leur complémentarité, de dépasser les logiques de « l'entre-soi » et d'optimiser les ressources.



### 2.2. Les conditions d'un pilotage réussi

Sur le département de l'Eure le partenariat politique et technique est en cours de construction<sup>19</sup>. L'élaboration du SDAVS a été l'occasion de redynamiser les relations partenariales entre la CAF de l'Eure, les acteurs institutionnels tels que le Conseil Départemental, mais aussi au local avec et entre les collectivités locales et les structures d'AVS elles-mêmes.

Il s'agit désormais de confirmer ce processus au travers **du pilotage partagé du Schéma**, en **priorisant les actions**, en instaurant **un partenariat « de projet et d'actions »** (versus « partenariat d'intentions et juxtaposition d'actions») et en formalisant les engagements de chacun.

Le pilotage réussi du schéma implique également que chaque partenaire contribue à sa mise en oeuvre en mobilisant **la diversité des soutiens nécessaires** (méthodologiques, réseaux,...), étant entendu que la réussite du schéma est avant subordonnée à la conduite collective d'un processus de changement autour d'un projet partagé, avant que de dépendre de la seule mobilisation de moyens financiers.

En outre, il s'agit de garantir un bon fonctionnement des instances en assurant les **interactions**, et les **échanges d'information entre elles**.

<sup>19</sup> Cf. Chapitre 1 - 3.4. Les évolutions nécessaires dans la gouvernance des projets globaux d'animation et au plan des partenariats institutionnels p.78

Enfin, il est primordial de garantir une **fonction permanente de reporting/alerte** pour faire en sorte que l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Schéma sachent où en est le projet (partage des comptes rendus, plateforme partenariale et fond ressources évolutif).

### 3. Une évaluation par les impacts

#### 3.1. Les principes de l'évaluation

La démarche d'évaluation fait partie intégrante du processus de pilotage du projet en ce sens où **elle s'exerce en continu** tout au long de la conduite du projet – « **in itinere** », afin de pouvoir **réorienter en vitesse réelle les actions, voire la stratégie**.

C'est par ailleurs une démarche évaluative à la fois :

- « **ex ante** » car elle permet d'apprécier, avant leur mise en œuvre, la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'efficience, « l'attractivité », des actions envisagées ;
- « **ex post** » car elle permettra d'effectuer une évaluation finale ayant pour but d'apprécier sur le long terme les transformations engagées.

C'est donc une **évaluation par les impacts**, qui s'appuie sur un référentiel simple autour d'**une seule question structurante** :

*Les objectifs poursuivis et leurs modalités de réalisation (priorisation, types d'actions, ...animation) permettent-il de créer les effets souhaités ?*

L'évaluation se veut également **participative** dans la mesure où elle permet **d'alimenter la dynamique partenariale locale** au travers de la production et la mise en débat d'analyses évaluatives centrées sur la question évaluative et du même coup sur les enjeux stratégiques et partenariaux du SDAVS.

Pour ce faire chaque instance de pilotage endosse un rôle spécifique :

- **le Groupe Projet est en charge du reporting et de la construction annuelle de l'évaluation ;**
- **le Comité interinstitutionnel a pour mission d'enrichir et valider les résultats de l'évaluation.**

L'évaluation du Schéma est avant tout **l'évaluation d'une démarche**. Il ne s'agira pas d'évaluer les actions menées par les structures d'AVS qui restent les principaux acteurs de la mise en œuvre de leur projet, mais bien d'évaluer une dynamique d'ensemble. Cependant il sera nécessaire de **construire une complémentarité entre l'évaluation départementale et l'évaluation des projets sur les territoires**, et plus largement entre l'évaluation institutionnelle et l'évaluation citoyenne, ... l'expression des besoins, la réflexion prospective, l'évolution des dispositifs de politique publique.

### 3.2. Eléments du référentiel d'évaluation<sup>20</sup>

Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat	Indicateurs d'impacts
Nombre et types d'initiatives prises (au cours de l'année) en vue d'innover en matière d'animation de la vie sociale locale	Nombre de structures et de territoires mobilisés dans la conduite de chantiers expérimentaux	Nombre et répartition des initiatives nouvelles en termes d'accueil, de parentalité, de soutien aux initiatives citoyennes, de mobilité  Evolution quantitative et qualitative des structures AVS
Nombre et type d'actions mises en oeuvre permettant la participation effective des habitants	Nombre d'habitants concernés par ces initiatives	Perception par les habitants de leur rôle dans le développement social des territoires
Nombre et types d'initiatives prises en vue de repositionner les structures AVS comme des acteurs stratégiques du développement social local	Nombre et répartition territoriale des élus et partenaires concernés par ces initiatives  Nombre et répartition territoriale des structures AVS concernées par ces initiatives	Perception par les élus, les partenaires, les habitants,...les professionnels, du rôle des structures AVS  Evolution des pratiques d'intervention des structures AVS
Nombre et types d'initiatives prises afin que les autres politiques publiques intègrent les enjeux du développement social territorial	Nombre et types de démarches et outils mis en place pour :  - Identifier et faire partager les besoins émergents  - Coordonner l'offre	Perception par les élus, les partenaires, des enjeux du développement social territorial
Nombre et types d'initiatives prises en vue de favoriser le pilotage concerté du SDAS	Fréquentation des instances  Nombre et types de soutiens apportés aux structures AVS et/ou à la création de nouvelles structures	Cohérence et complémentarité des initiatives prises par les différents partenaires associés à la mise en œuvre du SDAVS

<sup>20</sup>Le présent référentiel est une première esquisse qui devra être mise en débat et opérationnalisée dans le cadre des deux instances de travail mises en place et en articulation aux outils existants, sur la base des propositions du chargé de mission.

## Table des figures

Figure 1: Evolution de la population par territoire de Projet CAF.....	5
Figure 2 : Evolution de la répartition de la population départementale par tranches d'âge (en %) .....	6
Figure 3: Structure familiale des ménages sur le département l'Eure en 2011 (en %).....	6
Figure 4 : Evolution du nombre d'enfants des familles (en %).....	6
Figure 5 : Revenus et pauvreté des ménages en 2012.....	7
Figure 6 : Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle - CSP - en 2012 (en %).....	7
Figure 7: Evolution des niveaux de diplômes (en %).....	7
Figure 8 : Evolution de la population allocataire par territoire de Projet CAF.....	8
Figure 9 : Structure familiale des allocataires CAF en 2014 (en %) .....	8
Figure 10 : Evolution du nombre d'enfants par familles allocataires (en %) .....	8
Figure 11 : Evolution de la part d'allocataires du Revenu de Solidarité Active –RSA (en %).....	9
Figure 12 : Evolution de la structure familiale des allocataires à bas revenus (en %) .....	9
Figure 13 : Caractéristiques générales des allocataires du Territoire CAF Centre .....	11
Figure 14 : Caractéristiques générales des allocataires du Territoire CAF Est .....	13
Figure 15 : Caractéristiques générales des allocataires du Territoire CAF Ouest .....	15

## ANNEXES

## Annexe n°1 : Bibliographie

### Données statistiques

Données de cadrage CAF 2009 et 2014

Données de suivi INSEE 2007 et 2014

Enquête des centres sociaux 2015 (données 2013), SENACS

Enquête des centres sociaux 2016 (données 2015), SENACS

### Documents ressources

Contrat de Ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure –CASE

Contrat de Ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération Portes de l'Eure -CAPE

Contrat de Ville 2015-2020 du Grand Evreux Agglomération -GEA

Compte-rendu de l'atelier départemental « Promotion et Communication Animation de la vie Sociale »

PowerPoint de la Réunion annuelle des centres sociaux du 4 juin 2015

Référentiel Emploi –Référent Famille

Schéma Départemental de Services aux Familles de la CAF de l' Eure - Diagnostic départemental, 2015

### Projets sociaux des structures d'animation de la vie sociale

Contrat de Projet du Centre Social des Andelys 2015-2018

Contrat de Projet du Centre Social Pastel 2013-2017

Préfiguration du Contrat de Projet du Centre Social La Chaloupe 2014

Projet de Développement Social Territorial du Centre Social Espaces des Deux Rives 2014-2017

Projet Social du Centre Social Espace Condorcet 2015-2018

Projet Social du Centre Social Espace Libre 2012-2015

Projet Social du Centre Social des Gens du Voyage 2016-2019

Projet Social du Centre Social MJC du Pays de Conches 2016-2019



**F.R. CONSULTANTS**

Projet Social du Centre Social Paul Eluard 2015-2018

Projet Social des Centres Sociaux de Vernon Espace Simone Veil et Les Pénitent 2016-2019

Projet d'Espace de Vie Sociale Association 1001 Légumes 2013-2016

Projet d'Espace de Vie Sociale Association TIC TAC Bospaulois 2015-2018

Projet Social de l'Espace de Vie Sociale Kiosque d'Ateliers 2014-2016

Projet d'Espace de Vie Sociale de l'Espace Laïque Vernonnais 2016-2017

Projet d'Espace de Vie Sociale L'Office Communautaire d'Animations et de Loisirs LOCAL 2014-2017

Projet Social de Territoire du Centre social Amicale Navarre 2012-2015

Projet Social de Territoire du Centre social Clos le Duc 2012-2015

Projet Social de Territoire du Cap Nord Est 2016-2019

Projet Social de Territoire du Centre social La Madeleine 2014-2016

Projet Social de Territoire du Centre social Nétrevillia 2012-2015

Projet Social de Territoire du Centre social Saint-Michel 2012-2015

Projet Social de Territoire du Pays de Verneuil 2012-2015

### **Projets des Territoires d'Intervention CAF**

Projet de Territoire Centre 2014-2017

Projet de Territoire Est 2014-2017

Projet de Territoire Ouest 2014-2017



## Annexe n°2 : Liste des personnes ressources rencontrées en entretien individuel

Structure	Nom, Prénom	Fonction	Adresse postale	Téléphone	Mail	Rdv	
Conseil Régional Haute Normandie			<i>Référent non identifié</i>			Non réalisé	
Conseil Départemental de l'Eure UTAS Evreux	MONIE Sébastien	Directeur	Maison Départementale Solidarités 1, Rue Jean de la Bruyère 7727032 Evreux	0232319709	<a href="mailto:sebastien.monie@eure.fr">sebastien.monie@eure.fr</a>	Lundi 15 février 10h00	
	TRUBERT Corinne	Responsable pôle accompagnement		0232283051	<a href="mailto:corinne.trubert@eure.fr">corinne.trubert@eure.fr</a>		
Agence Régionale de Santé Normandie	MESLIN Maryline	Assistante	Cité Administrative Boulevard Georges Chauvin 27023 Evreux	Standard: 0232248794	<a href="mailto:maryline.meslin@ars.sante.fr">maryline.meslin@ars.sante.fr</a>	Mardi 9 février 14h00	
	POULALION Luc	Directeur de la Délégation Territoriale de l'Eure			<a href="mailto:luc.poulalion@ars.sante.fr">luc.poulalion@ars.sante.fr</a>		
Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure	ROQUEFORT Richard	Attaché principal, Chef de service pôle "Politique de la Ville et l'égalité des territoires"	Boulevard Georges-Chauvin Cité Administrative 27023 Evreux	0232248610	<a href="mailto:richard.roquefort@eure.gouv.fr">richard.roquefort@eure.gouv.fr</a>	Mardi 9 février 16h00	
	BORGALLI-LASNE Ghislaine	Directrice		0232248610 / 0616992736	<a href="mailto:ghislaine.borgalli-lasne@eure.gouv.fr">ghislaine.borgalli-lasne@eure.gouv.fr</a>		
Education Nationale	ANTUNES Olga	Conseillère technique départementale Service Social en faveur des élèves	24 Boulevard Georges Chauvin CS 22203 27022 Evreux	0232296413 / 0678769095	<a href="mailto:sase27@ac-rouen.fr">sase27@ac-rouen.fr</a>	Lundi 1er février 17h15	
Fédération des Centres sociaux	LE GALLAIS Brigitte	Représentante Départementale	4 rue de la Fraternité 27590 Pîtres	0232268210	<a href="mailto:espacedesdeuxrives@wanadoo.fr">espacedesdeuxrives@wanadoo.fr</a>	Jeudi 9 février 12h30	
Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure	LOZAY-MARIE Olivier	Référent de Territoire Ouest	Avenue Foch 27000 Evreux	0611770205	<a href="mailto:olivier.lozay-marie@cafevreux.cnafmail.fr">olivier.lozay-marie@cafevreux.cnafmail.fr</a>	Lundi 1er février 11h00	
	NIANG FALL Mor	Conseiller territorial référent AVS			<a href="mailto:mor-niang.fall@cafevreux.cnafmail.fr">mor-niang.fall@cafevreux.cnafmail.fr</a>		
	DECHAMPS Olivier	Référent de Territoire Est			0619187260	<a href="mailto:olivier.dechamps@cafevreux.cnafmail.fr">olivier.dechamps@cafevreux.cnafmail.fr</a>	Lundi 1er février 14h00
	JOURDAN Nahid	Référent de Territoire Centre			<a href="mailto:nahid.jourdan@cafevreux.cnafmail.fr">nahid.jourdan@cafevreux.cnafmail.fr</a>	Lundi 1er février 9h00	
	BEALET Julien	Conseiller territorial référent AVS			<a href="mailto:julien.bealet@cafevreux.cnafmail.fr">julien.bealet@cafevreux.cnafmail.fr</a>		